

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
(MENET)

A26759
Direction de la Planification,
de l'Evaluation
et des Statistiques
(DPES)



RAPPORT D'ANALYSE STATISTIQUE DU SYSTÈME ÉDUCATIF 2013-2014



Informatic de la
n et des Archives
26159

04 BP 514 ABIDJAN 04 / Tél : (225) 20 22 00 45
Tél/Fax : (225) 20 21 99 06 / www.men-dpes.org

REMERCIEMENTS

La Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DPES) présente ses sincères remerciements à toutes les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'analyse statistique du système éducatif pour l'année scolaire 2013-2014. Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

M. KOFFI Kouadio François, Sous-Directeur des Statistiques et de l'Evaluation ;

M. NGORAN Kouadio Bertin, Chef du Service Evaluation;

MM. TOTO Assi Pascal et BEDI LORNG Lath Jean-Claude, Statisticiens, spécialistes en analyse des systèmes éducatifs.

Aux responsables des groupes thématiques :

Mesdames KODE Yvonne, BAMBA BOUARE Adjaratou et Monsieur Ousmane DIABY;

Aux membres des groupes thématiques : MM. KOUADIO N'Guessan Léopold, SEKOU Oumar, GORE BiTra, TEHE Barthélemy-Daniel, Mamadou DOUMBIA, KOUAKOU Koffi Armand, SAI Benoît, SORO Issa, ESSOUA Emmanuel, KOFFI N'Doli Joseph, KOFFI N'Guessan et BIAFFRI Bi Iritié ; Mmes BERNARDLéocadie, WILSON GARANE Alice, YAGBAOUADI Justine et BROU Angélique ;

Aux différents membres du comité de lecture présidé par M. NEBOUT Anicet, Conseiller du Directeur de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques, Madame AMANY Agathe, Messieurs FOFANA Yacouba et KONE Segou pour leur abnégation dans la réalisation de ce travail.

Mamadou FOFANA

Directeur de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques

TABLE DES MATIERES

LISTE DES GRAPHIQUES.....	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
PRESENTATION	8
I. POPULATION SCOLARISABLE ET SCOLARISEE.....	9
1.1. Population scolarisable.....	9
1.2. Population scolarisée	10
1.3. Indicateurs de couverture et de participation	18
1.4. Scolarisation des filles	22
1.5. Elèves sans extraits d'acte de naissance	26
II. PERSONNEL ENSEIGNANT	29
2.1. Nombre d'enseignants.....	29
2.2. Répartition des enseignants par emploi.....	33
2.3. Qualification académique des enseignants.....	35
2.4. Qualification pédagogique des enseignants les étudiants de l'ENS.....	36
III. INFRASTRUCTURES ET COMMODITES	37
3.1. Disponibilité et état des infrastructures.....	37
3.2. Evolution des infrastructures	39
3.3. Etat des salles de classe	41
3.4. Commodités : accès aux services de base	42
IV. ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE	45
4.1. Encadrement des élèves.....	45
4.2. Mode de fonctionnement.....	51
4.3. Disponibilité des manuels scolaires et des guides pédagogiques.....	54
V. EFFICACITE INTERNE	56
5.1. Achèvement et Rétention	56
5.2. Promotion et transition.....	59
5.3. Redoublement.....	59
5.4. Résultats aux examens.....	65
VI. COÛT DE L'EDUCATION.....	68
6.1. Dépense d'éducation.....	68
6.2. Dépense d'éducation pour l'enseignement préscolaire et primaire.....	70
6.3. Dépense d'éducation pour l'enseignement secondaire général et technique.....	70
CONCLUSION	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : EVOLUTION DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION SCOLARISABLE PAR AGE ET PAR SEXE DE 2010 A 2013	9
Tableau 2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE	15
Tableau 3 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU PREMIER CYCLE SELON LE NIVEAU ET LE STATUT EN 2013-2014	17
Tableau 4 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECOND CYCLE SELON LE NIVEAU EN 2013-2014	18
Tableau 5 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECONDAIRE TECHNIQUE SELON LE STATUT ET LE NIVEAU EN 2013-2014	18
Tableau 6 : REPARTITION DES FILLES PAR STATUT ET PAR FILIERES DANS LE SECONDAIRE TECHNIQUE	25
Tableau 7 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR DIPLOME PEDAGOGIQUE SELON LE STATUT EN 2013-2014	36
Tableau 8 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PAR STATUT	38
Tableau 9 : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SELON LE DEGRE D'ENSEIGNEMENT ET LE STATUT DE 2010-2011 A 2013-2014	39
Tableau 10 : ETAT DES SALLES DE CLASSE	41
Tableau 11 : EVOLUTION DU RATIO ELEVES/SALLE DE CLASSE	45
Tableau 12 : EVOLUTION DU NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR GROUPE PEDAGOGIQUE DE 2010-2011 A 2013-2014	52
Tableau 13 : REPARTITION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT	52
Tableau 14 : NOMBRE MOYEN D'ELEVES POUR UN MANUEL DE FRANÇAIS	55
Tableau 15 : NOMBRE MOYEN D'ELEVES POUR UN MANUEL DE MATHÉMATIQUES	55
Tableau 16 : TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE	57
Tableau 17 : CALCUL DES POINTS DU PROFIL DE RETENTION PSEUDO LONGITUDINAL 2013-2014	58
Tableau 18 : TAUX DE TRANSITION ET TAUX DE PROMOTION DE 2010-2011 A 2012-2013	59
Tableau 19 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU D'ETUDES	60
Tableau 20 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU D'ETUDES	63
Tableau 21 : PART DE LA DEPENSE D'EDUCATION DANS LE BUDGET DE L'ETAT DE 2011 A 2013	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS ELEVES PAR DEGRE D'ENSEIGNEMENT	10
Graphique 2: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCHOAIRE	10
Graphique 3: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCHOAIRE SELON LE SEXE	11
Graphique 4: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCHOAIRE SELON LE NIVEAU	11
Graphique 5: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCHOAIRE SELON LA ZONE	11
Graphique 6: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCHOAIRE SELON LE STATUT	11
Graphique 8: REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 SELON LE STATUT	12
Graphique 9 : EVOLUTION DES PARTS DES EFFECTIFS ELEVES PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES	12
Graphique 7: EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES DU PRIMAIRE ENTRE 2010-2011 ET 2013-2014	12
Graphique 10 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 SELON LE SEXE	13
Graphique 11 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR DRENET EN 2013-2014	13
Graphique 12 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 PAR NIVEAU D'ETUDE	14
Graphique 13 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE EN 2013-2014	14
Graphique 14 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECOND CYCLE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT DU SECONDAIRE EN 2013-2014	14
Graphique 15 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE GENERAL SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014	15
Graphique 16 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE TECHNIQUE SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014	15
Graphique 17 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE GENERAL ENTRE 2010-2011 ET 2013-2014	16
Graphique 19 : PROPORTION DES ELEVES DU PREMIER CYCLE PAR NIVEAU D'ETUDES SELON LE STATUT EN 2013-2014	16
Graphique 18 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE PREMIER CYCLE SELON LE NIVEAU D'ETUDES DE 2012-2013 A 2013-2014	16
Graphique 20 : REPARTITION DES ELEVES DU SECOND CYCLE GENERAL SELON LE NIVEAU EN 2013-2014	17
Graphique 21 : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SECOND CYCLE PAR SATATUT ET SELON LE SEXE	17
Graphique 22 : PROPORTION DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE GENERAL PAR NIVEAU ET PAR STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014	17
Graphique 23: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE TECHNIQUE DE 2010-2011 A 2013-2014	18
Graphique 24 : EVOLUTION DES TBS DE 2010-2011 A 2013-2014	19
Graphique 25 : EVOLUTION DES TBA SELON LE CYCLE DE 2010-2011 A 2013-2014	21
Graphique 26: PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL	22
Graphique 27 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR SEXE SELON LE MILIEU EN 2013-2014	23
Graphique 28 : EVOLUTION DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE SELON LE SEXE	23
Graphique 29 : PROPORTION DES FILLES DANS LES EFFECTIFS DU PRIMAIRE SELON LE NIVEAU EN 2013-2014	23
Graphique 30 : PROPORTION DES FILLES DANS LE SECONDAIRE GENERAL EN 2013-2014	24
Graphique 31 : PROPORTION DES FILLES PAR NIVEAU DANS LE SECONDAIRE GENERAL EN 2013-2014	24
Graphique 32 : EVOLUTION DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION DES FILLES DANS LE SECONDAIRE GENERAL	25
Graphique 33 : PROPORTION DES FILLES PAR FILIERE SELON LE STATUT	25
Graphique 34 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DE 2010-2011 A 2013-2014	26
Graphique 35 : EVOLUTION DES PROPORTIONS DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DE 2010-2011 A 2013-2014	26
Graphique 36 : REPARTITION DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DANS LE PRIMAIRE EN 2013-2014	27
Graphique 37 : REPARTITION DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE SELON LE STATUT EN 2013-2014	27
Graphique 38 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE SANS EXTRAITS D'ACTE NAISSANCE SELON LE MILIEU D'HABITATION EN 2013-2014	27
Graphique 39 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON LE SEXE EN 2013-2014	29
Graphique 40 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE PAR MILIEU SELON LE SEXE EN 2013-2014	29
Graphique 41 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS AU PRESCHOAIRE DE 2010-2011 A 2013-2014	29
Graphique 42 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014	30
Graphique 43 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON LE MILIEU D'IMPLANTATION EN 2013-2014	30
Graphique 44 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS	30
Graphique 45 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE MILIEU EN 2013-2014	31
Graphique 46 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014	31
Graphique 47 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE SEXE 2013-2014	31
Graphique 48 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE L'ECOLE EN 2013-2014	31
Graphique 49 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE GENERAL PUBLIC SELON LA MATIERE EN 2013-2014	32
Graphique 50 : PROPORTION DES ENSEIGNANTES PAR MATIERE DANS LE SECONDAIRE GENERAL PUBLIC EN 2013-2014	32
Graphique 51 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON L'EMPLOI EN 2013-2014	33
Graphique 52 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU	33
Graphique 53 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR EMPLOI SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014	34
Graphique 54 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE PUBLIC SELON L'EMPLOI EN 2013-2014	34
Graphique 55 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE GENERAL PRIVE SELON LE TYPE EN 2013-2014	34
Graphique 56 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON LE DIPLÔME ACADEMIQUE EN 2013-2014	35
Graphique 57 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE PAR STATUT SELON LE DIPLÔME ACADEMIQUE EN 2013-2014	35
Graphique 58 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR STATUT SELON LE DIPLÔME ACADEMIQUE EN 2013-2014	35
Graphique 59 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE SELON LA FORMATION PEDAGOGIQUE	36
Graphique 60 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOAIRE PAR DIPLÔME SELON LE STATUT DES ECOLES EN 2013-2014	36
Graphique 61 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR DIPLÔME PEDAGOGIQUE SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014	37
Graphique 62: REPARTITION DES ECOLES SELON LE MILIEU AU PRESCHOAIRE	38
Graphique 63 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT AU PRESCHOAIRE	38
Graphique 64 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT AU PRIMAIRE	39

Graphique 65: REPARTITION DES ECOLES SELON LE MILIEU AU PRIMAIRE	39
Graphique 66 : EVOLUTIONS DU NOMBRE D'ECOLES AU PRESCHOAIRE	40
Graphique 67: EVOLUTIONS DU NOMBRE D'ECOLES AU PRIMAIRE.....	40
Graphique 68 : PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT DE LATRINES	41
Graphique 69: PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT DE POINT D'EAU	42
Graphique 70: PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT D'ELECTRICITE	43
Graphique 71 : PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT D'UNE CANTINE.....	43
Graphique 72 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU PRESCHOAIRE.....	44
Graphique 73 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU PRIMAIRE.....	46
Graphique 74 : RATIO ELEVES/SALLE DE CLASSE PAR NIVEAU D'ETUDES EN 2013-2014.....	46
Graphique 75 : RATIO ELEVES/SALLES DE CLASSE PAR DRENET	47
Graphique 76 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU PRIMAIRE.....	47
Graphique 77 : RATIO ELEVES / SALLE DE CLASSE PAR NIVEAU D'ETUDES.....	48
Graphique 78 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE 1 ^{ER} CYCLE.....	48
Graphique 79 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE 2 ND CYCLE.....	49
Graphique 80 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE TECHNIQUE	49
Graphique 81 : EVOLUTION DU RATIO ELEVES/ENSEIGNANT AU PRIMAIRE.....	50
Graphique 82 : RATIO ELEVES/ENSEIGNANT PAR DRENET EN 2013-2014	51
Graphique 83 : REPARTITION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT	52
Graphique 84 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT	53
Graphique 85 : PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES EN MODE DE FONCTIONNEMENT JUMELE	54
Graphique 86 : PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES EN MODE DE FONCTIONNEMENT DOUBLE VACATION.....	54
Graphique 87 : DISPONIBILITE DES GUIDES PEDAGOGIQUES PAR NIVEAU D'ETUDES.....	55
Graphique 88 : EVOLUTION DES TAUX D'ACHEVEMENT PAR CYCLE DE 2010-2011 A 2013-2014.....	56
Graphique 89 : TAUX D'ACHEVEMENT DES CYCLES SELON LE SEXE EN 2013-2014.....	57
Graphique 90: PROFILS PSEUDO-LONGITUDINAUX DE RETENTION DE 2011-2012 ET 2013-2014.....	58
Graphique 91 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014.....	60
Graphique 92 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE SEXE DANS LE PRIMAIRE EN 2013-2014	60
Graphique 93 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU EN 2013-2014	61
Graphique 94 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE MILIEU DE L'ECOLE EN 2013-2014.....	62
Graphique 95 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LE SEXE DANS LE PRIMAIRE	62
Graphique 96 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LE MILIEU DANS LE PRIMAIRE	62
Graphique 97 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT PAR NIVEAU D'ETUDES DANS LE PRIMAIRE	63
Graphique 98 : PROPORTION DE REDOUBLANTS SELON LE NIVEAU D'ETUDES DANS LE SECONDAIRE EN 2013-2014.....	64
Graphique 99 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DE REDOUBLANTS PAR CYCLE AU SECONDAIRE	64
Graphique 100 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU CEPE DE 2011 A 2014	65
Graphique 101 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 2011 A 2014	66
Graphique 102 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT DE 2011 A 2014.....	66
Graphique 103 : TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT GENERAL SELON LA SERIE EN 2013-2014.....	67

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APC.....	Approche parCompétences
BAC	Baccalauréat
BEPC.....	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAFOP.....	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE.....	Cours Élémentaire
CEPE.....	Certificat d'Etudes Primaire Élémentaire
CE1.....	Cours Élémentaire 1ère année
CE2.....	Cours Élémentaire 2ème année
CEAP	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEU	Cours Élémentaire Unique
CM.....	Cours Moyen
CM1	Cours Moyen 1ère année
CM2	Cours Moyen 2ème année
COGES.....	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CP.....	Cours Préparatoire
CP1.....	Cours Préparatoire 1erè année
CP2.....	Cours Préparatoire 2ème année
CPPE.....	Centre de Protection de la Petite Enfance
CPU	Cours Préparatoire Unique
DDENET.....	Direction Départementale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DPES.....	Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques
DRENET.....	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENV	Enquête du Niveau de Vie
EMPT.....	Ecole Militaire Préparatoire Technique
EP.....	Educateur Préscolaire
EPA.....	Educateur Préscolaire Adjoint
EPS.....	Education Physique et Sportive
EPT.....	Ecole Pour Tous
GS	Grande Section
IA.....	Instituteur Adjoint
INFS.....	Institut National de Formation Sociale
INJS.....	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INS.....	Institut National de la Statistique
INSAAC.....	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
IO.	Instituteur Ordinaire
IPNETP.....	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel
IPS.....	Indice de Parité entre les Sexes
IS... ..	InstituteurStagiaire
MCC.....	Millenium Challenge Corporation
MECCI.....	Modernisation de l'Etat Civil en Côte d'Ivoire
MEMIS.....	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MENET.....	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
MS.....	Moyenne Section
PAMT.....	Plan d'Actions à Moyen Terme
PIB.....	Produit Intérieur Brut
PND.....	Plan National de Développement

PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
PPU.....	<i>Programme Présidentiel d'Urgence</i>
PS.....	<i>Petite Section</i>
PTF.....	<i>Partenaires Techniques et Financiers</i>
RGPH.....	<i>Recensement Général de la Population et de l'Habitat</i>
SVT.....	<i>Sciences de la Vie et de la Terre</i>
TAP.....	<i>Taux d'Achèvement du Primaire</i>
TBA	<i>Taux Brut d'Admission</i>
TBS.....	<i>Taux Brut de Scolarisation</i>
TCAM.....	<i>Taux de Croissance Annuel Moyen</i>
TNS	<i>Taux Net de Scolarisation</i>
UNESCO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture</i>
UNICEF	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Enfance</i>

PRESENTATION

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), a pour mission d'offrir à chaque citoyen la possibilité de s'éduquer et de se former tout au long de sa vie. Il s'est donc engagé depuis plusieurs années dans un processus :

- d'amélioration de l'accès ;
- d'amélioration de la qualité du système éducatif ;
- de renforcement de la gestion du système éducatif ;
- d'amélioration de l'alphabétisation des populations et de la formation permanente des adultes.

Ce processus doit conduire à la restructuration du système éducatif.

De nombreuses actions ont été ainsi entreprises tant par le MENET que par ses partenaires pour atteindre le résultat stratégique du PND 2012-2015, pour le sous-secteur de l'éducation, libellé ainsi : « **Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité** ». Pour permettre de jauger les progrès réalisés d'année en année, un rapport d'analyse statistique est publié annuellement par le MENET.

Ce document, élaboré par la Sous-Direction des Statistiques et de l'Evaluation de la DPES, a pour but de fournir au public en général et aux acteurs du secteur éducation en particulier, les informations sur la situation de l'école de façon générale. Il s'agit notamment des informations sur la population scolarisable et scolarisée, le personnel enseignant, les infrastructures et les commodités, l'environnement pédagogique, l'efficacité interne du système éducatif et le coût de l'éducation.

Les informations et les données contenues dans ce rapport d'analyse, bien que n'étant pas exhaustives, pourront aider les acteurs du système dans la planification, la gestion et la prise de décisions adéquates et opportunes.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique souhaite une bonne utilisation de ce rapport à tous les acteurs et partenaires du système éducatif, aux professionnels de l'éducation, aux étudiants, aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent au système éducatif.

I. POPULATION SCOLARISABLE ET SCOLARISEE

1.1. Population scolarisable

Avant de présenter et d'analyser l'état du système éducatif ivoirien pour le compte de l'année scolaire 2013-2014, il importe de faire une remarque liminaire sur les données de population disponibles à ce jour en Côte d'Ivoire. Les données démographiques ont un intérêt certain dans l'analyse des secteurs socio-éducatifs puisqu'elles sont utilisées pour le calcul des nombreux indicateurs notamment ceux qui visent à évaluer la couverture. Elles sont également nécessaires à la planification des actions futures, tels que le recrutement des enseignants, les constructions de salles de classe, etc., dans le but d'améliorer la couverture du système.

Les données démographiques utilisées pour ce rapport sont issues de projections faites par l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire sur la base du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH¹, 1998) et sur des hypothèses démographiques caractéristiques de la population ivoirienne issues d'enquêtes. Ces données ne permettant pas de faire une étude par région, les différentes analyses concernant la couverture se feront sur le plan national.

Tableau 1: EVOLUTION DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION SCOLARISABLE PAR AGE ET PAR SEXE DE 2010 A 2013

	Age & Tranche d'âge	2010	2011	2012	2013	TCAM 2010-2013	Taux de croissance 2012-2013
GARÇONS	3 ans	316 810	319 748	322 683	325 079	0,9%	0,7%
	Total 3 à 5ans	925 883	935 204	944 438	952 198	0,9%	0,8%
	6 ans	292 687	296 111	299 457	302 405	1,1%	1,0%
	11 ans	256 493	260 534	264 402	268 075	1,5%	1,4%
	Total 6 à 11ans	1 645 630	1 668 114	1 689 833	1 709 785	1,3%	1,2%
	12 ans	249 811	253 949	257 900	261 692	1,6%	1,5%
	15 ans	230 789	235 176	239 337	243 439	1,8%	1,7%
	Total 12 à 15ans	960 864	977 930	994 165	1 009 968	1,7%	1,6%
	16 ans	224 776	229 232	233 451	237 642	1,9%	1,8%
	18 ans	213 215	217 791	222 110	226 460	2,0%	2,0%
	Total 16 à 18ans	656 910	670 460	683 270	696 086	1,9%	1,9%
	Total 12 à 18ans	1 617 774	1 648 390	1 677 435	1 706 054	1,8%	1,7%
FILLES	3 ans	304 625	307 450	310 272	312 576	0,9%	0,7%
	Total 3 à 5ans	890 272	899 234	908 114	915 575	0,9%	0,8%
	6 ans	281 430	284 722	287 940	290 774	1,1%	1,0%
	11 ans	246 628	250 514	254 233	257 764	1,5%	1,4%
	Total 6 à 11ans	1 582 336	1 603 955	1 624 839	1 644 024	1,3%	1,2%
	12 ans	240 202	244 182	247 981	251 627	1,6%	1,5%
	15 ans	221 912	226 131	230 131	234 076	1,8%	1,7%
	Total 12 à 15ans	923 908	940 317	955 928	971 123	1,7%	1,6%
	16 ans	216 130	220 415	224 472	228 502	1,9%	1,8%
	18 ans	205 015	209 414	213 567	217 750	2,0%	2,0%
	Total 16 à 18ans	631 645	644 673	656 990	669 313	1,9%	1,9%
	Total 12 à 18ans	1 555 552	1 584 990	1 612 918	1 640 436	1,8%	1,7%
ENSEMBLE	3 ans	621 435	627 198	632 955	637 655	0,9%	0,7%
	Total 3 à 5ans	1 816 155	1 834 438	1 852 552	1 867 773	0,9%	0,8%
	6 ans	574 117	580 833	587 397	593 179	1,1%	1,0%
	11 ans	503 121	511 048	518 635	525 839	1,5%	1,4%
	Total 6 à 11ans	3 227 966	3 272 069	3 314 672	3 353 809	1,3%	1,2%
	12 ans	490 013	498 131	505 881	513 319	1,6%	1,5%
	15 ans	452 701	461 307	469 468	477 515	1,8%	1,7%
	Total 12 à 15ans	1 884 772	1 918 247	1 950 093	1 981 091	1,7%	1,6%
	16 ans	440 906	449 647	457 923	466 144	1,9%	1,8%
	18 ans	418 230	427 205	435 677	444 210	2,0%	2,0%
	Total 16 à 18ans	1 288 555	1 315 133	1 340 260	1 365 399	1,9%	1,9%
	Total 12 à 18ans	3 173 326	3 233 380	3 290 353	3 346 490	1,8%	1,7%

Source: Projection INS Côte d'Ivoire sur la base du RGPH 1998.

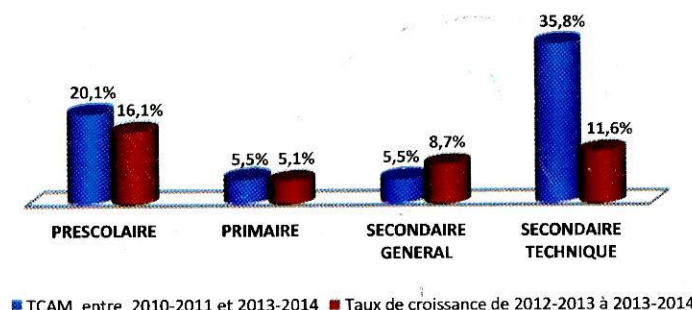
¹ Cette année 2014 l'INS a organisé un RGPH dont les résultats sont attendus

1.2. Population scolarisée

L'évolution des effectifs des élèves entre 2010-2011 et 2013-2014

L'effectif des élèves est en pleine croissance dans tous les degrés d'enseignement.

Graphique1 : TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS ELEVES PAR DEGRE D'ENSEIGNEMENT



1.2.1. Les effectifs des élèves de l'enseignement préscolaire

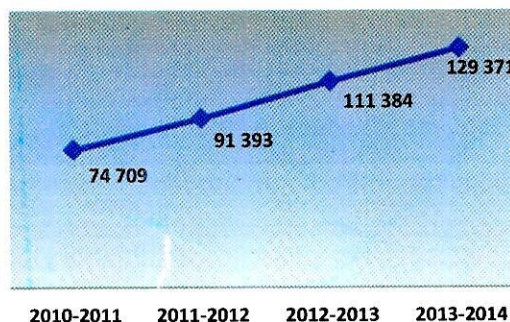
L'enseignement préscolaire constitue la première étape de la scolarisation en Côte d'Ivoire. Les effectifs dans ce degré

Graphique2: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE DE 2010-2011 A 2013-2014

d'enseignement sont en expansion continue. En effet, entre 2010-2011 et 2013-2014, les effectifs du Préscolaire ont connu un accroissement moyen annuel de 20,1%.

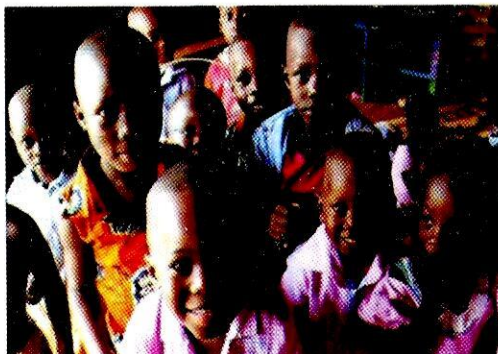
De 111384 élèves en 2012-2013, on en dénombre 129371 en 2013-2014 soit un accroissement de 16,1% sur la durée précitée. Cette croissance s'explique non seulement par les actions

menées par l'Etat ivoirien qui fait obligation d'associer une école préscolaire à chaque école primaire mais aussi, par celles des Partenaires au développement. La Petite Section (PS), la Moyenne Section (MS) et la Grande Section (GS) constituent les trois niveaux de l'enseignement préscolaire. La Grande Section abrite 56610 élèves, soit 43,8% de l'effectif total. Ce degré

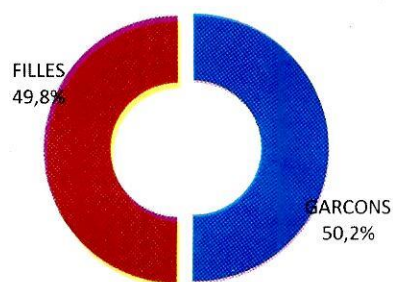


d'enseignement compte presque autant de filles (49,8%) que de garçons (50,02%). La parité entre filles et garçon est pratiquement atteinte au Préscolaire.

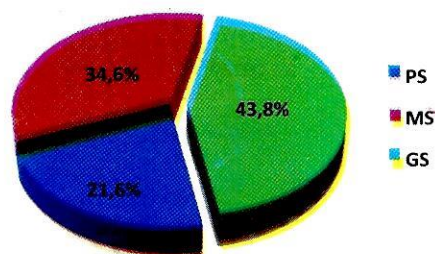
LES ELEVES DU PRESCOLAIRE



Graphique3: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LE SEXE



Graphique4: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LE NIVEAU

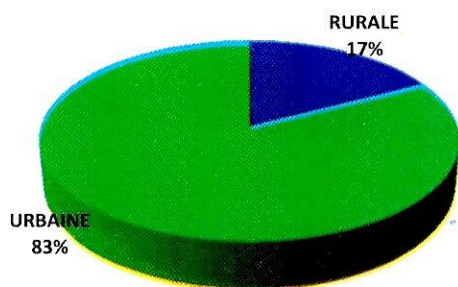


Bien que les effectifs des élèves en milieu rural aient connu une augmentation plus importante (26,9%) que ceux en zone urbaine (14,1%), ils ne représentent que 17% de l'effectif total. Un peu moins de deux (02) élèves sur dix (10) au Préscolaire réside en zone rurale.

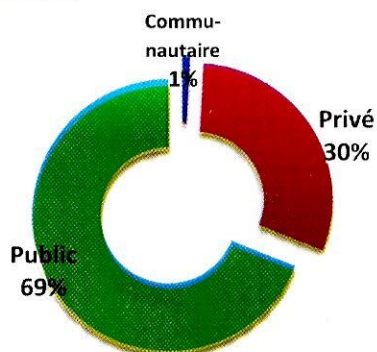
Près de la moitié des élèves en zone urbaine (48,6%) a été répertoriée dans les quatre DRENET d'Abidjan. L'importance de cette étape de l'éducation n'est pas encore bien ancrée dans les mentalités. Aussi, les parents rechignent-ils à inscrire leurs enfants au Préscolaire. Il faut donc renforcer la sensibilisation en faveur de la préscolarisation.

Les établissements préscolaires sont soit de statut communautaire, privé ou public. Seul un élève sur cent au Préscolaire fréquente une école communautaire. Les écoles privées accueillent 30% de l'effectif total, ce qui leur confère un rôle important dans l'offre éducative de préscolarisation.

Graphique5: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LA ZONE



Graphique6: REPARTITION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LE STATUT

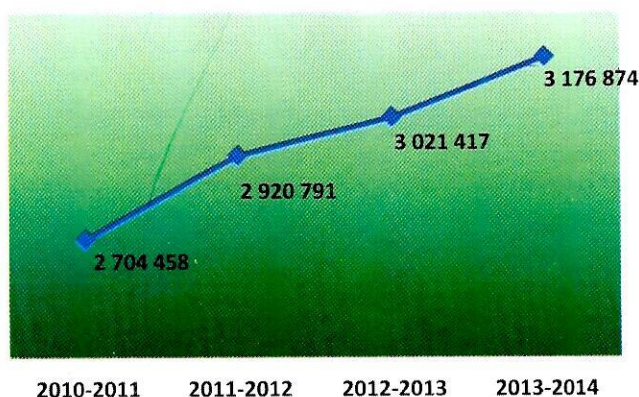


Il importe cependant de faire remarquer, à toutes fins utiles, que les effectifs présentés ci-dessus ne rendent compte que des élèves des structures éducatives sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) car une partie de la préscolarisation en Côte d'Ivoire est assurée par les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) dépendant du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant.

1.2.2. Les effectifs des élèves de l'enseignement primaire

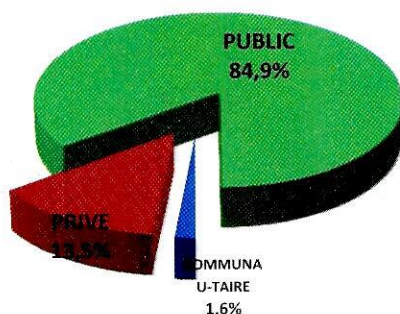
L'enseignement primaire est le sous-secteur prépondérant du système éducatif ivoirien. Il draine la grande majorité des effectifs scolarisés du pays. A chaque rentrée scolaire, on constate une évolution importante de ses effectifs. Entre 2010-2011 et 2013-2014, ces effectifs enregistrent une croissance moyenne annuelle de 5,5%. De 2012-2013 à 2013-2014, l'effectif du Primaire s'est accru de 5,1%, passant de 3 021 417 à 3 176 874 élèves.

Graphique7: EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES DU PRIMAIRE ENTRE 2010-2011 ET 2013-2014

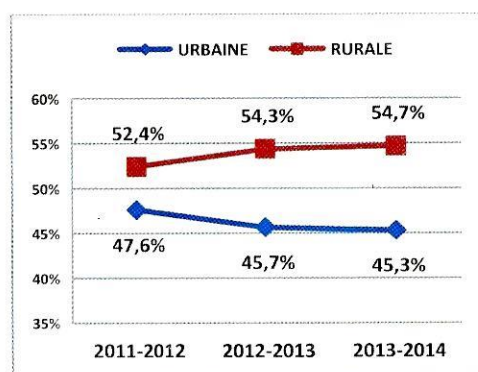


L'offre éducative se décompose selon le statut en écoles publiques, privées et communautaires. L'Etat, avec ses écoles primaires publiques accueillent 84,9% des élèves en 2013-2014. Cette part recule de 0,7 point par rapport à l'année précédente bien que les effectifs du public aient connu une augmentation de 4,3% sur la même période. Cette baisse est compensée par l'enseignement primaire privé qui accueille 13,5% des élèves en 2013-2014 contre 13% en 2012-2013 d'une part et par les écoles communautaires d'autre part. L'analyse selon la zone d'implantation révèle que les écoles en milieu rural abritent 54,7% des élèves du Primaire en 2013-2014. Cette part est en hausse de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

Graphique8: REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 SELON LE STATUT

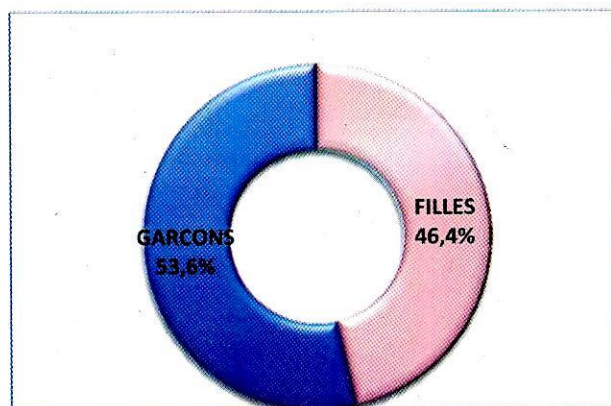


Graphique9 : EVOLUTION DES PARTS DES EFFECTIFS ELEVES PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES



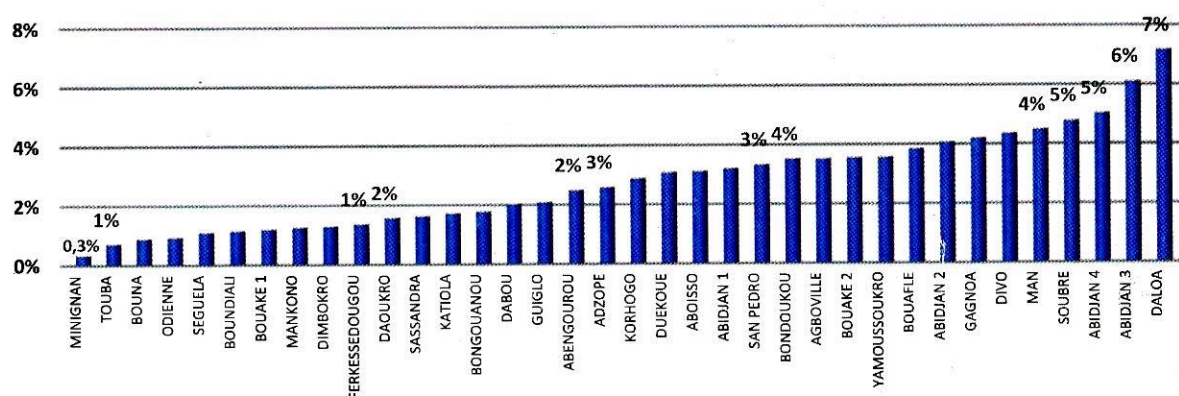
En 2013-2014, les filles représentent 46,4% des effectifs du Primaire.

Graphique10 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 SELON LE SEXE



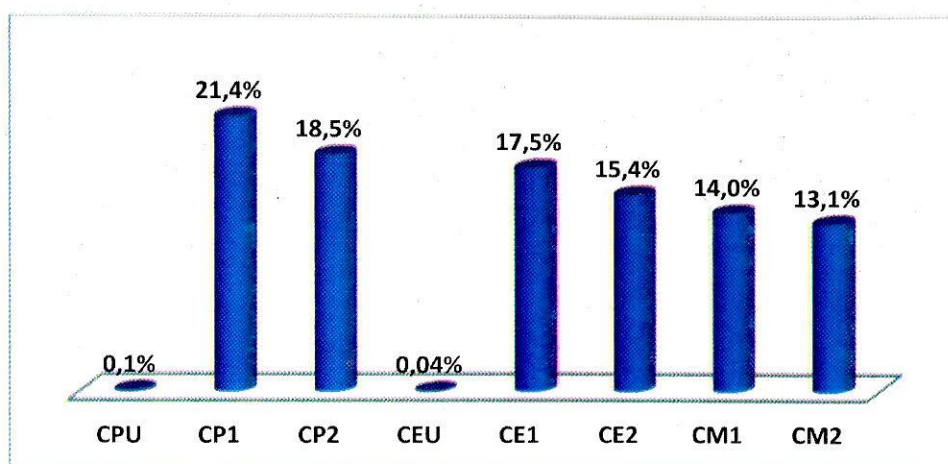
En ce qui concerne la répartition des élèves sur toute l'étendue du territoire, elle reste assez inégale. En termes d'effectif élèves, les DRENET de Soubré, d'Abidjan 4, d'Abidjan 3 et de Daloa regroupent, à elles seules, plus du cinquième de l'effectif total.

Graphique11 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR DRENET EN 2013-2014



Les élèves du Primaire sont répartis essentiellement en six (06) niveaux d'études, à savoir le CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2. Ces différents niveaux sont regroupés en trois cours que sont les Cours Préparatoires (CP), les Cours Elémentaires (CE) et les Cours Moyens (CM). Il existe des niveaux appelés Cours Préparatoire Unique (CPU) et Cours Elémentaire Unique (CEU) permettant aux enfants en âge de scolarisation du Primaire et ayant dépassé l'âge d'entrer au CP1, de suivre respectivement le programme du CP et du CE en un an chacun. A l'instar des autres années, le nombre d'élèves baisse quand le niveau d'étude s'élève. Ainsi, 21,4% des élèves sont au CP1, les élèves du CE1 et CM1 représentent respectivement 17,5% et 14% des effectifs du Primaire. L'effectif des élèves en dernière année du primaire s'élève à 417 435 soit 13,1% du nombre d'élèves au Primaire. Cette proportion est en baisse par rapport à l'année 2012-2013 où elle était de 15%.

Graphique12 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE EN 2013-2014 PAR NIVEAU D'ETUDE



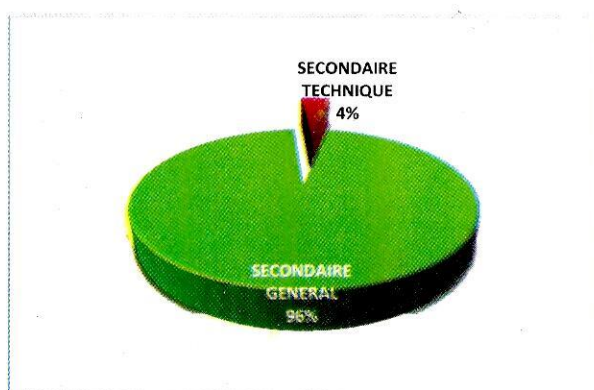
La baisse des proportions enregistrée lors du passage d'un niveau à un autre, pourrait s'expliquer essentiellement par les phénomènes de redoublement et d'abandon.

La répartition par âge des élèves du Primaire permet d'observer que l'âge de certains d'entre eux ne se situe pas dans la tranche d'âge officielle qui est de 6 à 11 ans. En effet, 2,8% des élèves ayant un extrait de naissance ont moins de six ans et 15,9% en ont plus de onze. La scolarisation précoce est plus accentuée en milieu urbain avec 3,9% des élèves ayant un extrait de naissance. En revanche, la scolarisation tardive est plus perceptible en zone rurale, avec 17,1% des élèves ayant un acte de naissance.

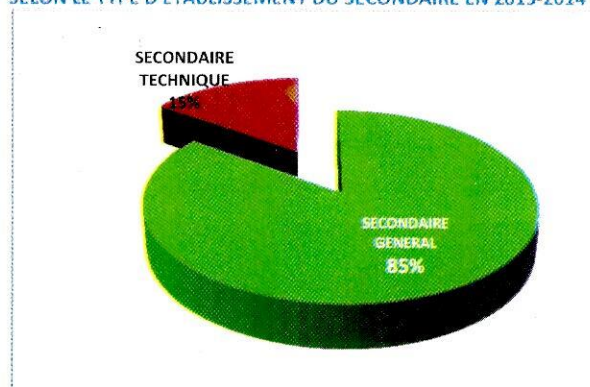
1.2.3. Les effectifs des élèves de l'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire se subdivise en deux types : le Secondaire général et le Secondaire technique. Pendant qu'au Secondaire général, on trouve le premier et le second cycle, le Secondaire technique ne comporte que le second cycle. En 2013-2014, les effectifs du Secondaire technique ne représentent que 4% de l'effectif total du Secondaire qui s'élève à 1 377 198 élèves. Dans le second cycle, 15% des élèves fréquentent les établissements secondaires techniques.

Graphique13 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE EN 2013-2014



Graphique14 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECOND CYCLE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT DU SECONDAIRE EN 2013-2014



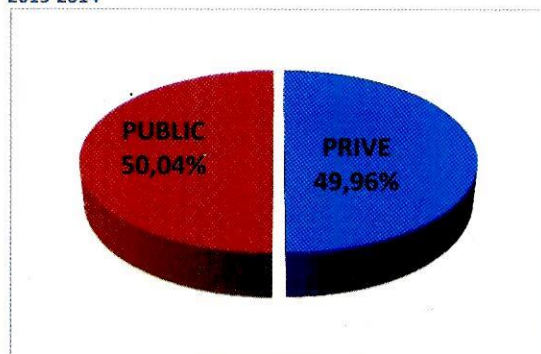
De 2010-2011 à 2013-2014, les effectifs des élèves du Secondaire se sont accrus en moyenne de 5,5% pour l'enseignement général et de 35,8% pour la technique. Dans le Secondaire général, l'effectif des élèves a atteint 1 321 556 en 2013-2014, ce qui représente un accroissement de 8,7% par rapport à l'année précédente. Quant à l'effectif du Secondaire technique, quoique moins élevé en valeur en 2013-2014 (55 642), il connaît une progression plus rapide de 11,6% de 2012-2013 à 2013-2014.

Tableau2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE

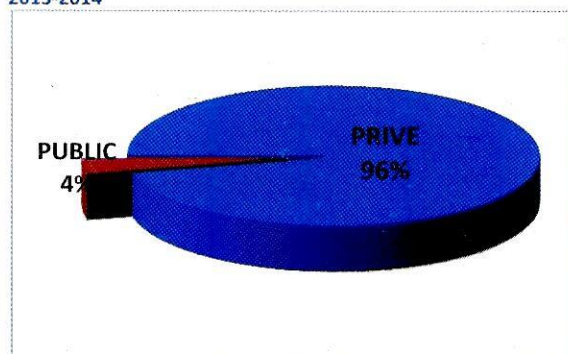
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
SECONDAIRE GENERAL	1 126 835	1 132 464	1 215 672	1 321 556
SECONDAIRE TECHNIQUE	22 227	31 251	49 839	55 642
ENSEMBLE SECONDAIRE	1 149 062	1 163 715	1 265 511	1 377 198

La répartition des effectifs élèves du Secondaire suivant le statut de l'établissement révèle que dans l'enseignement général, le public et le privé se partagent presque équitablement les élèves. Cependant, le Secondaire technique est largement dominé par les établissements privés qui accueillent 96% des élèves. Il est important de faire remarquer que certains élèves sont affectés dans des établissements privés et pris en charge par l'Etat. L'insuffisance des établissements publics explique cette option.

Graphique15 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE GENERAL SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014



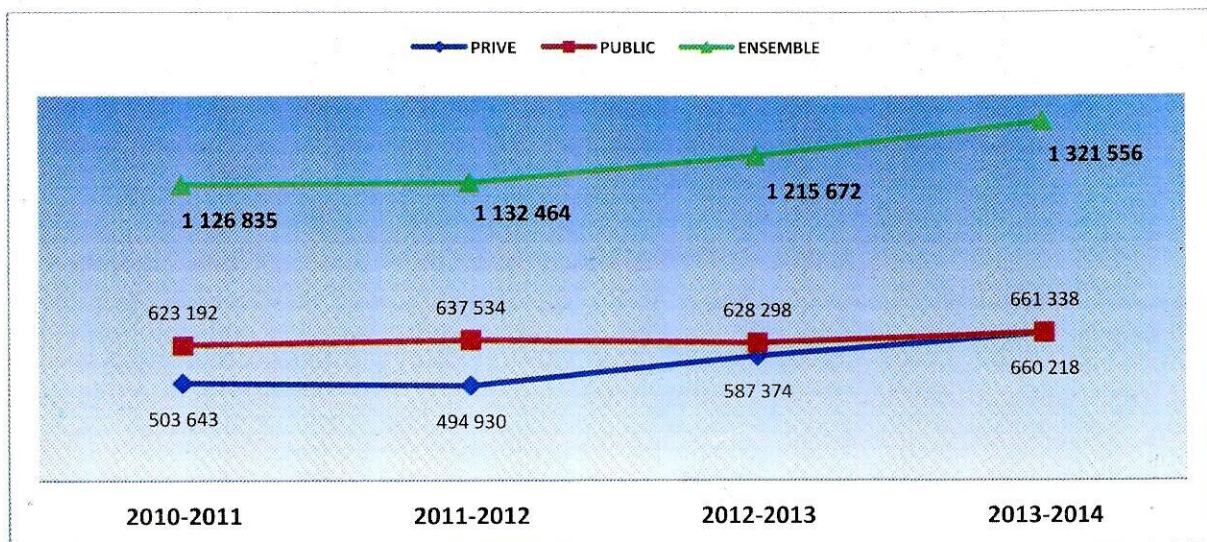
Graphique16 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DANS LE SECONDAIRE TECHNIQUE SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014



Une analyse de l'évolution des effectifs dans l'enseignement secondaire général entre 2010-2011 et 2013-2014 permet de constater que les effectifs du public ont connu un accroissement moyen annuel de 2% tandis que pour le privé il est de 9,4%. Ce constat exprime l'urgence d'accroître les capacités d'accueil dans le public.



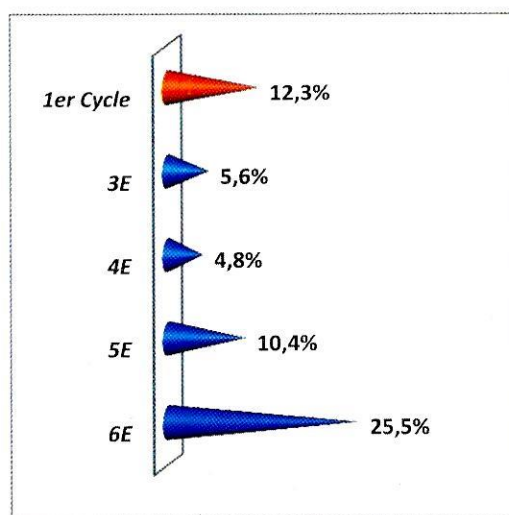
Graphique17 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE GENERAL ENTRE 2010-2011 ET 2013-2014



En 2013-2014, le **premier cycle du secondaire** compte 1 005 991 élèves ; ce qui représente une hausse de 12,3% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a été amplifiée par l'accroissement des effectifs en classe de 6^{ème} qui s'élève à 25,5%, les faisant ainsi passer de 257 268 à 322 825 élèves, conséquence de la mesure qui ramène la barre d'admission en sixième à 85 points. A titre de rappel, l'accroissement des effectifs élèves de 6^{ème} de 2011-2012 à 2012-2013 est de 16,1%.

La répartition des effectifs élèves du premier cycle par niveau d'études en 2013-2014 indique que les établissements publics accueillent plus de la moitié des élèves du premier cycle (51,5%). Ce constat est valable pour tous les niveaux du premier cycle sauf en classe de troisième où le privé reçoit 50,3% des élèves. Cette forte proportion peut s'expliquer notamment par l'importance de la déperdition des effectifs au public en cette classe de fin de cycle.

Graphique18 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE PREMIER CYCLE SELON LE NIVEAU D'ETUDES DE 2012-2013 A 2013-2014



Graphique19 : PROPORTION DES ELEVES DU PREMIER CYCLE PAR NIVEAU D'ETUDES SELON LE STATUT EN 2013-2014

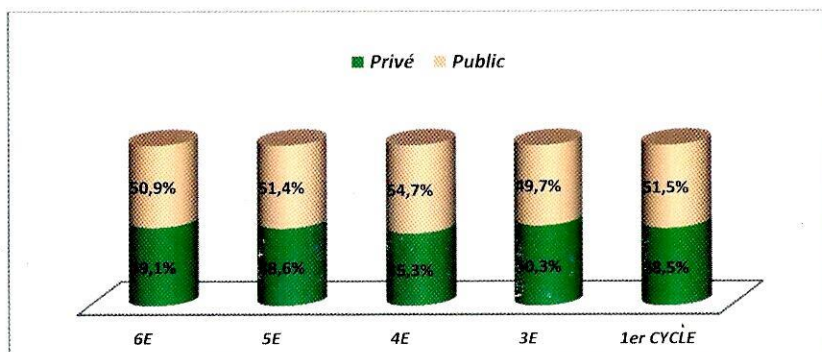
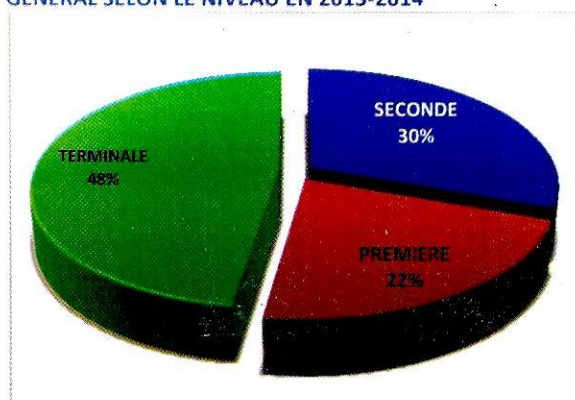


Tableau3 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU PREMIER CYCLE SELON LE NIVEAU ET LE STATUT EN 2013-2014

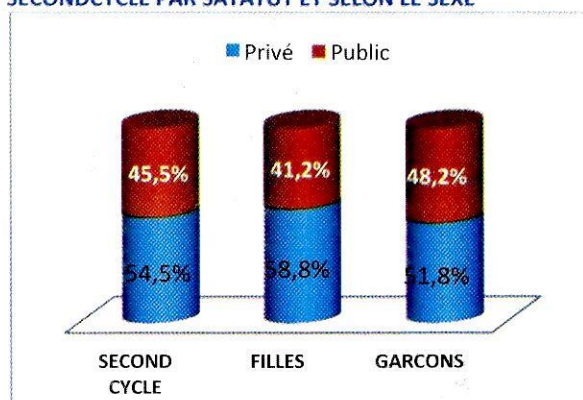
STATUT	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}		1er CYCLE	
	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES
Privé	158 606	68 183	110 686	48 064	89 425	38 448	129 559	52 952	488 276	207 647
Public	164 219	66 661	117 256	45 824	108 052	41 737	128 188	50 569	517 715	204 791
Total	322 825	134 844	227 942	93 888	197 477	80 185	257 747	103 521	1 005 991	412 438

Au second cycle du secondaire général, le nombre d'élèves en 2013-2014 s'élève à 315 565 dont 45,5% au public contre 319 520 en 2012-2013. Ce nombre est en baisse de 1,2%. Ce recul résulte d'une baisse de 10,8% des effectifs du public et d'une hausse de 8,5% de ceux du privé. Cet effectif se répartit en trois niveaux que sont la seconde, la première et la terminale selon les séries. Près de la moitié (48%) des élèves est en terminale et 3 sur 10 sont en première.

Graphique20 : REPARTITION DES ELEVES DU SECONDCYCLE GENERAL SELON LE NIVEAU EN 2013-2014



Graphique21 : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SECONDCYCLE PAR SATATUT ET SELON LE SEXE



La répartition par niveau, par série et selon le statut révèle que les élèves de la série littéraire (A) sont plus nombreux dans les établissements privés et ce, quelque soit le niveau. A l'opposé, les élèves des séries scientifiques (C et D) le sont plus au public à l'exception des élèves de Terminale D dont les 3/5 et plus sont dans des établissements privés. Ce constat peut s'expliquer par le fort taux d'échec au baccalauréat dans cette série.

Graphique22 : PROPORTION DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE GENERAL PAR NIVEAU ET PAR STATUT DE L'ETABLISSEMENT EN 2013-2014

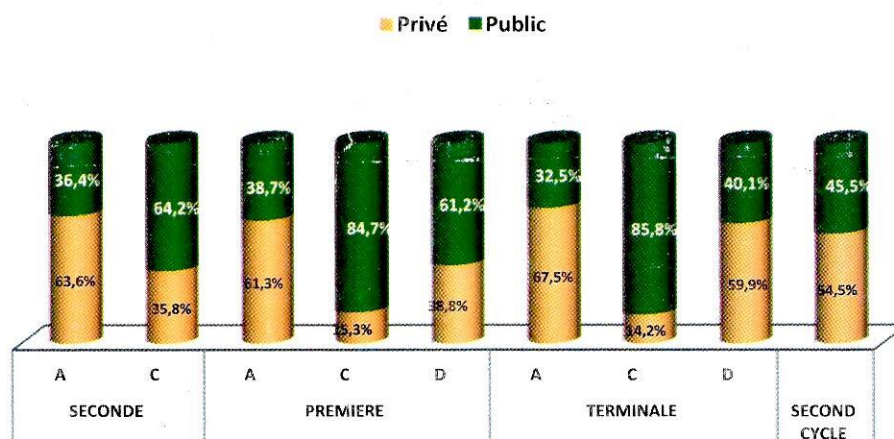
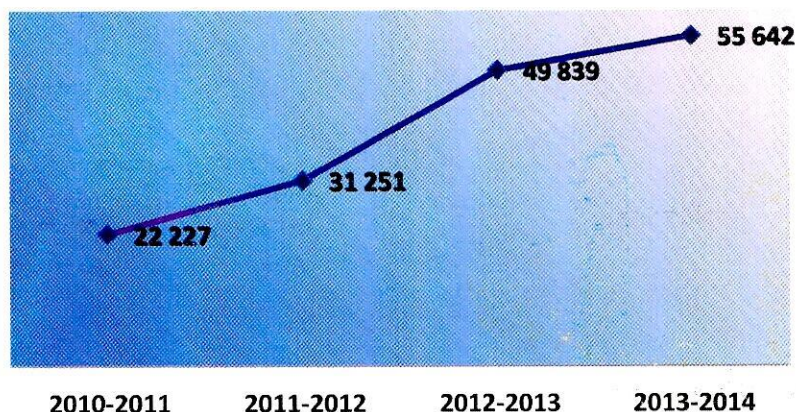


Tableau4 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECOND CYCLE SELON LE NIVEAU EN 2013-2014

STATUT	SECONDE		PREMIERE			TERMINALE			SECOND CYCLE
	A	C	A	C	D	A	C	D	
Privé	27 422	19 022	17 818	517	14 169	41 827	516	50 739	172 030
Public	15 708	34 085	11 271	2 857	22 341	20 131	3 123	34 019	143 535
Total	43 130	53 107	29 089	3 374	36 510	61 958	3 639	84 758	315 565

Au secondaire technique, l'effectif est passé de 49 839 en 2012-2013 à 55 642 élèves soit un accroissement de 11,6%. Les filles représentent 49% de cet effectif.

Graphique23: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE TECHNIQUE DE 2010-2011 A 2013-2014



Le secondaire technique comprend deux branches à savoir les filières tertiaires et industrielles qui s'organisent chacune en plusieurs séries. L'effectif des élèves de Terminale représente 38,4% de l'effectif total. Les établissements privés accueillent 96% des élèves du secondaire technique soit 53 598 élèves.

Tableau5 : REPARTITION DES EFFECTIFS ELEVES DU SECONDAIRE TECHNIQUE SELON LE STATUT ET LE NIVEAU EN 2013-2014

TABLEAU 5 : REPARTITION DES ELEVES ELVES DU SECONDAIRE TECHNIQUE DESECON EC STATIST ET DEPARTE EN 2023-2024																											
STATUT	SECONDE							PREMIERE							TERMINALE												
	AB	G1	G2	F2	T1	T2	T3	B	G1	G2	E	F1	F2	F3	F4	F7	B	G1	G2	E	F1	F2	F3	F4	F7		
Privé	2 180	3 374	7 993	1 518	59	34	0	1 639	4 559	10 029	88	95	1 363	0	17	0	1 666	4 843	12 540	87	0	1 509	0	5	72		
Public	65	21	151	0	234	32	85	74	53	179	30	75	32	76	129	80	104	51	211	58	85	28	76	43	0		
Total	2 245	3 395	8 144	1 518	293	66	85	1 713	4 612	10 208	118	170	1 395	76	146	80	1 770	4 894	12 751	145	85	1 537	76	48	72		

1.3. Indicateurs de couverture et de participation

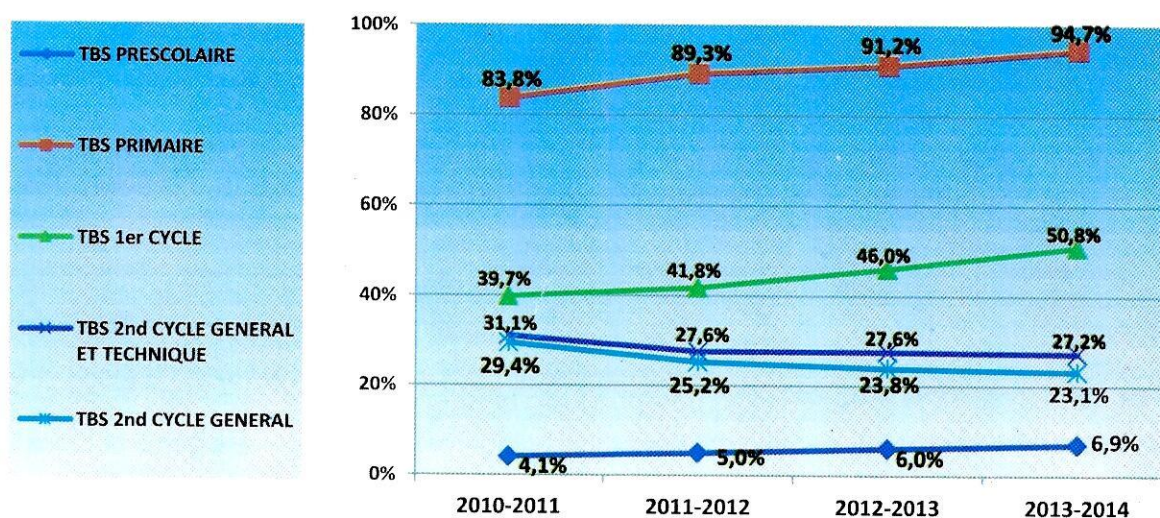
Après une description de l'évolution du nombre d'élèves dans les différents degrés d'enseignement, il est nécessaire d'observer les indicateurs d'offres scolaires en mettant en rapport les effectifs scolarisés avec les populations scolarisables. En effet, la couverture et la participation dans le système éducatif se mesure à l'aide d'indicateurs spécifiques : Taux Brut d'Admission(TBA) et Taux Brut de Scolarisation(TBS). Ceux-ci sont des éléments d'appréciation pour un meilleur pilotage du système éducatif. On utilise pour cela les taux de

scolarisation et d'admission pour le préscolaire, le primaire et le secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycle).

1.3.1. Les taux de scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) exprime le nombre d'élèves scolarisés dans un degré d'enseignement en pourcentage du nombre d'élèves en âge d'être scolarisé dans ce même degré d'enseignement. Il indique la capacité du système éducatif à inscrire les élèves d'un groupe d'âge particulier. Il peut être aussi utilisé conjointement avec le Taux Net de Scolarisation (TNS) pour mesurer l'importance de la scolarisation des enfants ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint l'âge officiel d'entrée à l'école.

Graphique24 : EVOLUTION DES TBS DE 2010-2011 A 2013-2014



1.3.1.1. Le Préscolaire

Le TBS du préscolaire, bien qu'en progression, demeure très faible en 2013-2014. En effet, l'offre éducative dans le préscolaire est d'environ 7 enfants âgés de 3 à 5 ans sur 100. En trois (3) ans, de 2010-2011 à 2013-2014, le TBS a augmenté de 2,8 points, passant ainsi de 4,1% à 6,9%. Cela représente un accroissement moyen annuel de 0,9 point. Selon le genre, le TBS évolue dans les mêmes proportions aussi bien chez les filles que chez les garçons. Dans ce degré, le TBS des filles (7%) est légèrement plus élevé que celui des garçons (6,8%).

1.3.1.2. Le Primaire

Le TBS au Primaire poursuit sa croissance et atteint 94,7% en 2013-2014. Bien qu'élevé, ce taux cache des disparités régionales. De plus, il n'est pas suffisant pour atteindre la scolarisation universelle. Pour réaliser cet objectif, il faudrait que les scolarisations précoces et tardives soient résorbées et donc que le taux net atteigne 100%. En se référant au taux net de scolarisation (TNS) qui est de 77%, l'on comprend que 23 enfants âgés de 6 à 11 ans sur 100 ne sont pas au Primaire. Une infime partie soit 0,6% se retrouve déjà au premier cycle du secondaire mais la plupart reste à scolariser.

De 2010-2011 à 2013-2014, le TBS dans l'ensemble, a connu une augmentation de 10,9 points. Toutefois chez les filles, sur la même période, l'augmentation est plus forte. Elle est de 12,1 points (de 77,5% à 89,6%) contre 9,9 points pour les garçons (de 89,8% à 99,7%). Cependant, la scolarisation est toujours plus importante chez les garçons. Cette augmentation sans cesse croissante du taux de scolarisation des filles est imputable aux campagnes de sensibilisation pour leur scolarisation, aux efforts entrepris depuis quelques années pour stimuler la demande d'éducation, notamment la création et l'extension des cantines scolaires, la construction de nouvelles salles de classe ainsi que la distribution gratuite de kits scolaires.

1.3.1.3 Le Secondaire

Dans ce degré d'enseignement en général, le TBS passe de 35,5% en 2010-2011 à 41,2% en 2013-2014, soit une augmentation de 5,7 points. Cette évolution cache toutefois des inégalités et un déficit en termes d'offre éducative selon le cycle d'études.

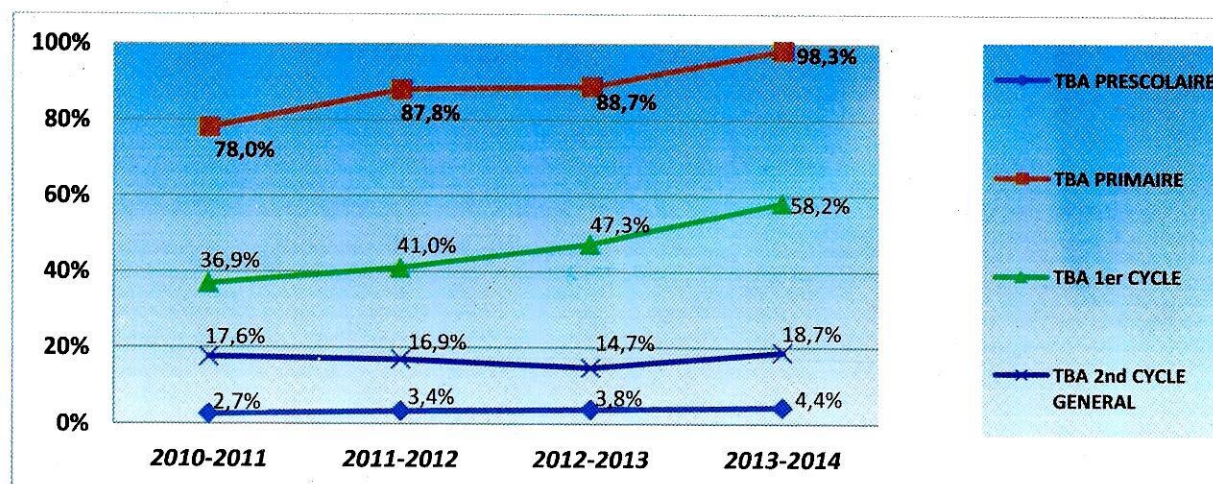
Au premier cycle, de 2010-2011 à 2013-2014, le TBS passe de 39,7% à 50,8% soit une hausse globale de 11,1 points. L'augmentation de l'offre éducative dans ce cycle est principalement due à l'appui important de l'enseignement privé. En effet, l'enseignement privé compte, en 2013-2014, près de la moitié des élèves (48,5%). A ce jour, les effectifs du premier cycle du Secondaire ne représentent que la moitié des adolescents âgés de 12 à 15 ans qui devrait y être.

En ce qui concerne le **second cycle**, il importe de faire la différence entre le TBS intégrant l'enseignement technique et celui qui concerne uniquement le secondaire général. Dans les deux cas, le constat fait état d'une baisse du TBS de 2010-2011 à 2013-2014. En effet, tandis que la population scolarisable dans ce cycle connaît un accroissement moyen annuel de 1,9% entre 2010 et 2013, le nombre d'élèves croît moins vite de 2012-2013 à 2013-2014 (0,5%). Il connaît en moyenne une baisse annuelle de 2,5% sur la période allant de 2010-2011 à 2013-2014. Cependant, cette baisse est plus marquée dans le second cycle du secondaire général (5,9%). Il serait souhaitable qu'une étude plus approfondie se penche sur les déterminants d'un tel recul des effectifs. En prenant en compte les effectifs de l'enseignement technique, le TBS du secondaire diminue en passant de 31,1% à 27,2% entre 2010-2011 et 2013-2014. Sur cette même période, le TBS du second cycle du secondaire général passe de 29,4% à 23,1%. L'effectif du second cycle du secondaire général représente moins du quart des adolescents de 16 à 18 ans qui devraient y être.

1.3.2 Les taux d'admission

Le Taux Brut d'Admission (TBA) représente le nombre total des nouveaux élèves en première année d'un cycle, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à ce niveau. Il a pour objet d'indiquer le niveau général d'accès au cycle concerné. Il indique également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrée à ce niveau.

Graphique25 : EVOLUTION DES TBA SELON LE CYCLE DE 2010-2011 A 2013-2014



L'accès au **Préscolaire** est très faible et n'évolue pas de façon significative. En 2013-2014, la capacité d'accueil en petite section n'est que de 4,4% des enfants âgés de trois (3) ans, âge légal d'entrée au Préscolaire.

Au Primaire, de 2010-2011 à 2013-2014, l'accès en première année du Cours Préparatoire (CP1) est passé de 78% à 98,3%, soit une hausse de plus de 20 points en trois ans. Quoiqu'important, ce TBA de 98,3% révèle que le système éducatif n'est pas encore capable d'accueillir au CP1 tous les enfants âgés de 6 ans. De plus, l'existence des phénomènes de scolarisation précoce et tardive fait que les enfants de 6 ans ne représentent que 63,9% des effectifs du niveau. De ce qui précède, il découle que le Taux Net d'Admission qui est obtenu en ne prenant en compte que les élèves de 6 ans au CP1 est de 70,3%.

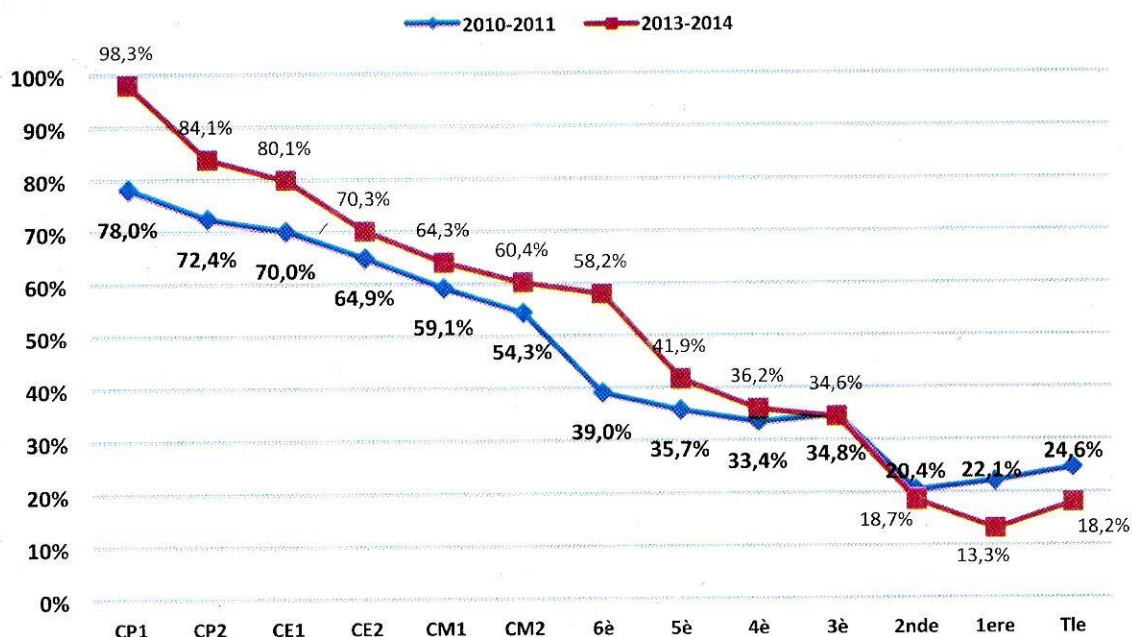
Concernant la première année du **premier cycle du Secondaire**, le TBA est passé de 47,3% en 2012-2013 à 58,2% en 2013-2014. Cependant, il reste faible, car plus de 4 adolescents de 12ans sur 10 ne sont pas en 6^{ème}. Certains sont au Primaire, d'autres à un niveau plus élevé et quelques-uns en dehors du système éducatif.

Dans le second cycle, **l'accès en seconde** quoiqu'ayant connu un accroissement de 4 points (14,7% à 18,7%) de 2012-2013 à 2013-2014, demeure très faible. Moins d'un cinquième (18,7%) des adolescents âgés de 16 ans a accès au second cycle.

Evolution du profil de scolarisation transversal: une amélioration du taux d'accès à l'école

Afin de mieux appréhender le parcours scolaire des élèves et de juger le niveau d'accès à chaque classe, un regard est porté sur le profil de scolarisation transversal qui est le mieux indiqué pour décrire le parcours scolaire des élèves dans le système puisqu'il est construit comme une suite de taux d'accès aux différentes années d'études. Le profil de scolarisation transversal identifie les taux d'accès dans chacune des classes du système à la date d'observation, en référence aux populations en âge de les fréquenter. Si on se situe dans le présent, il donne une photographie instantanée du système.

Graphique26: PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL



Le graphique ci-dessus révèle qu'entre 2010-2011 et 2013-2014, du Primaire au premier cycle du Secondaire les taux d'accès se sont améliorés et ce, plus fortement au CP1 et en 6^{ème}. Cependant on note un recul des taux d'accès dans le second cycle du Secondaire sur la même période.

1.4 Scolarisation des filles

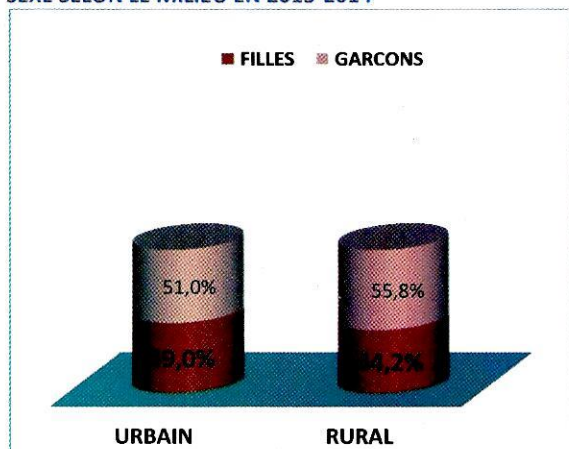
1.4.1. Dans l'enseignement préscolaire

Au niveau de l'enseignement préscolaire, sur un total de 129 371 élèves, en 2013-2014, l'on dénombre 64 373 filles soit 49,76% de l'ensemble des élèves de ce degré d'enseignement. Il y a presque autant de filles que de garçons. La parité entre filles et garçons est donc presque acquise. L'implantation de la plupart des écoles préscolaires dans les zones urbaines explique en partie cette situation. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des filles (7,0%) est très légèrement supérieur à celui des garçons (6,8%). Cela induit un indice de parité entre les sexes supérieur à 1 tant pour le TBS que pour le TBA. Pour ce dernier indicateur, on observe 4,5% pour les filles contre 4,3% pour les garçons.

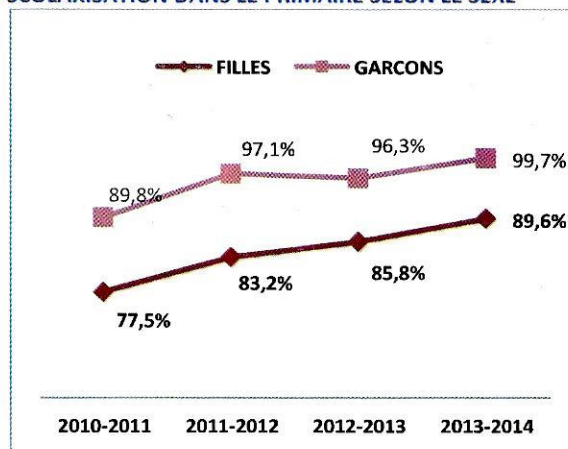
1.4.2. Dans l'enseignement primaire

En 2013-2014, l'enseignement primaire a enregistré 3 176 874 élèves. Le nombre de filles s'élève à 1 473 000, soit 46,3% de l'effectif total des élèves. Cette proportion est plus faible en milieu rural (44,2%) qu'en milieu urbain (49,0%). Cependant, entre 2012-2013 et 2013-2014, le nombre de filles dans le primaire s'accroît plus vite (5,9%) que celui des garçons (4,9%). Cela entraîne une progression du TBS des filles plus rapide que celle des garçons. En effet, de 2010-2011 à 2013-2014, le TBS des filles s'est accru de 12,1 points contre 9,9 points pour les garçons.

Graphique27 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR SEXE SELON LE MILIEU EN 2013-2014



Graphique28 : EVOLUTION DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE SELON LE SEXE

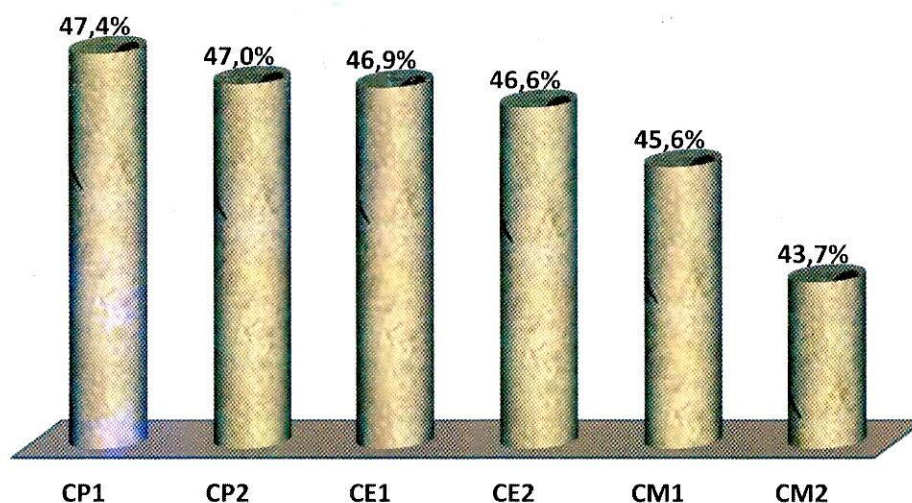


A l'entrée au CP1, le TBA des garçons (101,2%) est supérieur à celui des filles (95,2%). Le système éducatif accueille un nombre de filles inférieur à celui des garçons âgés de six ans.

En fin de cycle primaire, une analyse du taux d'achèvement révèle que celui des filles demeure plus faible. En 2013-2014, les filles atteignant la dernière année du primaire représentent juste un peu plus de la moitié (54,2%) de celles qui sont en âge d'y être inscrites.

Aussi, en désagrégeant les effectifs par niveau d'étude selon le sexe, les proportions des filles baissent-elles avec l'élévation du niveau d'études. De 47,4% au CP1, on atteint au CM2 43,7% de filles dans les effectifs des élèves.

Graphique29 : PROPORTION DES FILLES DANS LES EFFECTIFS DU PRIMAIRE SELON LE NIVEAU EN 2013-2014

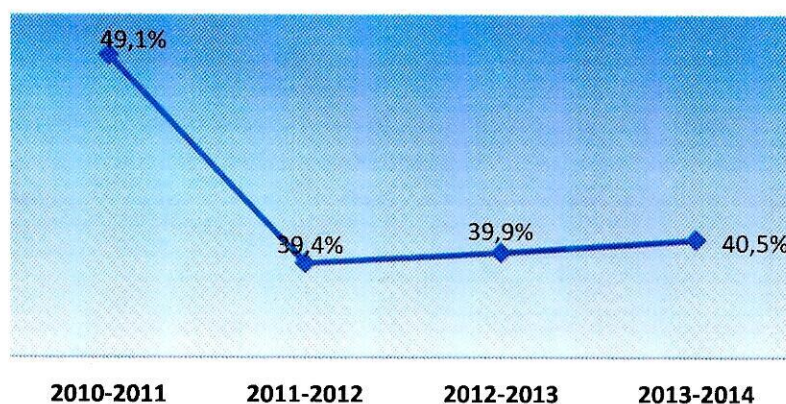


1.4.3. Dans l'enseignement secondaire général

Durant l'année scolaire 2013-2014, sur les 1 321 556 élèves dans les établissements publics et privés relevant de l'enseignement secondaire général, 535 010 sont des filles soit 40,5 %.

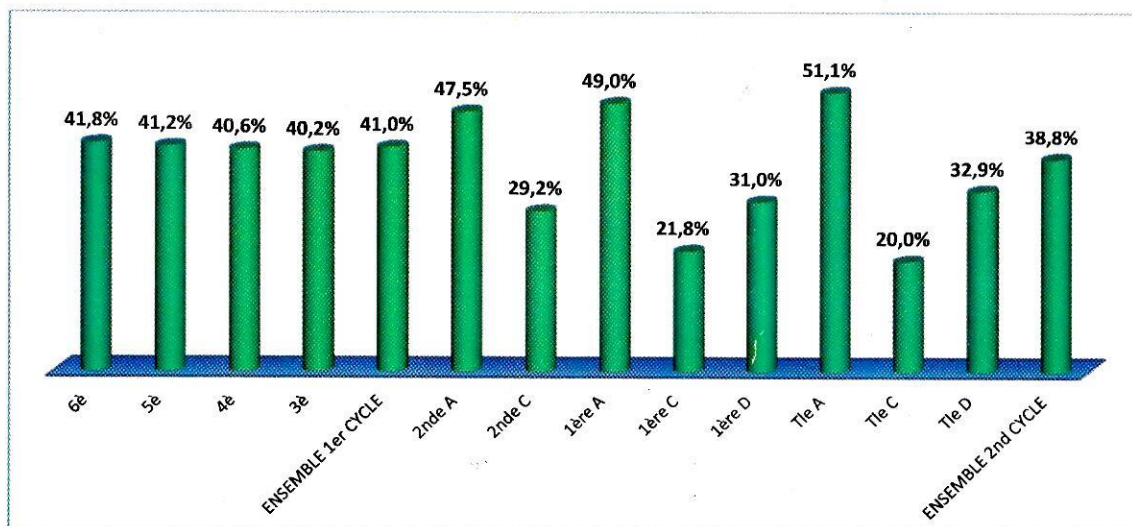
Cette proportion, après une baisse de 9,7 points, entre 2010-2011 et 2011-2012, est demeurée quasiment constante.

Graphique30 : PROPORTION DES FILLES DANS LE SECONDAIRE GENERAL EN 2013-2014



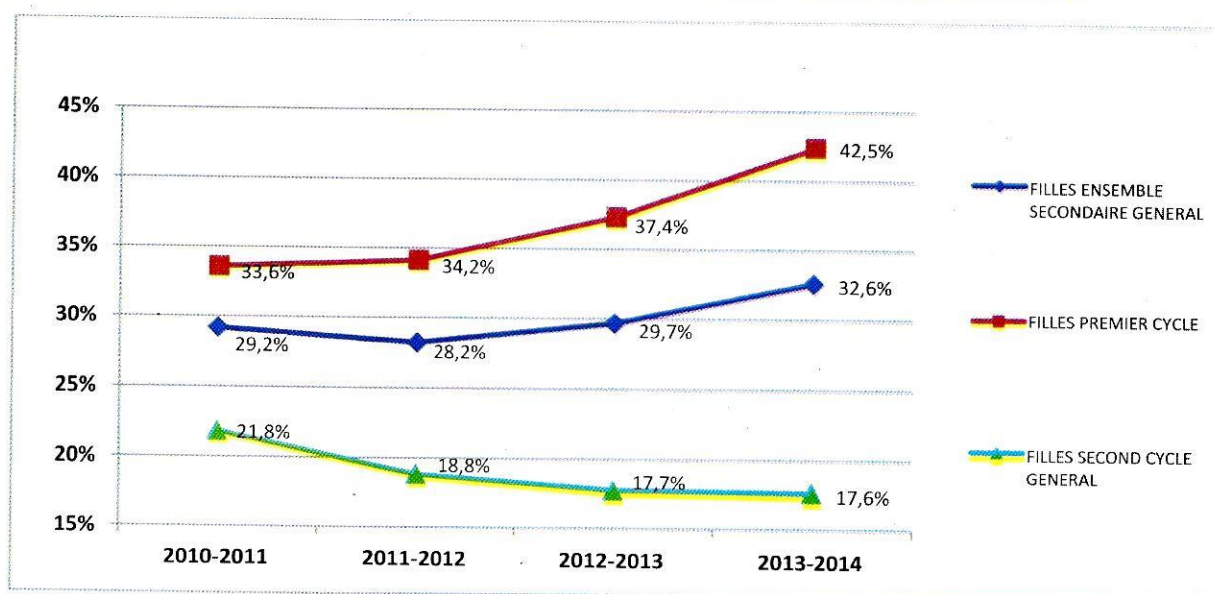
Si dans l'ensemble du Secondaire général, environ 4 élèves sur 10 sont des filles, il existe cependant des disparités en fonction du niveau d'études. Ainsi, dans le premier cycle, la proportion des filles baisse avec l'élévation du niveau d'études. Au second cycle, on constate que la proportion des filles dans les séries scientifiques n'atteint pas le tiers des effectifs.

Graphique31 : PROPORTION DES FILLES PAR NIVEAU DANS LE SECONDAIRE GENERAL EN 2013-2014



En 2013-2014, le Taux Brut de Scolarisation des filles dans le Secondaire général est de 32,6%. Ce TBS des filles passe à 34,3% lorsqu'on associe les filles scolarisées dans l'enseignement technique. Au premier cycle, le taux de scolarisation des filles est de 42,5% contre 58,8% pour les garçons. Si dans le premier cycle, le TBS des filles est en hausse, on constate par contre qu'il baisse dans le second cycle du Secondaire général pour atteindre 17,6%. Cette dernière valeur atteint les 21,5% lorsqu'on y associe les filles des établissements techniques.

Graphique32 : EVOLUTION DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION DES FILLES DANS LE SECONDAIRE GENERAL



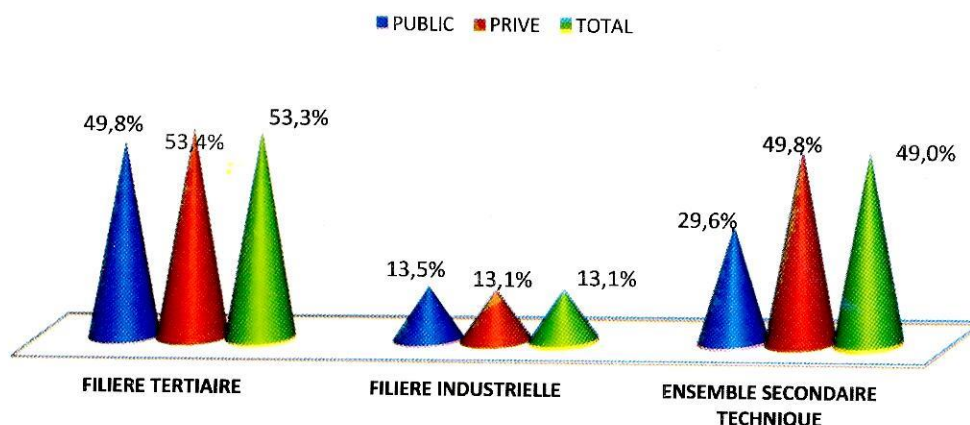
1.4.4. Dans l'enseignement secondaire technique

Au niveau de l'enseignement secondaire technique, le constat est tout autre. En effet, les statistiques révèlent que les filles sont mieux représentées dans l'ensemble. Toutefois, il faut mentionner leur sous-représentation dans les filières industrielles où elles ne sont que 777 sur un total de 5 910, soit 13,1%. En outre, on note une forte présence des filles dans les établissements privés, soit 49,8% contre 29,6% dans le public. Concernant l'effectif total sur 55 642 élèves, 27 283 sont de sexe féminin, soit près de la moitié (49%). Nous tendons alors vers la parité filles-garçons.

Tableau6 : REPARTITION DES FILLES PAR STATUT ET PAR FILIERES DANS LE SECONDAIRE TECHNIQUE

STATUT	FILIERES TERTIAIRES			FILIERES INDUSTRIELLES			ENSEMBLE SECONDAIRE TECHNIQUE		
	TOTAL	FILLES	% FILLES	TOTAL	FILLES	% FILLES	TOTAL	FILLES	% FILLES
PUBLIC	909	453	49,8%	1135	153	13,5%	2044	606	29,6%
PRIVE	48823	26053	53,4%	4775	624	13,1%	53598	26677	49,8%
TOTAL	49732	26506	53,3%	5910	777	13,1%	55642	27283	49,0%

Graphique33 : PROPORTION DES FILLES PAR FILIERE SELON LE STATUT



En définitive, bien que la parité ne soit pas encore atteinte, l'évolution des indices de parité est révélatrice d'une tendance encourageante. Mais cette évolution ne doit pas faire perdre de vue les entraves liées à la scolarisation de la jeune fille. En effet, pour atteindre la scolarisation universelle de la jeune fille, il faut l'affranchir des pesanteurs socio-économiques et culturelles et lutter également contre les grossesses en milieu scolaire et les mariages précoces.

1.5. Elèves sans extraits d'acte de naissance

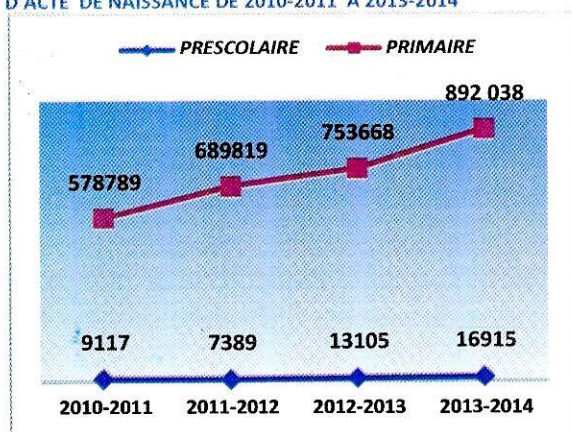
Le phénomène des élèves sans extraits d'acte de naissance concerne les degrés d'enseignement du Préscolaire et du Primaire.

1.5.1. Evolution des effectifs élèves sans extraits d'acte de naissance

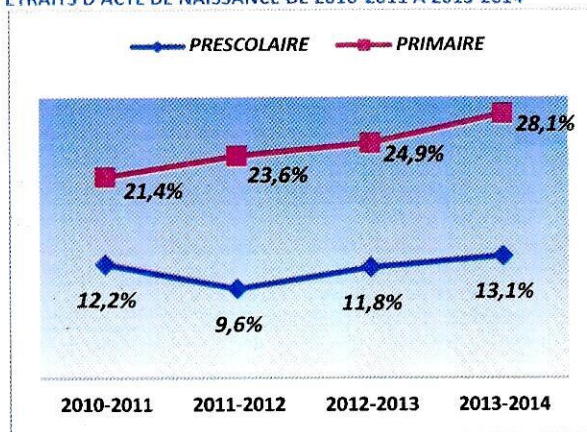
Le nombre d'élèves sans extraits d'acte de naissance dans le système éducatif est en pleine croissance.

Au Préscolaire, le nombre d'élèves sans extraits d'acte de naissance s'est accru en moyenne par année de 22,9% entre 2010-2011 et 2013-2014. De 2010-2011 à 2013-2014, au Primaire, il a connu un accroissement moyen annuel de 15,5% supérieur à celui du nombre d'élèves sur la même période qui est de 5,5%.

Graphique34 : EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DE 2010-2011 A 2013-2014



Graphique35 : EVOLUTION DES PROPORTIONS DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DE 2010-2011 A 2013-2014

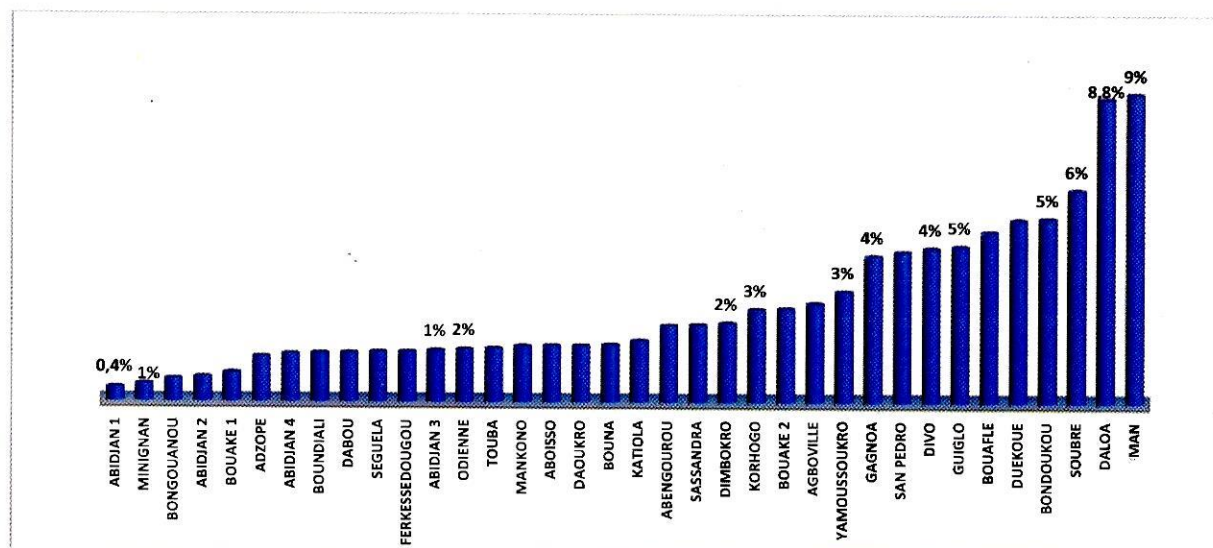


1.5.2. La situation des élèves sans extraits de naissance en 2013-2014 dans le Primaire

Le nombre d'élèves de l'Enseignement Primaire ne disposant pas d'extraits d'acte de naissance demeure très important. En effet, au titre de l'année scolaire 2013-2014, 892 038 enfants sont concernés, soit 28% de l'effectif total des élèves. Les élèves du CP1, avec un nombre de 273 261, sont les plus nombreux.

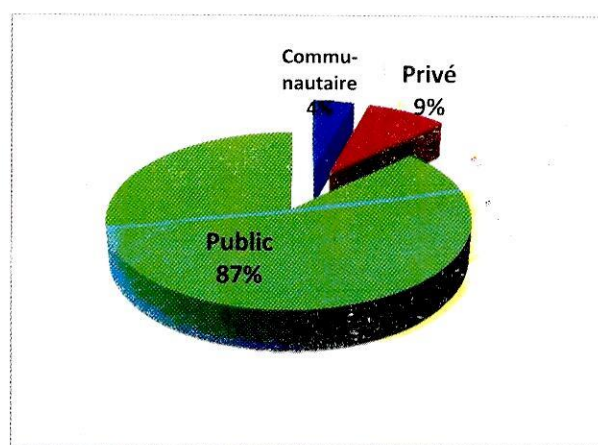
En 2012-2013, le nombre d'élèves sans extraits d'acte de naissance était de 753 668. Ce chiffre connaît donc en 2013-2014, une progression de 18%. L'ensemble des DRENET est concerné, avec en première position Man (80 127 élèves). La DRENET Abidjan 1 a le plus faible nombre avec 3 589 élèves soit 0,4%.

Graphique36 : REPARTITION DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE DANS LE PRIMAIRE EN 2013-2014

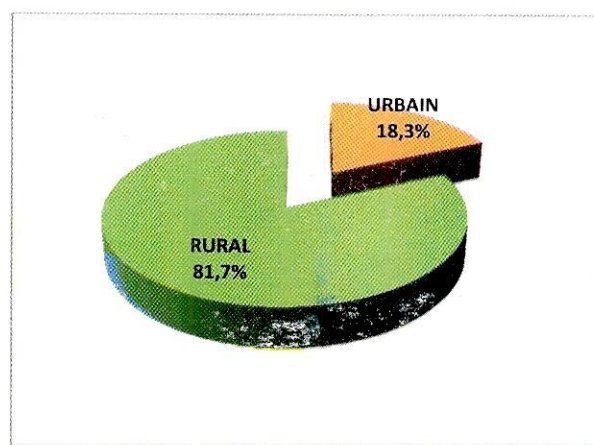


Ce phénomène concerne en particulier les élèves des zones rurales avec 729 029 cas. Ainsi sur 100 élèves ne détenant pas d'extrait d'acte de naissance, près de 82 sont en milieu rural. Les élèves sans extrait de naissance fréquentent à 87% les écoles primaires publiques.

Graphique37 : REPARTITION DES ELEVES SANS EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE SELON LE STATUT EN 2013-2014



Graphique38 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE SANS EXTRAITS D'ACTE NAISSANCE SELON LE MILIEU D'HABITATION EN 2013-2014



Pour une meilleure gestion de l'Enseignement primaire, il est envisagé l'immatriculation des élèves des cours moyens (CM1, CM2) de ce degré d'enseignement. Or, ce projet repose sur la prise en compte des informations figurant sur les extraits d'acte de naissance. Il est à signaler que 122 890 élèves des Cours Moyens sont sans extrait d'acte de naissance.

La volonté politique d'une scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école, ne doit donc pas occulter la résolution de ce phénomène des sans extraits d'acte de naissance pour une mise en œuvre efficiente des nouveaux outils de gestion de notre système éducatif.

Il s'agit ici de l'importante question de l'état civil qui est un des fondements de l'Etat de droit. Ainsi, dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015, pour ce qui concerne cette question, il est préconisé que soient établies des relations institutionnelles entre le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) et le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS), à travers le projet de Modernisation de l'Etat Civil en Côte d'Ivoire (MECCI), en vue d'y trouver les solutions idoines.

Il importe donc que la Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DPES) en liaison avec le Cabinet du MENET prenne des initiatives à cet effet.



II. PERSONNEL ENSEIGNANT

Il s'agit des enseignants qui dispensent effectivement les cours dans les écoles et les établissements scolaires. En 2013-2014, pour les 4 683 443 élèves, tous degrés d'enseignement confondus, les systèmes éducatifs ivoiriens disposent de 128 799 enseignants dont 67,9% sont au Public.

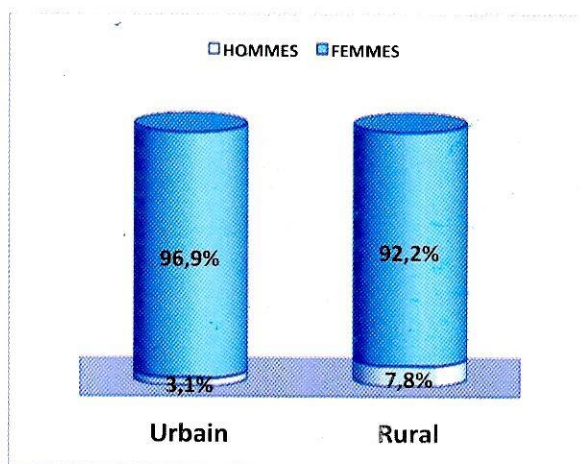
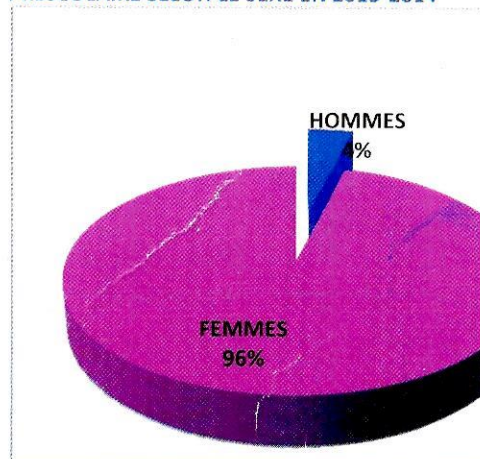
2.1. Nombre d'enseignants

2.1.1. Les enseignants du Préscolaire

De 2010-2011 à 2013-2014, le nombre d'enseignants dans le Préscolaire s'est accru en moyenne par année de 11,3%. De 2012-2013 à 2013-2014, le nombre d'enseignants est passé de 5 374 à 5 921 soit une hausse de 10,2%.

Les enseignants du Préscolaire sont en grande majorité des femmes, soit 96% de tous les enseignants de ce degré d'enseignement. Cette proportion importante de femmes est légèrement plus basse en milieu rural où les hommes ont une proportion de 7,8%, soit plus du double de celle en milieu urbain qui est de 3,1%.

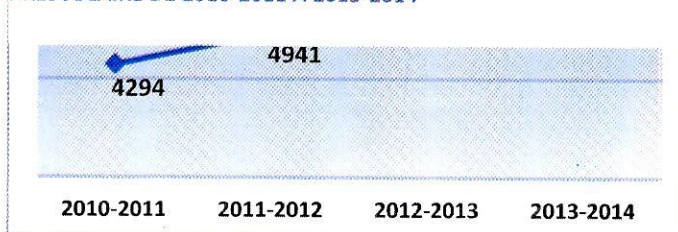
Graphique39 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON LE SEXE EN 2013-2014



Graphique40 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE PAR MILIEU SELON LE SEXE EN 2013-2014

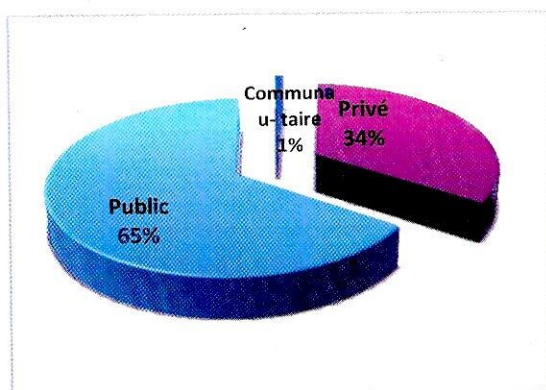
L'enseignement préscolaire public a le plus grand nombre d'enseignants. En effet, ce degré d'enseignement renferme à lui seul 65% des enseignants contre 34% dans le Privé.

Graphique41 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS AU PRESCOLAIRE DE 2010-2011 A 2013-2014

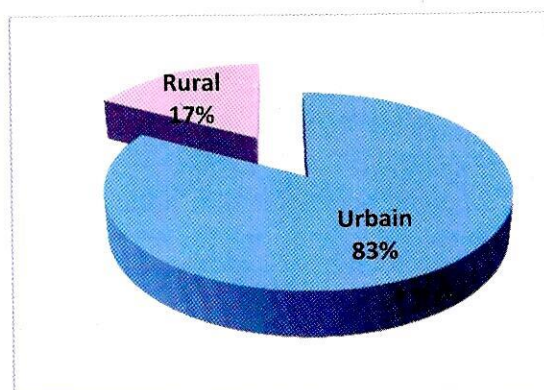


Par ailleurs, la répartition des enseignants selon la zone d'implantation, indique une proportion plus importante en milieu urbain (83%) qu'en milieu rural (17%).

Graphique42 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014



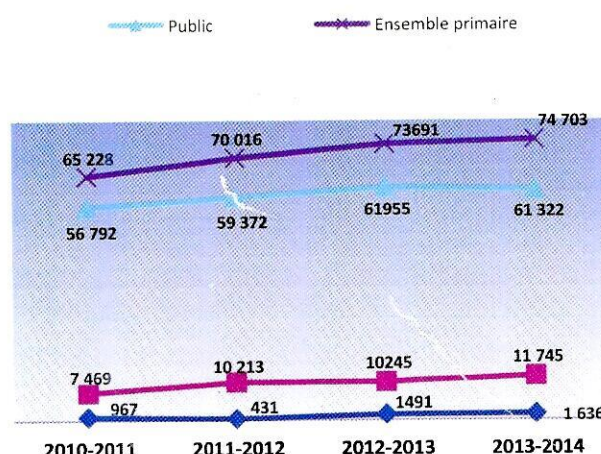
Graphique43 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON LE MILIEU D'IMPLANTATION EN 2013-2014



2.1.2 Les enseignants du primaire

Dans le système éducatif ivoirien, le Primaire est le degré d'enseignement le plus pourvu en enseignants. En 2013-2014, leur nombre qui est de 73 703 s'est accru de 1,4% par rapport à 2012-2013. Cependant, bien que sur la même période, le nombre d'enseignants du privé et du communautaire soit également en hausse respectivement de 14,6% et de 9,7%, le nombre d'enseignants dans le Primaire public a connu un recul de 1%. Cette baisse pourrait s'expliquer par le retrait des enseignants bénévoles dans le Public pour formation dans les CAFOP et la sortie des classes de certains enseignants, soit pour cause de maladie, soit pour assurer des tâches administratives. En 2013-2014, les enseignants dans le Public représentent 82% contre 84,1% l'année précédente.

Graphique44 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS PRIMAIRE DE 2010-2011 A 2013-2014

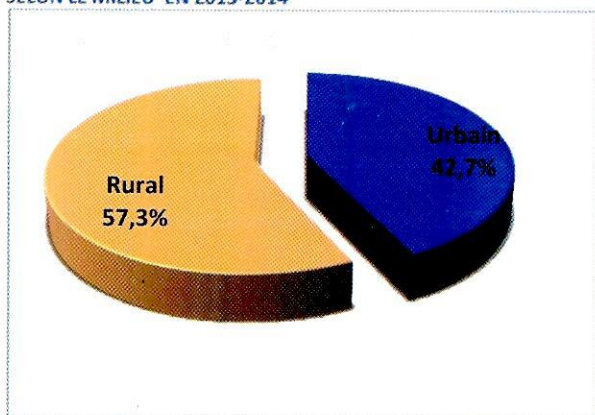


Compte tenu du grand nombre d'élèves qu'elle renferme, la zone rurale est la plus pourvue en enseignants soit 57,3%.

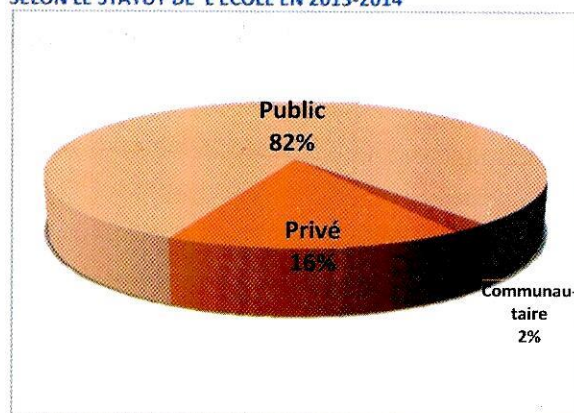
**Les élèves maîtres du CAFOP
D'Abidjan**



Graphique45 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE MILIEU EN 2013-2014

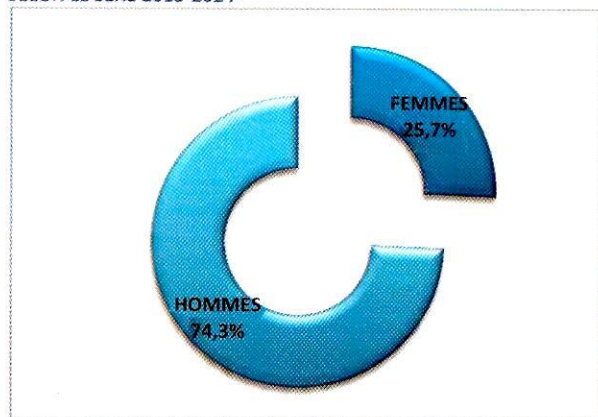


Graphique46 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014

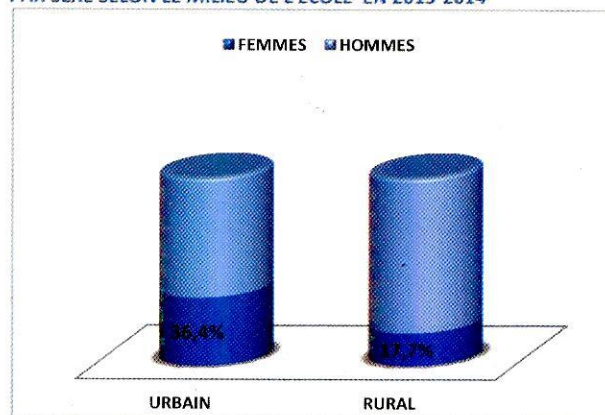


Avec 19 168 enseignantes en 2013-2014, la proportion des femmes passe à 25,7% contre 25% en 2012-2013. En dépit de cette légère hausse, il existe toujours une disparité entre hommes et femmes, la proportion des hommes étant de 74,3%. En milieu rural, les enseignants sont plus nombreux qu'en milieu urbain. Toutefois, les femmes sont moins représentées en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 82,3% des enseignants en zone rurale sont des hommes tandis qu'en milieu urbain ils ne valent que 63,6%.

Graphique47 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE SELON LE SEXE 2013-2014



Graphique48 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR SEXE SELON LE MILIEU DE L'ECOLE EN 2013-2014

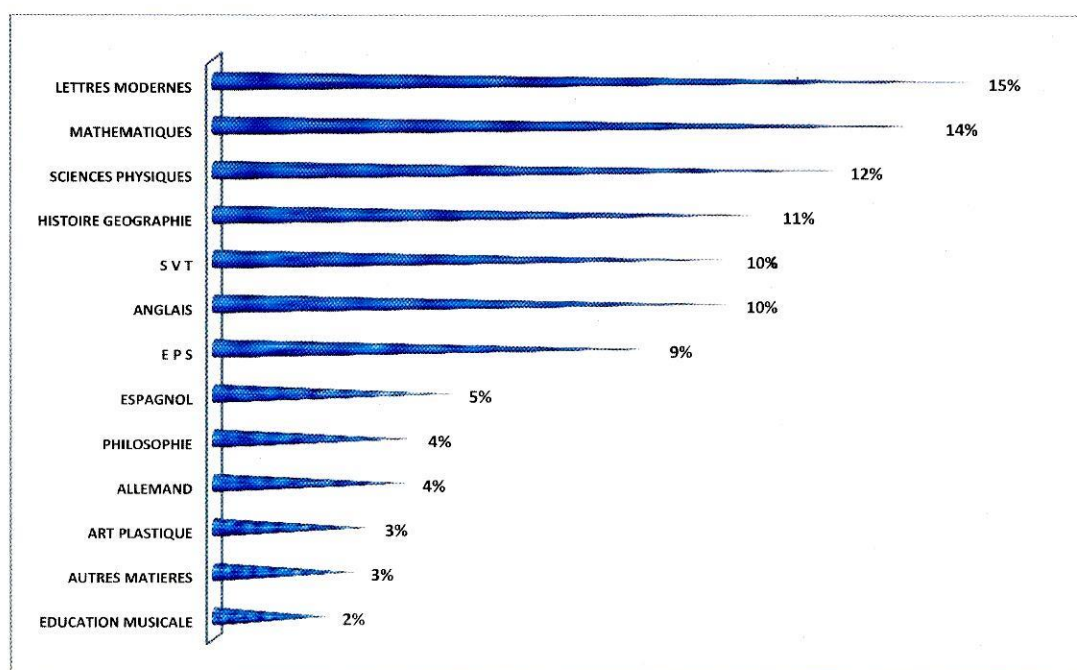


Il existe au Primaire des enseignants suppléants qui dispensent les cours en lieu et place des titulaires lorsque ceux-ci sont absents. Ils représentent 1,7% des enseignants. Au Public, cette proportion vaut 1,6%. Néanmoins certaines DRENET comme celles d'Abidjan 2, d'Abidjan 3, d'Abidjan 4 et de Bouaké 1 ont 3%, voire plus de suppléants.

2.1.3. Les enseignants du Secondaire

Les 1 321 556 élèves dans le Secondaire général sont encadrés par 42 872 enseignants dont 6 245 femmes soit 14,6%. La répartition des enseignants du Public selon les matières enseignées montre que les enseignants de Lettres modernes (15%), de Mathématiques (14%), de Sciences physiques (12%), de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) (10%) et d'Anglais (10%) sont les plus nombreux. Ils représentent plus de 1 enseignant sur 10 pour chacune de ces matières.

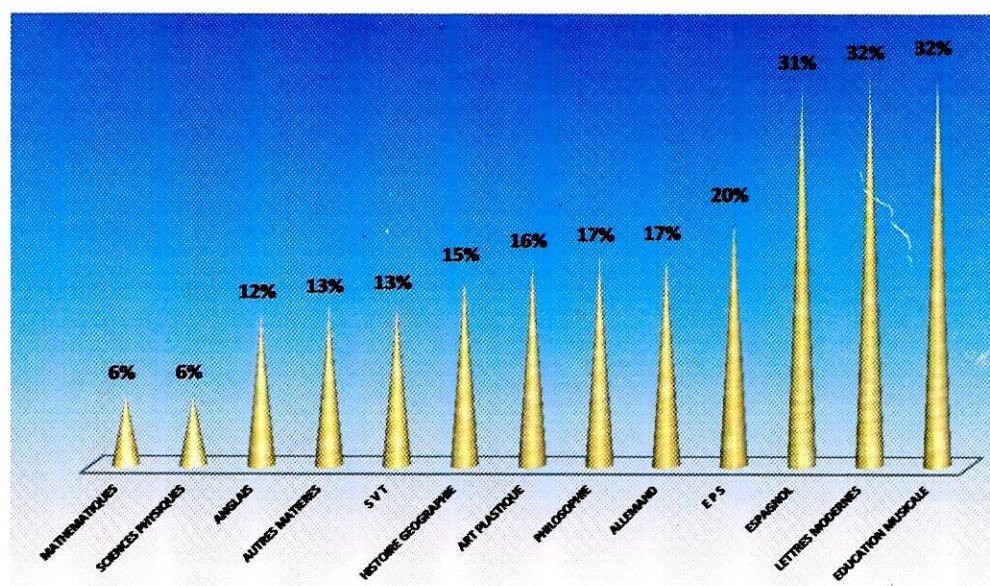
Graphique49 REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE GENERAL PUBLIC SELON LA MATIERE EN 2013-2014



La participation des femmes à la fonction enseignante dans le Secondaire public

Dans le Secondaire général public, les femmes représentent 16,2% des enseignants. Elles sont faiblement représentées en Mathématiques et en Sciences physiques où elles ne valent que 6% des enseignants. Elles sont cependant mieux représentées dans l'enseignement des matières telles que : Espagnol, Lettres modernes et Education musicale où on dénombre plus de 3 enseignantes sur 10.

Graphique50 : PROPORTION DES ENSEIGNANTES PAR MATIERE DANS LE SECONDAIRE GENERAL PUBLIC EN 2013-2014



Les enseignants du Secondaire technique sont au nombre de 5 303 dont 14,4% de femmes. Avec 4934 enseignants, le Privé renferme 93% de l'effectif total.

Les postes vacants

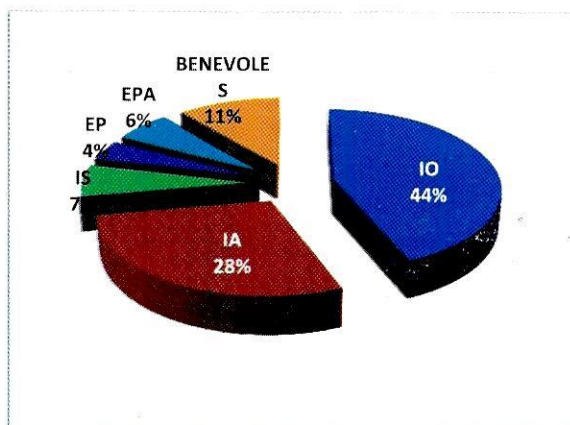
Dans le Secondaire général, au cours de l'année scolaire 2013-2014, 1 783 postes d'enseignants sont restés vacants. Ce déficit est plus important dans le premier cycle où on en dénombre 1 169, soit 65,6%. Dans le Public, l'on recense 1 225 postes vacants dont 72,8% au premier cycle. Les DRENET de Bondoukou (239), de Man (229), d'Abidjan 2 (205) et de Daloa (145) sont les plus concernés par la vacance des postes dans le Public. Les matières concernées sont les Lettres modernes, les Mathématiques et les Sciences de la vie et de la terre.

2.2. Répartition des enseignants par emploi

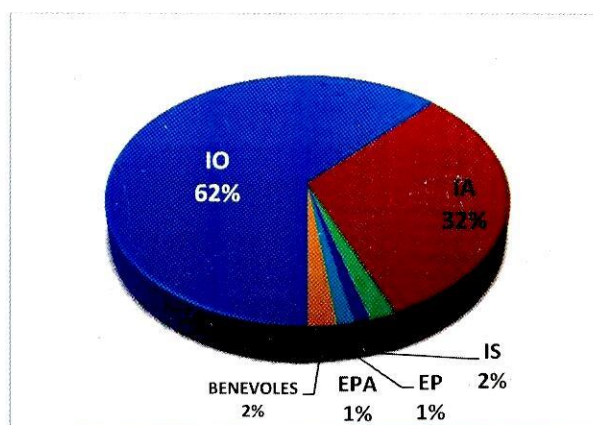
2.2.1. Au Préscolaire

Selon l'emploi des enseignants du Préscolaire, on distingue les Instituteurs Ordinaires (IO), les Instituteurs Adjoints (IA), les Instituteurs Stagiaires (IS), les Educateurs Préscolaires (EP), les Educateurs Préscolaires Adjoints (EPA). Les instituteurs ordinaires sont les plus nombreux (2 597) et représentent 44% des enseignants du Préscolaire. Cependant au Public, ils valent un peu plus de six (6) sur 10. Les bénévoles, représentant 11% des enseignants du Préscolaire, sont plus nombreux au Privé à hauteur de 81,3%.

Graphique51 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON L'EMPLOI EN 2013-2014



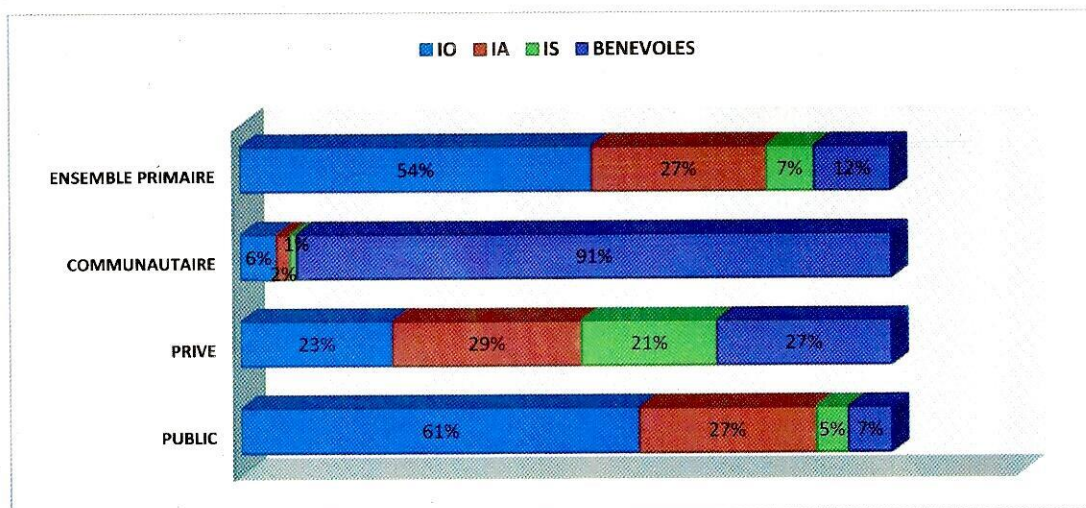
Graphique52 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE PUBLIC SELON L'EMPLOI EN 2013-2014



2.2.2. Au Primaire

Les enseignants du Primaire sont regroupés en quatre catégories : les Instituteurs Ordinaires (IO), les Instituteurs Adjoints (IA), les Instituteurs Stagiaires (IS) et les bénévoles. On distingue parmi les enseignants recrutés les IO, les IA, et les IS. Dans le Public, les IO constituent la part la plus importante des enseignants avec près de 61% tandis que dans le Privé, ils ne font qu'un peu plus de 23%. Les bénévoles qui ne sont pas recrutés par l'Etat représentent 12% dans l'ensemble. Dans le Public, ils représentent 7% des enseignants.

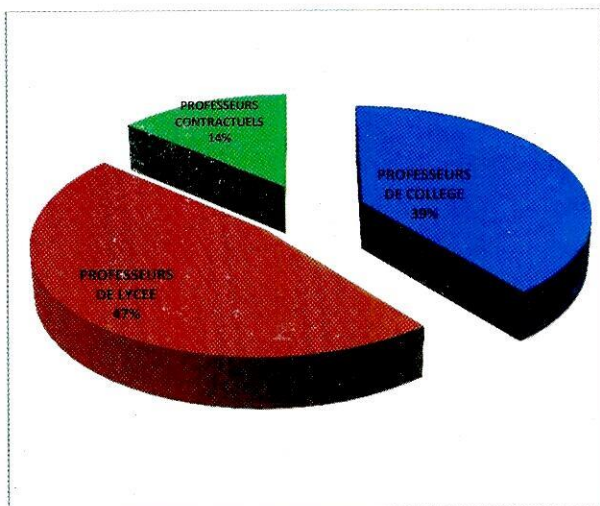
Graphique53 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR EMPLOI SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014



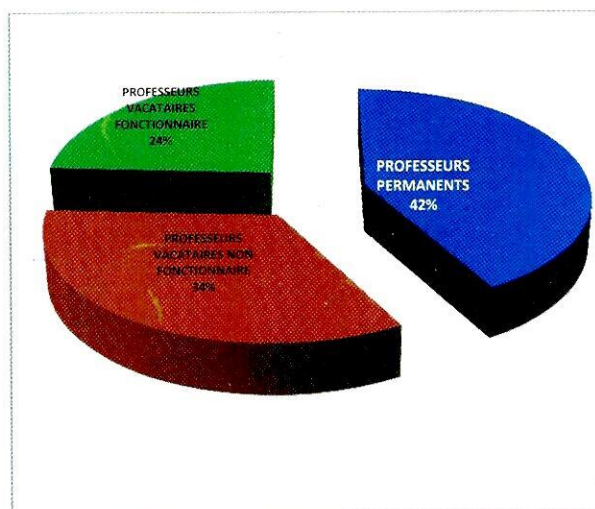
2.2.3. Au Secondaire

Les emplois des enseignants du Secondaire sont fonction du statut de l'établissement. Les enseignants du Public sont au nombre de 21 866 soit 51% et sont répartis en professeurs de lycée, professeurs de collège et professeurs contractuels. Ils représentent respectivement 47%, 39% et 14% du corps enseignant du Public. Sur les 26 684 enseignants que compte le Secondaire privé, l'on enregistre 42% de professeurs permanents, 34% de professeurs vacataires non fonctionnaires et 24% de professeurs vacataires fonctionnaires. Il apparaît donc que 6 678 enseignants fonctionnaires interviennent dans des établissements privés en tant que vacataires, seulement 6,2% sont des femmes.

Graphique54 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE PUBLIC SELON L'EMPLOI EN 2013-2014



Graphique55 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE GENERAL PRIVE SELON LE TYPE EN 2013-2014

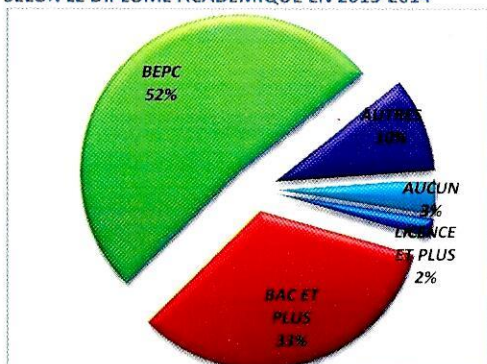


2.3. Qualification académique des enseignants

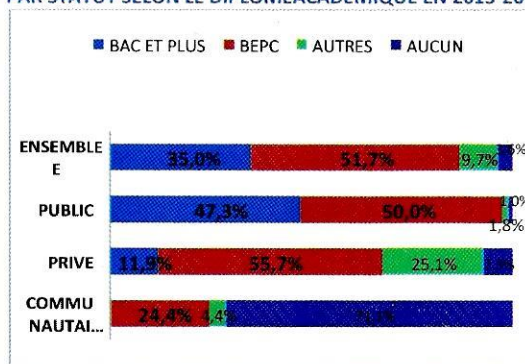
2.3.1. Les enseignants du Préscolaire

Un peu plus de la moitié (52%) des enseignants du Préscolaire a le BEPC, plus du tiers (35%) a le BAC. 97% des enseignants du Préscolaire sont titulaires d'un diplôme académique. Au Public, 1% des enseignants n'a aucun diplôme pédagogique, tandis qu'au Privé cette proportion vaut 7,3%. Dans le Communautaire, les enseignants sans diplôme académique valent en proportion environ dix fois plus qu'au privé soit 71,1%.

Graphique56 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON LE DIPLOME ACADEMIQUE EN 2013-2014



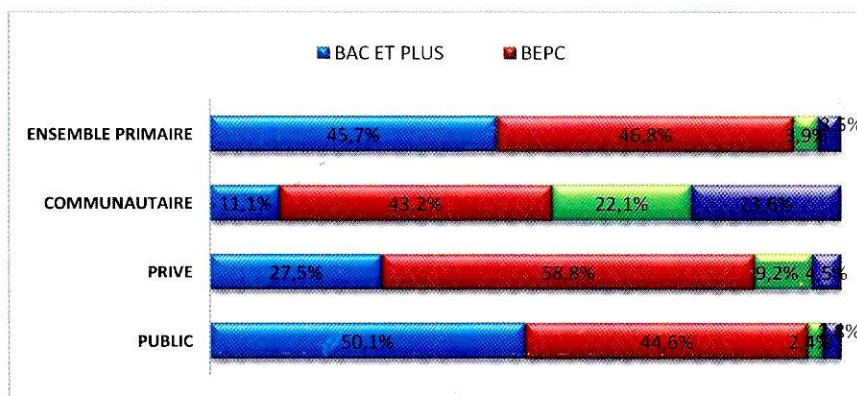
Graphique57 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE PAR STATUT SELON LE DIPLOME ACADEMIQUE EN 2013-2014



2.3.2. Les enseignants du Primaire

En 2013-2014, 3,5% des enseignants du Primaire n'ont aucun diplôme académique. Dans le Public, la moitié des enseignants a un diplôme équivalent au BAC et plus, 44,6% ont le BEPC et 2,4% ont un autre diplôme académique. Dans le Primaire privé, les enseignants qui n'ont que le BEPC comme diplôme académique valent 58,8%, soit près de 6 sur 10.

Graphique58 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR STATUT SELON LE DIPLOME ACADEMIQUE EN 2013-2014



2.3.3. Les enseignants du Secondaire

Les diplômes des enseignants enregistrés au niveau de l'enseignement Secondaire général sont le BAC, le DEUG, la Licence, la Maîtrise, le Doctorat et autres



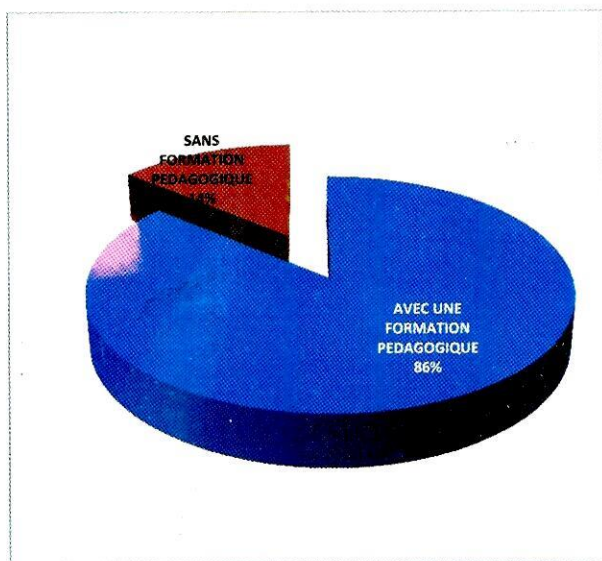
Les étudiants de l'ENS

2.4. Qualification pédagogique des enseignants les étudiants de l'ENS

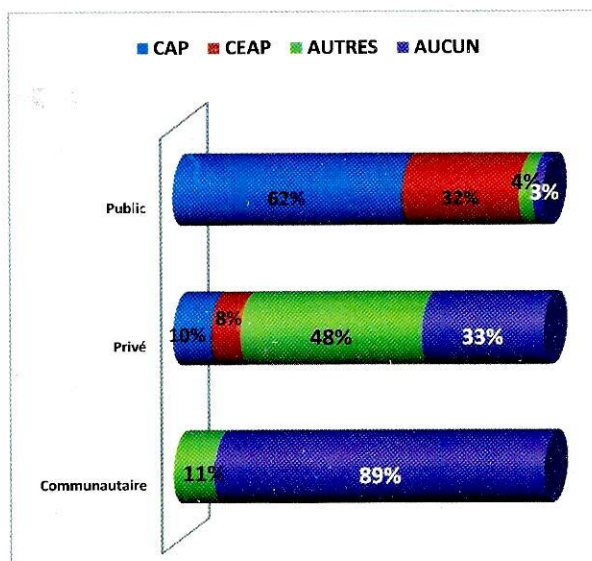
2.4.1. Les enseignants du Préscolaire

Parmi les enseignants du Préscolaire, il y a ceux qui ont bénéficié préalablement d'une formation pédagogique et ceux qui n'en ont eu aucune et dont la proportion s'élève à 14%. Les enseignants du Préscolaire sont initialement formés à l'INFS. Depuis quelques années, certains sont issus des CAFOP. Sur les 3 871 enseignants du Préscolaire public, 62% ont le CAP, 32% le CEAP, 4% se présentent comme ayant bénéficié d'une autre formation pédagogique et 3% n'ont reçu aucune formation pédagogique. Au Privé, le tiers des enseignants n'a aucune formation pédagogique. Quant aux enseignants dans le Communautaire, près de 9 sur 10 n'ont reçu aucune formation pédagogique.

Graphique59 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOILAIRE SELON LA FORMATION PEDAGOGIQUE



Graphique60 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCHOILAIRE PAR DIPLOME SELON LESTATUT DES ECOLES EN 2013-2014



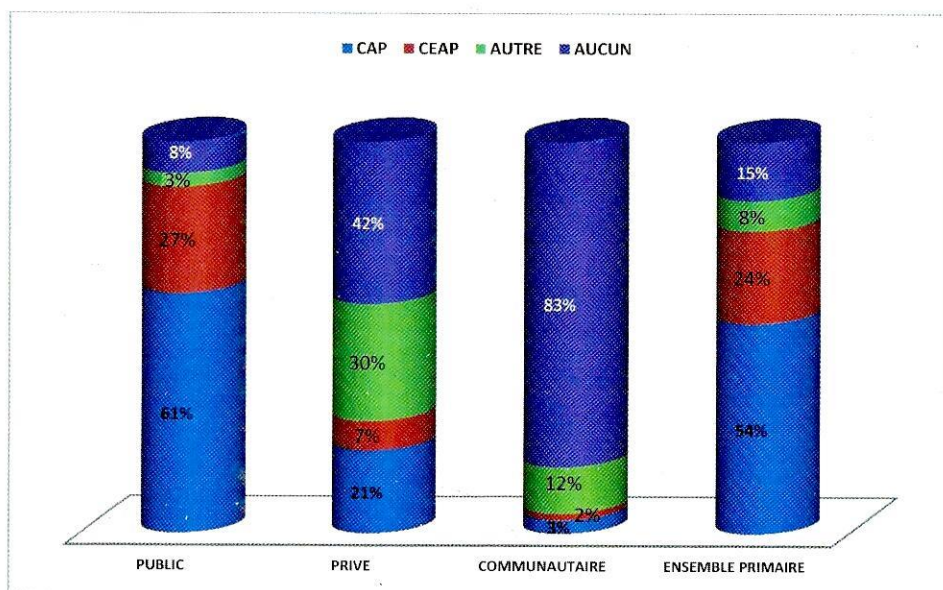
2.4.2. Les enseignants du primaire

Les enseignants du Primaire ont à 85% reçu une formation pédagogique. L'importance de la formation pédagogique de tous les enseignants devrait retenir l'attention des autorités éducatives.

Tableau7 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PAR DIPLOME PEDAGOGIQUE SELON LE STATUT EN 2013-2014

	CAP	CEAP	AUTRE	AUCUN	TOTAL
PUBLIC	37 447	16 772	2 105	4 998	61 322
PRIVE	2 484	879	3 492	4 890	11 745
COMMUNAUTAIRE	57	26	194	1 359	1 636
ENSEMBLE PRIMAIRE	39 988	17 677	5 791	11 247	74 703

Au Public, 61% des enseignants ont un CAP, 27% un CEAP et 8% ne disposent d'aucun diplôme pédagogique. Au Privé, plus de 4 enseignants sur 10 n'en ont aucun.



2.4.3. Les enseignants du Secondaire

La formation pédagogique des enseignants du Secondaire général se fait à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan. Conformément au décret n° 2007-695 du 31 décembre 2007 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, cette école recrute des ivoiriens titulaires du DEUG ou d'un diplôme admis en équivalence pour les Professeurs de collège et de la Maîtrise ou d'un diplôme admis en équivalence pour les Professeurs de lycée.

Par ailleurs, les enseignants d'Education Physique et Sportive sont formés à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Ceux de l'Education Musicale et d'Arts Plastiques reçoivent leur formation à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC).

Dans le Secondaire technique, les enseignants du Public sont pour la plupart formés à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) pour dispenser des cours dans les différentes matières techniques.

III. INFRASTRUCTURES ET COMMODITES

3.1. Disponibilité et état des infrastructures

En 2013-2014, 17 097 établissements scolaires ont été recensés. Près de trois quarts de ces établissements scolaires sont publics (74,4%) et au moins 9 sur 10 d'entre eux sont des écoles de l'enseignement préscolaire et primaire (soit 90,8% : 10,2% au préscolaire et 80,6% au primaire). Si l'enseignement secondaire général et technique est un phénomène urbain à part entière, dans l'enseignement préscolaire et primaire par contre, près de 6 écoles sur 10 sont en zone rurale. Par ailleurs, certaines écoles existent du fait de l'initiative propre des communautés villageoises : on les appelle les écoles communautaires. Ces écoles, en

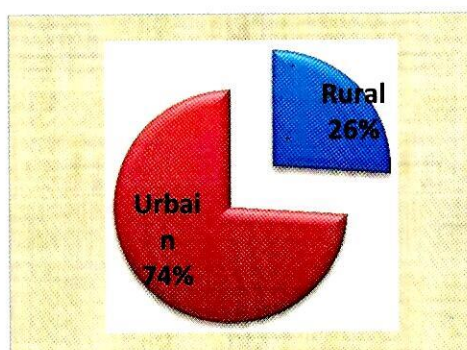
proportion relativement faible (4,3% en 2013/2014), deviennent de plus en plus fréquentes, surtout dans les zones où l'offre scolaire classique (public ou privé) est insuffisante ou inexistante. Elles constituent donc une réponse des communautés à une demande d'éducation croissante.

Tableau8: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PAR STATUT

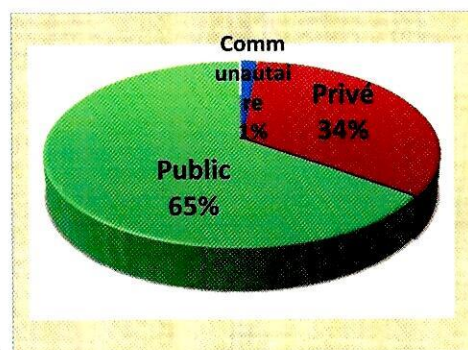
	2013-2014			
	Communautaire	Privé	Public	Total
Préscolaire	25	588	1 137	1 750
Primaire	714	1 838	11 233	13 785
Secondaire Général		954	342	1 296
Secondaire Technique		262	4	266

Au Préscolaire, on dénombre en 2013-2014, 1750 écoles dont deux-tiers (65,0%) sont publiques. Toutefois l'on observe une forte concentration des écoles maternelles en zone urbaine (74%). Toutes ces écoles comptent 4 308 salles de classe dont 17,1% en mauvais état qui doivent être réhabilitées. Au préscolaire, l'offre d'éducation est très insuffisante puisqu'il n'accueille que 7 enfants sur 100 en âge d'y être.

Graphique63: REPARTITION DES ECOLES SELON LE

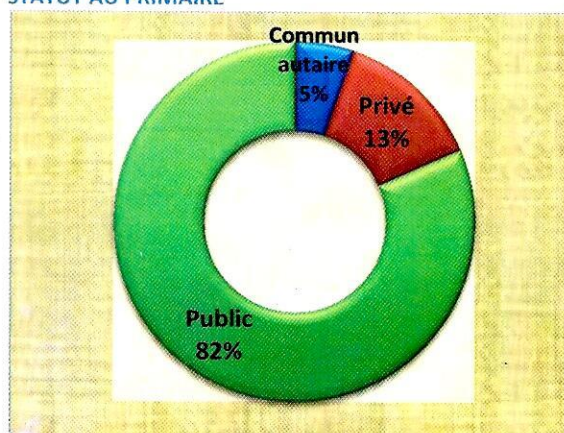


Graphique62 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT AU PRESCOLAIRE MILIEU AU PRESCOLAIRE

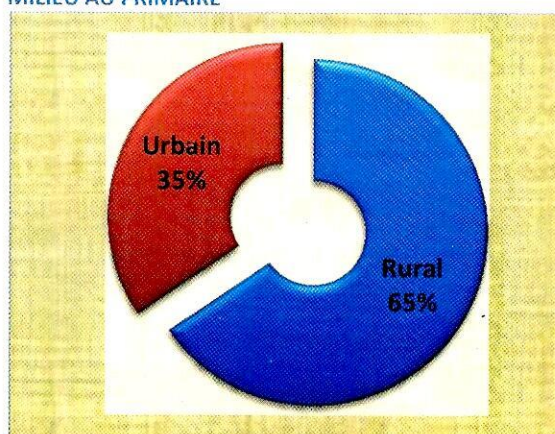


L'enseignement primaire compte au total 13 785 écoles pour 74 671 salles de classe en 2013-2014. Plus de 8 écoles sur 10 sont des écoles publiques. Cela traduit la volonté de l'Etat de favoriser l'accès à l'éducation de tous les enfants, même ceux des contrées reculées. En outre, les écoles primaires sont majoritairement implantées en zone rurale (65%).

Graphique64 : REPARTITION DES ECOLES SELON LE STATUT AU PRIMAIRE



Graphique65: REPARTITION DES ECOLES SELON LE MILIEU AU PRIMAIRE



L'état des lieux des infrastructures de l'enseignement secondaire général révèle que ce degré d'enseignement compte, au titre de l'année scolaire 2013-2014, 1296 établissements avec 22339 salles de classe. Contrairement aux précédents degrés d'enseignement, l'enseignement secondaire général est largement dominé par le Privé qui comptabilise, à lui seul, plus de deux-tiers (73,6%) des établissements. Cette situation montre la nécessité de promouvoir la politique de construction d'établissements publics. Le Privé constitue une charge pour l'Etat en raison des subventions allouées du fait des nombreux élèves qui y sont affectés.

L'enseignement secondaire technique dispose de 266 établissements avec 3263 salles de classe. Le Privé y détient le monopole avec plus de 9 établissements sur 10. En 2013/2014, on compte 4 établissements publics qui sont : le Lycée Technique de Yopougon (Abidjan), le Lycée Technique de Cocody (Abidjan), le Lycée Technique de Bouaké et l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) de Bingerville.

3.2. Evolution des infrastructures

Entre 2010-2011 et 2013-2014, d'une manière générale, le nombre d'infrastructures s'est accru.

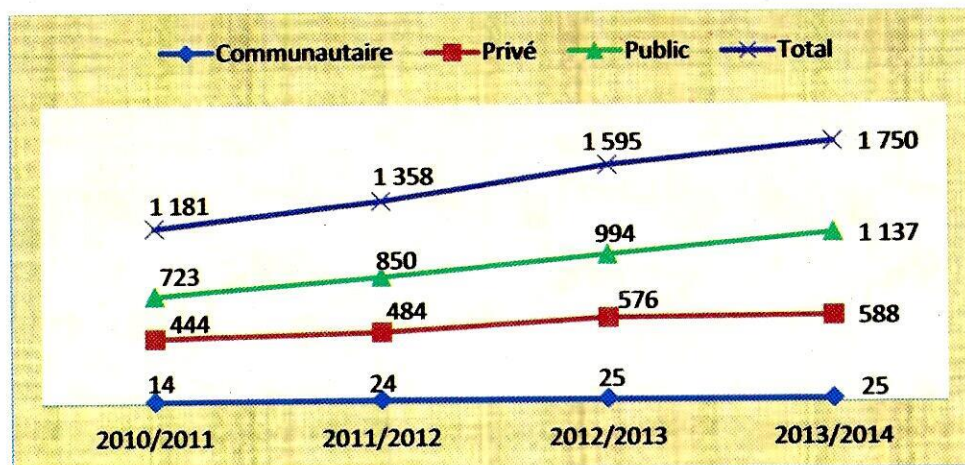
Tableau9 : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SELON LE DEGRE D'ENSEIGNEMENT ET LE STATUT DE 2010-2011 A 2013-2014

	2010-2011				2011-2012				2012-2013				2013-2014			
	Comm ²	Privé	Public	Total	Comm	Privé	Public	Total	Comm	Privé	Public	Total	Comm	Privé	Public	Total
Préscolaire	14	444	723	1 181	24	484	850	1 358	25	576	994	1 595	25	588	1 137	1 750
Primaire	216	1 299	10 123	11 638	188	1 539	10 755	12 482	546	1 679	10 691	12 916	714	1 838	11 233	13 785
Secondaire Général		899	307	1 206		902	311	1 213		918	320	1 238		954	342	1 296
Secondaire Technique										223	4	227		262	4	266

²Comm= communautaire

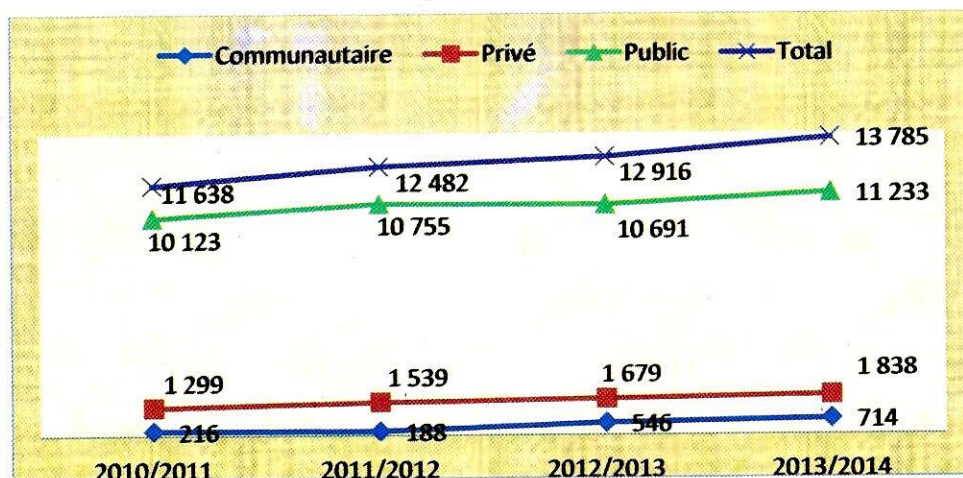
Ainsi, dans l'enseignement préscolaire, le nombre d'écoles est passé de 1 181 en 2010-2011 à 1 750 en 2013-2014, soit une augmentation de 14% en moyenne par an. Cette croissance est beaucoup plus importante au Public qu'au Privé (16,3% contre 9,8%). Par ailleurs, les écoles communautaires dans ce degré d'enseignement ont connu un important accroissement sur la période, soit 21,3% en moyenne par an.

Graphique66 : EVOLUTIONS DU NOMBRE D'ECOLES AU PRESCOLAIRE



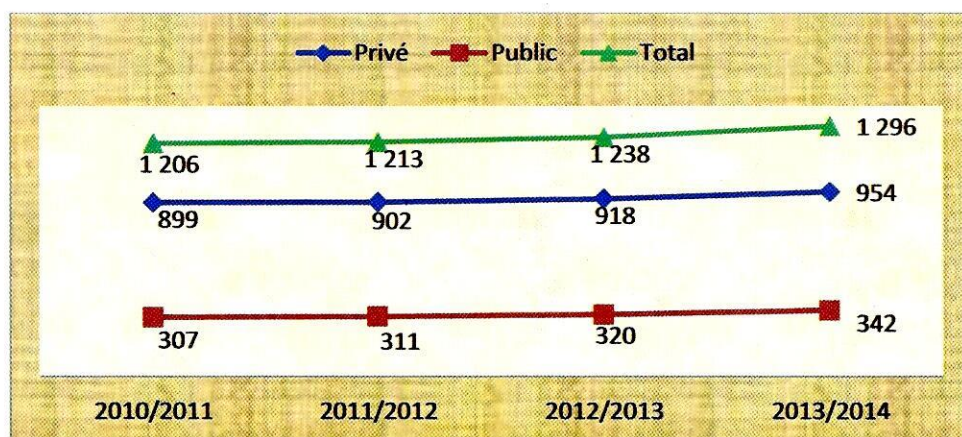
Dans l'enseignement primaire, de 2010-2011 à 2013-2014, le nombre d'écoles a crû de 5,8% en moyenne par an. Contrairement à l'enseignement préscolaire, l'augmentation des infrastructures scolaires dans le Primaire est plus forte au Privé où on enregistre un accroissement de 12,3% en moyenne par an là où le public croît seulement de 3,5% en moyenne par an. Toutefois, le nombre d'infrastructures du Public demeure plus important que celui du Privé. L'ensemble des infrastructures du Primaire ne suffit pas pour satisfaire la demande d'éducation qui devient de plus en plus forte. En attendant que l'offre scolaire classique soit suffisante, les écoles communautaires connaissent une augmentation considérable sur la période avec un accroissement moyen de 49% par an.

Graphique67: EVOLUTIONS DU NOMBRE D'ECOLES AU PRIMAIRE



Quant à l'enseignement secondaire général, sur la même période, les infrastructures ont connu une légère augmentation, soit 2,4% en moyenne par an. En outre, des efforts remarquables sont à relever en termes d'infrastructures dans le Public, qui enregistre une croissance moyenne de 3,7% par an. Cela pourrait s'expliquer par la construction des collèges de proximité engagée par l'Etat avec l'appui de certains partenaires au développement. Ce qui a d'ailleurs, entraîné une importante croissance des salles de classe surtout au premier cycle (23,8% en moyenne par an).

Graphique68 : EVOLUTIONS DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU SECONDAIRE GENERAL



3.3. Etat des salles de classe

En 2013-2014, dans l'enseignement primaire, on dénombre 74 671 salles de classes dont 82% au public. La quasi-totalité des écoles privées est construite en dur. Mais au Public, il existe des salles de classe construites en matériaux provisoires (12%), soit 7 095 salles de classe. Celles-ci sont construites par la population pour satisfaire la demande d'éducation, en attendant que l'État leur fournisse des infrastructures en dur. Les abris provisoires posent des problèmes évidents de qualité de l'environnement scolaire, avec des conditions d'hygiène et de sécurité difficiles pour les élèves et les enseignants (poussière, pluie, serpents et autres animaux, feu, etc.) et des difficultés de stockage du matériel scolaire. En outre, les salles de classe ne sont pas toutes utilisées pour les cours. En effet, près d'un quart des salles de classe (23%) est, soit inutilisé pour son mauvais état (93%), soit construit en matériaux provisoires (1%), soit utilisé à d'autres fins malgré son bon état (4%).

Tableau10 : ETAT DES SALLES DE CLASSE

MILIEU	SALLES DE CLASSE UTILISEES POUR LES COURS				SALLES DE CLASSE UTILISEES AUTREMENT				TOTAL SALLES DE CLASSE			
	BON ETAT	MAUVAIS ETAT	MATERIAUX PROVISOIRES	TOTAL	BON ETAT	MAUVAIS ETAT	MATERIAUX PROVISOIRES	TOTAL	BON ETAT	MAUVAIS ETAT	MATERIAUX PROVISOIRES	TOTAL
RURAL	23 871	11 183	6 280	41 358	473	10 848	163	11 679	24 344	22 031	6 443	53 037
URBAIN	13 051	5 682	815	19 548	198	5 524	13	5 849	13 249	11 206	828	25 397
ENSEMBLE	36 922	16 865	7 095	60 906	671	16 372	176	17 528	37 593	33 237	7 271	78 434

Par ailleurs, les salles de classes utilisées pour les cours et construites en dur ne sont pas toutes en bon état. En effet, un peu moins d'un tiers des salles de classes utilisées pour les cours et construites en dur (31,4%), est en mauvais état. Il s'agit de salles en dur qui, par manque d'entretien, souffrent de différents problèmes : vétusté, fenêtres brisées, toits détruits, sol dégradé, etc. Par conséquent, au moins un demi-million d'élèves reçoivent les cours dans des conditions déplorables. Les besoins en salles de classe sont donc importants et la construction de celles-ci devrait aller à un rythme beaucoup plus rapide afin d'accroître l'offre éducative et de satisfaire ainsi la forte demande de scolarisation dans des conditions adéquates.

3.4. Commodités : accès aux services de base

La qualité des services de base, dans les écoles, constitue un facteur important car exerçant une influence positive à la fois sur la santé de l'enfant et sur sa réussite scolaire. Par ailleurs, l'inexistence ou l'insuffisance des commodités peuvent influencer négativement les résultats et la fréquentation scolaires, notamment chez les filles. Or, de nombreux établissements scolaires ont peu ou pas accès aux services de base tels que l'eau potable, les toilettes, les cantines ou l'électricité. Cette section du rapport portera uniquement sur l'enseignement primaire.

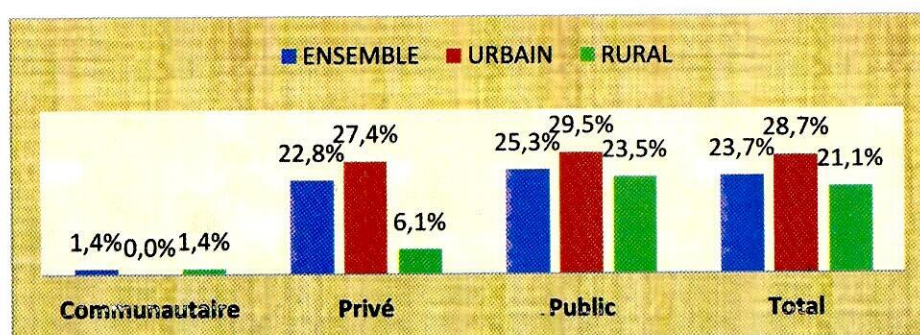
3.4.1. Latrines

L'absence de toilettes propres et de préférence séparées pour les garçons et les filles, tend à décourager les enfants, notamment les filles, à aller régulièrement à l'école.

Dans l'enseignement primaire, moins d'un quart des écoles (23,7%) disposent de latrines. En outre, parmi celles qui en disposent, 41% sont dans un état de délabrement et nécessitent des réhabilitations. Cette absence est relativement aussi importante au Public qu'au Privé. Cependant, la totalité des écoles au Privé disposent de toilettes généralement séparées pour les filles et les garçons. Par ailleurs, en proportion, le milieu urbain fait plus d'effort que le milieu rural. Dans les écoles communautaires, les latrines sont quasi-inexistantes. La disponibilité en latrines fonctionnelles dans l'enseignement primaire n'est pas assurée.



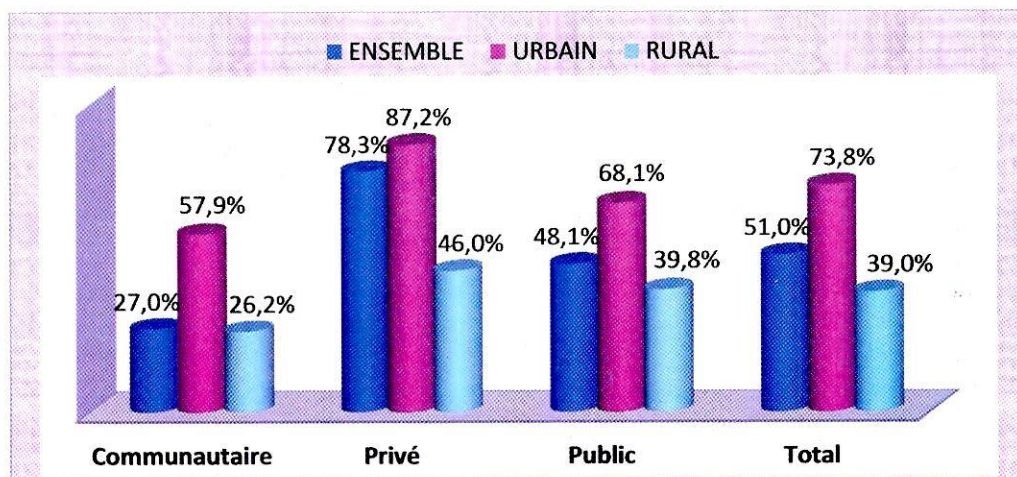
Graphique69: PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT DE LATRINES



3.4.2. Point d'eau

L'accès à l'eau potable est important pour garantir des pratiques d'hygiènes adéquates au sein des écoles et limiter la propagation de certaines maladies pouvant altérer le bien-être ou les résultats scolaires des enfants. L'accès aux sources d'eau améliorée est supérieur (51%) à l'accès aux toilettes (23,7%). Quel que soit le statut, les écoles en milieu urbain sont plus nombreuses en proportion, à disposer d'un point d'eau.

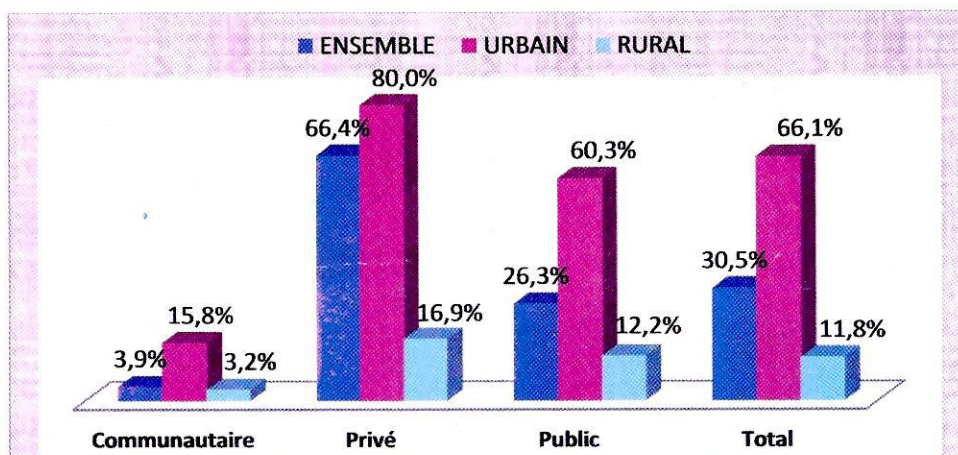
Graphique70: PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT DE POINT D'EAU



3.4.3. Electricité

Dans l'ensemble, plus des deux-tiers des écoles primaires n'ont pas l'électricité. Par contre, en milieu urbain, la majorité des écoles (66,1%) a accès à l'électricité. Le manque d'accès est plus sévère dans les écoles communautaires où plus de 9 écoles sur 10 n'ont pas d'électricité.

Graphique71 : PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT D'ELECTRICITE

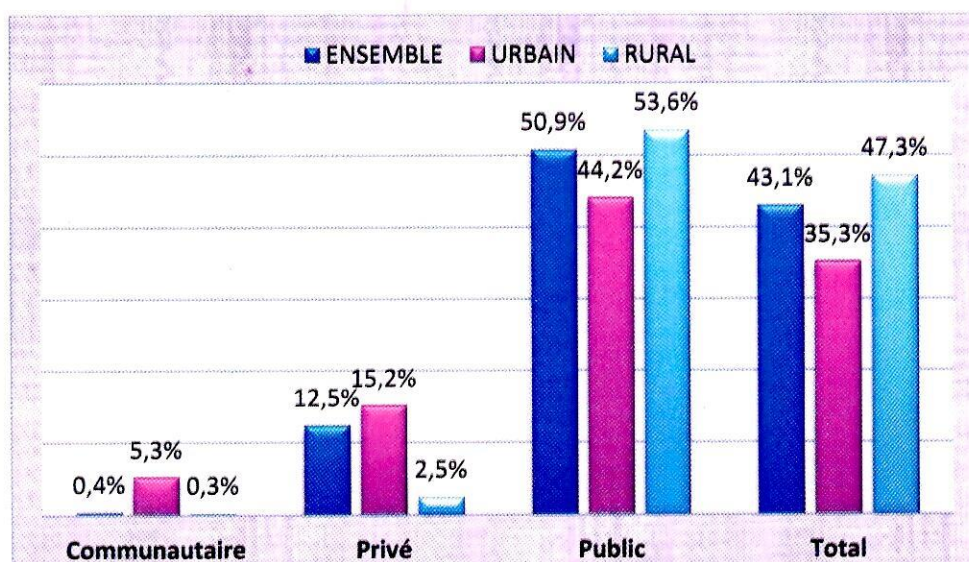


3.4.4. Cantines

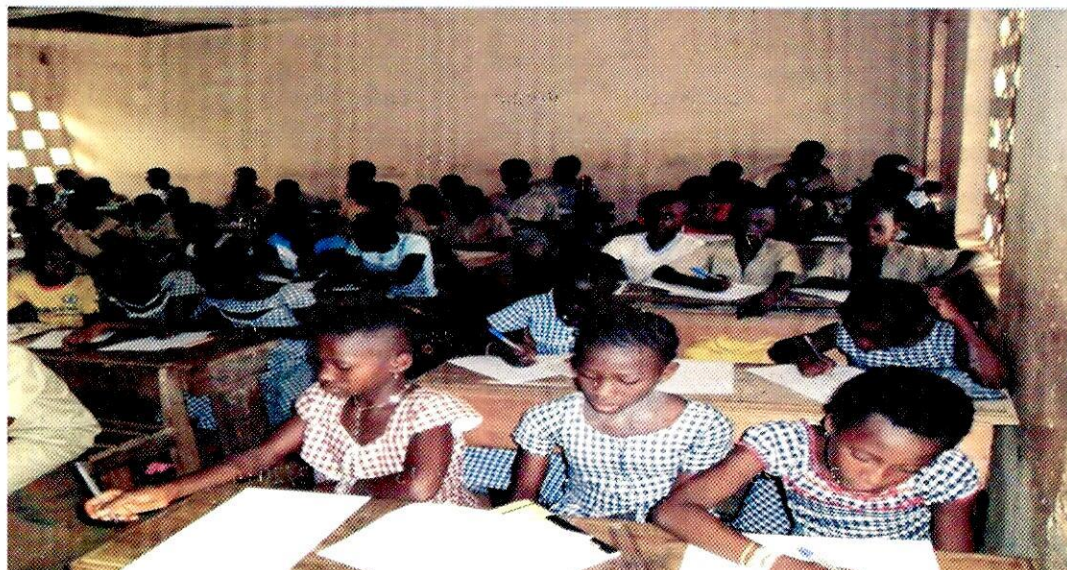


L'un des défis majeurs du MENET est de doter chaque école primaire d'une cantine surtout en zone rurale où sont implantées 65% des écoles primaires. Cette politique donne des résultats remarquables qu'il faut toutefois améliorer car moins de la moitié des écoles (43,1%) a des cantines fonctionnelles.

Graphique72 : PROPORTIONS DES ECOLES DISPOSANT D'UNE CANTINE



IV. ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE



4.1. Encadrement des élèves

La taille des classes et le taux d'encadrement sont importants dans le domaine de l'éducation compte tenu de leur rôle dans la planification des constructions, du recrutement du personnel enseignant d'une part et d'autre part de leur impact sur la dépense d'éducation.

4.1.1. La taille des classes

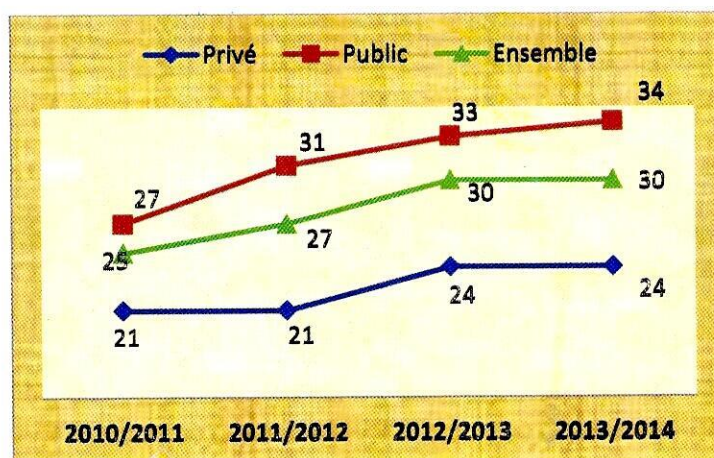
Entre 2010-2011 et 2013-2014, la taille moyenne des classes a connu une amélioration dans presque tous les degrés d'enseignement sauf dans l'enseignement préscolaire où cet indicateur semble ne pas respecter les normes. Dans l'enseignement primaire, la taille moyenne des classes a stagné. Rappelons que les normes internationales en vigueur sont 25, 40, 55 et 50 élèves respectivement pour les enseignements préscolaire, primaire, secondaire premier cycle et secondaire second cycle et technique.

Tableau11 : EVOLUTION DU RATIO ELEVES/SALLE DE CLASSE

	2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014		
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Préscolaire	21	27	25	21	31	27	24	33	30	24	34	30
Primaire	33	43	42	36	44	43	36	45	43	36	44	43
Secondaire Général 1er cycle	65	136	91	50	102	70	54	99	71	56	90	69
Secondaire Général 2nd cycle	35	71	49	30	61	42	33	54	41	35	50	40
Secondaire Technique							18	26	18	17	16	17

En 2013-2014, dans l'enseignement préscolaire, on enregistre une taille moyenne des classes d'environ 30 élèves dans l'ensemble. Elle est plus élevée au public (34) qu'au privé (24), soit une différence de 10 points. Sur la période de 2010-2011 à 2013-2014, la taille moyenne des classes a connu une nette augmentation passant de 25 en 2010-2011 à 30 en 2013-2014, soit une croissance de 5 points.

Graphique73 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU PRESCOLAIRE



Cette augmentation est notamment due à l'extension de la préscolarisation dans le milieu rural (22% à 26% des infrastructures respectivement en 2010-2011 et en 2013-2014). Cela s'explique aussi par un accroissement moyen de 20,1% par an des effectifs.

Par ailleurs, la décision de construire au moins une classe du préscolaire dans chaque école primaire publique a aussi favorisé cette croissance.

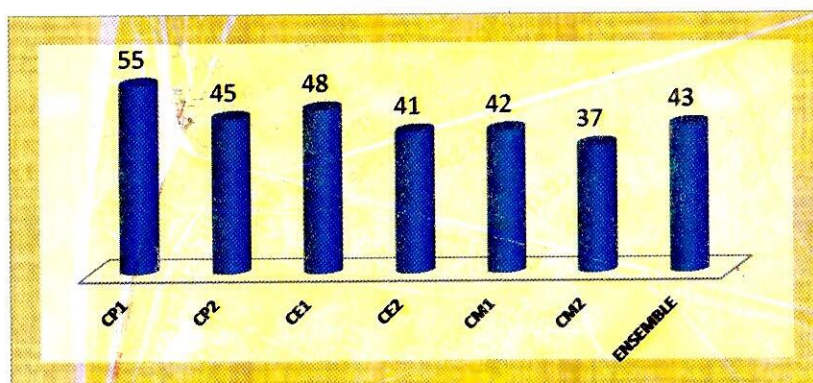
Toutefois, cette augmentation engendre une dégradation de l'environnement pédagogique dans l'enseignement préscolaire. En d'autres termes, l'accroissement des salles de classe ne suit pas le même rythme que celui des effectifs dans l'enseignement préscolaire. En effet, les effectifs se sont accrus 1,6 fois plus vite que les salles de classe sur la même période.

En ce qui concerne l'enseignement préscolaire, en 2013-2014, la taille moyenne des classes est de 43 élèves par salle de classe pour toutes les sections. Ce qui est largement au-dessus de la norme indiquée plus haut. Cette situation est principalement due à une taille moyenne de 44 élèves par salle de classe, soit 8 points de plus que le Privé.

La taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire traduit, comme dans l'enseignement préscolaire, une insuffisance des salles classe. Autrement dit, l'offre éducative ne satisfait pas à la demande d'éducation. On assiste donc à des effectifs pléthoriques dans certaines régions et dans certains niveaux d'étude.

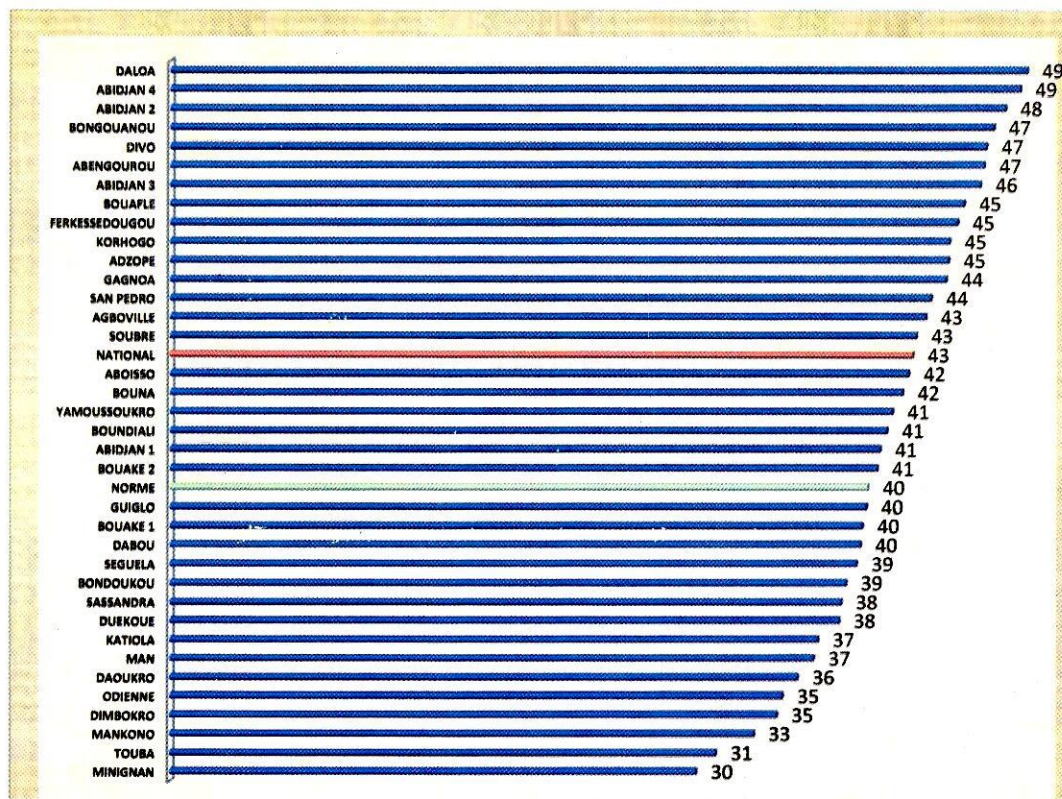
En effet, la taille moyenne des classes varie grandement selon le niveau d'études. Elle est beaucoup plus importante au CP1.

Graphique74 : RATIO ELEVES/SALLE DE CLASSE PAR NIVEAU D'ETUDES EN 2013-2014



Des disparités existent également au niveau régional. Dans 21 DRENET sur 36, la taille moyenne des classes est supérieure à la norme. Les DRENET les plus concernées sont celles d'Abidjan 2 (48), d'Abidjan 4 (49) et de Daloa (49).

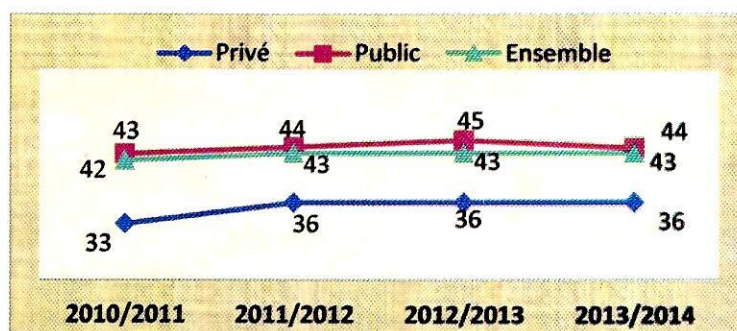
Graphique75 : RATIO ELEVES/SALLES DE CLASSE PAR DRENET



Sur la période de 2010-2011 à 2013-2014, la taille moyenne des classes a évolué en deux phases : elle a d'abord, augmenté de 2010-2011 à 2011-2012, passant de 42 à 43 pour ensuite stagner sur le reste de la période. La tendance reste la même pour le Privé. Par contre, entre 2012-2013 et 2013-2014, le Public connaît une légère amélioration de cet indicateur qui passe de 45 à 44.

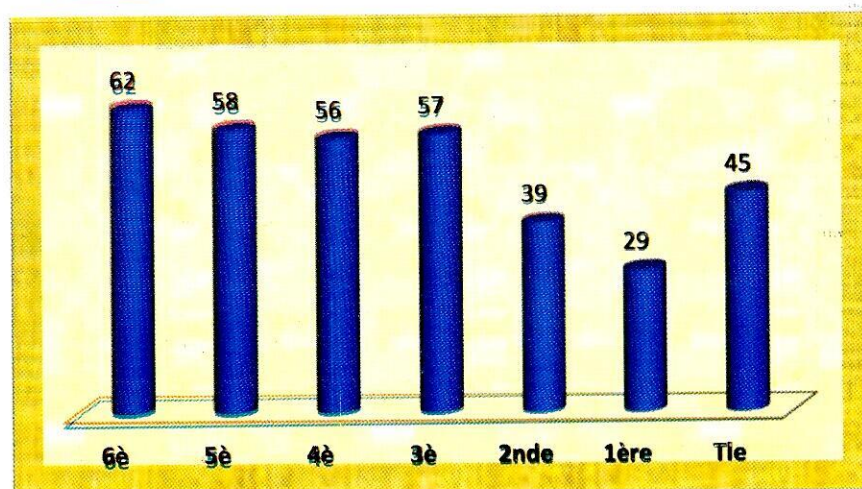
Cette légère amélioration au public traduit les efforts du gouvernement en termes de construction de salles de classe. Néanmoins, la taille moyenne des classes demeure toujours élevée. Les salles de classe sont encore en quantité insuffisante compte tenu de l'importance des effectifs du primaire et de la demande croissante d'éducation.

Graphique76 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU PRIMAIRE



Dans l'enseignement secondaire général, on compte en moyenne 69 et 40 élèves par salle de classe respectivement au 1^{er} cycle et au 2nd cycle en 2013-2014. Quel que soit le cycle, la taille moyenne des salles de classe est plus élevée au public qu'au privé. Elle est beaucoup plus élevée au début du secondaire (6^{ème}) et reste au-dessus de la norme quel que soit le niveau du 1^{er} cycle.

Graphique77 : RATIO ELEVES / SALLE DE CLASSE PAR NIVEAU D'ETUDES

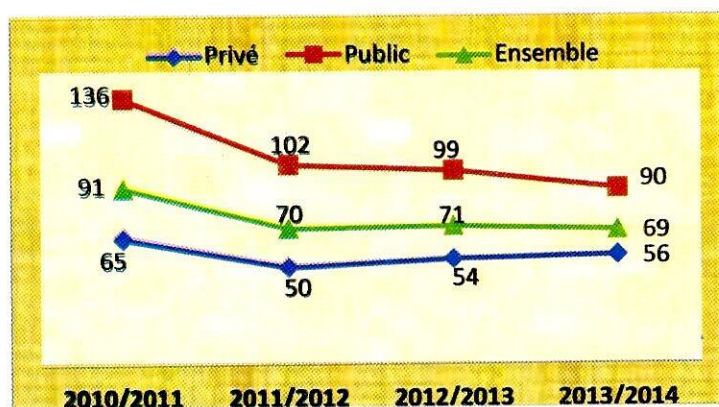


Sur la période de 2010-2011 à 2013-2014, d'une manière générale, la taille moyenne des classes a connu une amélioration considérable. En effet, on observe une baisse de cet indicateur sur toute la période.

Concernant le 1^{er} cycle du secondaire, la taille moyenne des classes est passée de 91 élèves par salle de classe en 2010-2011 à 69 élèves par salle de classe en 2013-2014, soit une baisse de 22 points. La construction de collèges dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et l'implication des collectivités locales sur la même période ont contribué à cette baisse. Malgré tous ces efforts, la taille moyenne des classes reste élevée puisqu'elle est largement au-dessus de la norme qui est de 55 élèves par salle de classe.

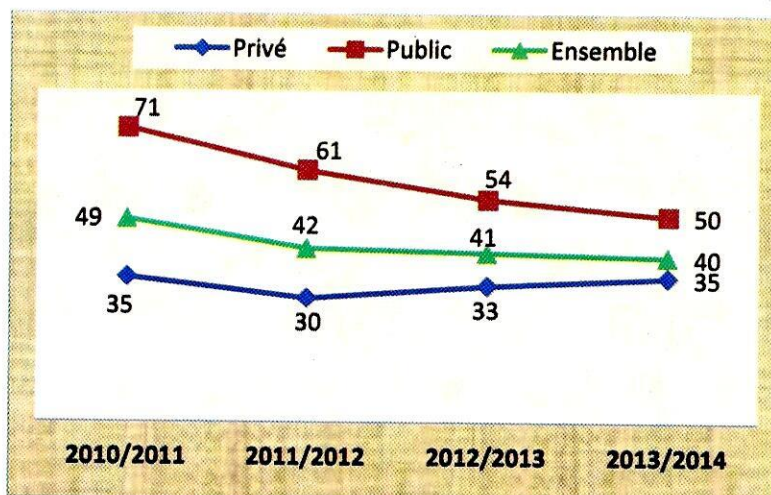
Dans le contexte actuel de croissance des effectifs (10,4% en moyenne par an), le rythme de croissance du nombre de salles de classe n'est pas assez rapide pour satisfaire la demande de scolarisation et favoriser ainsi un environnement adéquat dans le 1^{er} cycle du secondaire. En effet, il aurait fallu que le nombre de salles de classe eût connu un accroissement moyen de 30,7% par an au lieu de 21,1% par an sur toute la période.

Graphique78 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE 1^{ER} CYCLE



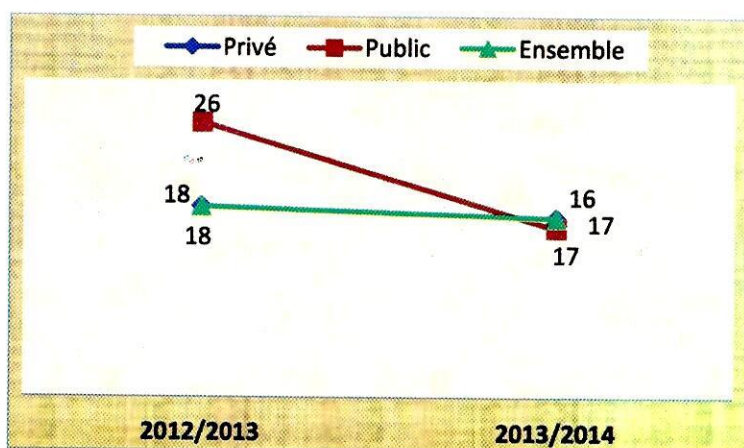
Dans le 2nd cycle du secondaire, la taille moyenne des classes s'est améliorée de 2010-2011 à 2013-2014 dans l'ensemble, passant de 49 élèves par salle de classe à 40 élèves par salle de classe. Sur toute la période, la taille moyenne des classes est restée en dessous de la norme. Cette amélioration est due à la baisse des effectifs de ce cycle. Au Public, la taille moyenne a considérablement baissé sur la période pour se conformer à la norme.

Graphique79 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE 2nd CYCLE



Dans le secondaire technique, on dénombre en moyenne 16 élèves par salle de classe en 2013-2014. Entre 2012-2013 et 2013-2014, la taille moyenne des classes a baissé de 2 points. La réouverture du Lycée Technique de Bouaké en 2012 en est la principale raison. Cette baisse a favorisé une légère amélioration du taux d'encadrement. Elle est fortement ressentie au Public où la taille moyenne des classes est passée de 26 à 17 élèves par salle de classe, soit 9 points de moins que l'année dernière.

Graphique80 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/SALLE DE CLASSE AU SECONDAIRE TECHNIQUE



Les effectifs plus réduits, sont bénéfiques car ils favorisent un environnement pédagogique susceptible de produire des résultats satisfaisants.

4.1.2. Le taux d'encadrement

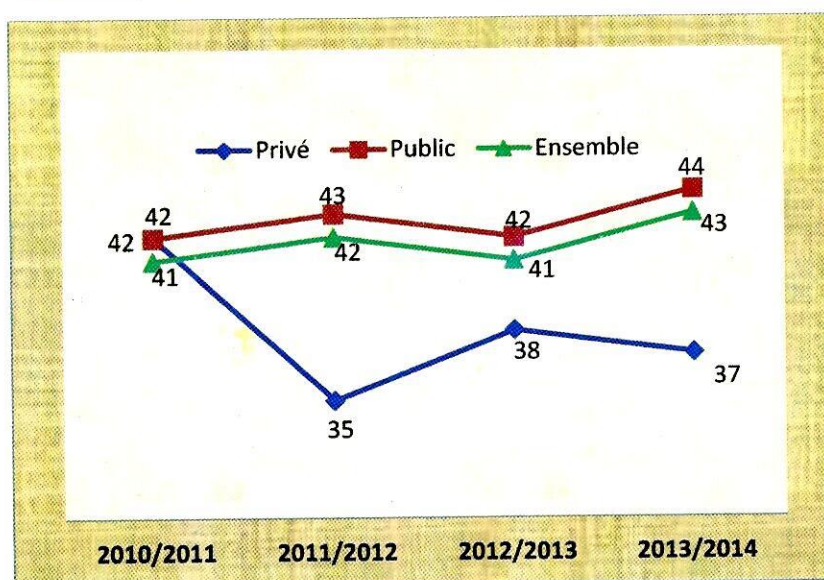
Le taux d'encadrement est un indicateur qui permet d'apprécier la qualité de l'enseignement. Plus il est bas, plus la qualité de l'enseignement est meilleure. Il est calculé comme suit : les effectifs élèves en temps plein d'un niveau d'enseignement sont divisés par le nombre d'enseignants, également en temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement.

Cet indicateur n'est calculé que pour l'enseignement primaire. Car Il serait difficile de le faire pour l'enseignement secondaire où les élèves sont répartis en classe différemment selon les matières et où les enseignants ne sont pas affectés à temps plein à un seul groupe pédagogique. Dans l'enseignement préscolaire, le recours aux auxiliaires d'éducation fait qu'il y a au moins deux enseignants pour un même groupe pédagogique.

En 2013-2014, on dénombre en moyenne 43 élèves par enseignant dans le Primaire. Ce taux d'encadrement est au-dessus de la norme qui est de 40 élèves par enseignant ; il y a donc soit un déficit d'enseignants, soit une mauvaise utilisation ou répartition des enseignants. Les taux d'encadrement sont meilleurs dans les écoles privées que dans les écoles publiques où ils s'élèvent à 44 élèves par enseignant.

De 2010-2011 à 2013-2014, le taux d'encadrement augmente malgré l'accroissement de l'effectif des enseignants. En effet, il passe de 41 à 43 élèves par enseignant. L'effectif des enseignants connaît un accroissement moyen de 4,6% par an sur la même période. Pour atteindre la situation de normalité dans le système éducatif aujourd'hui, il faut que l'effectif des enseignants croisse de 6,8% en moyenne par an sur la période.

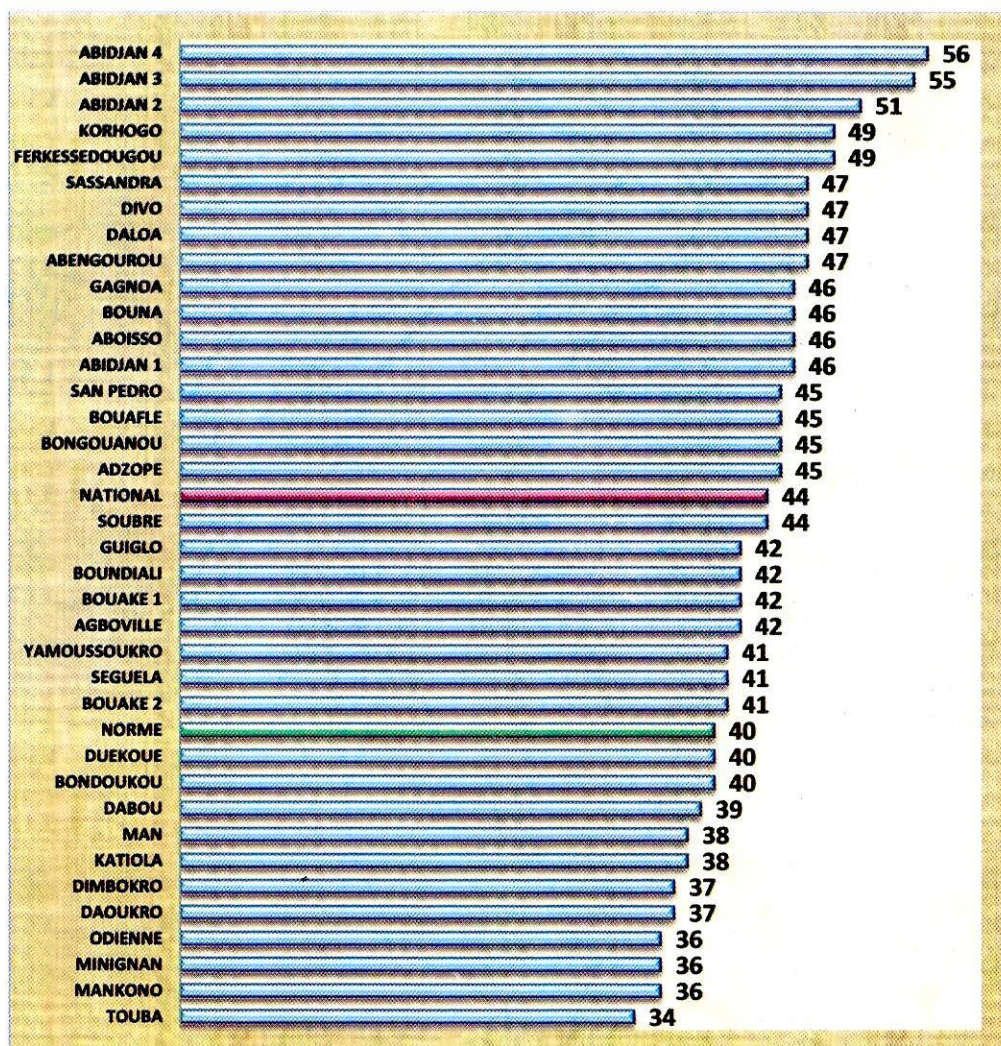
Graphique81 : EVOLUTION DU RATIO ELEVES/ENSEIGNANT AU PRIMAIRE



Le taux d'encadrement est au-dessus de la norme pour l'ensemble. Cependant, il cache des disparités au niveau régional dans l'enseignement primaire public. Un manque réel d'enseignants ou une mauvaise répartition de ceux-ci sur toute l'étendue du territoire national explique en partie cette situation. Sur les 36 DRENET, 25 ont un taux d'encadrement

supérieur à la norme. Parmi elles, 17 ont un taux d'encadrement supérieur à la moyenne nationale qui, elle-même, est largement au-dessus de la norme. Les DRENET D'Abidjan 4 (56), d'Abidjan 3 (55), d'Abidjan 2 (51), de Korhogo (49) et de Ferkessedougou (49) sont les plus concernées. Un taux d'encadrement en-dessous de la norme pourrait signifier qu'il y a soit une sous-scolarisation dans la région, soit qu'il y a beaucoup plus d'enseignants qu'il ne devrait y en avoir. En tout état de cause, des efforts restent encore à faire en termes de recrutement d'enseignants afin d'améliorer l'encadrement des élèves dans l'enseignement primaire en général et au public en particulier.

Graphique82 : RATIO ELEVES/ENSEIGNANT PAR DRENET EN 2013-2014



En définitive, le taux d'encadrement est un indicateur important dans la ventilation du budget de l'éducation puisque les dépenses de personnel couvrent à elles seules 81,6% de la dépense d'éducation. Pour un système éducatif performant, l'on doit améliorer le taux d'encadrement, la formation continue des enseignants et l'équipement pédagogique.

4.2. Mode de fonctionnement

Le système scolaire ivoirien fonctionne selon plusieurs modes : le mode simple, le mode jumelé, le mode multigrade, le mode double vacation et le mode double flux. Le mode idéal est le mode simple, c'est-à-dire un seul groupe pédagogique pour un enseignant et une salle

de classe en temps plein. Le recours aux autres groupes pédagogiques est dû au manque de salles de classe et/ou d'enseignants. Le nombre moyen d'élèves par groupe pédagogique a connu une nette amélioration sur la période de 2010-2011 à 2013-2014 dans tous les degrés d'enseignement sauf dans l'enseignement préscolaire. Cependant, cette situation d'amélioration dans l'ensemble masque des disparités du point de vue du statut des établissements. En effet, les tailles des groupes pédagogiques se rapprochent plus de la norme au Privé qu'au Public, particulièrement dans l'enseignement primaire et au 1^{er} cycle du Secondaire. Le nombre moyen d'élèves par groupe pédagogique reste nettement supérieur à la norme dans chaque degré d'enseignement.

Tableau12 : EVOLUTION DU NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR GROUPE PEDAGOGIQUE DE 2010-2011 A 2013-2014

	2010/2011			2011/2012			2012/2013			2013/2014		
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Préscolaire	12	16	14	14	15	15	23	26	25	24	28	27
Primaire	37	42	41	38	43	42	37	44	42	36	43	41
Secondaire Général 1er cycle	43	104	64	35	105	57	49	69	58	49	72	59
Secondaire Général 2nd cycle	31	65	44	27	57	38	31	49	38	34	47	39
Secondaire Technique							36	25	35	33	25	32

L'analyse des modes de fonctionnement se focalisera uniquement sur l'enseignement primaire et particulièrement au public.

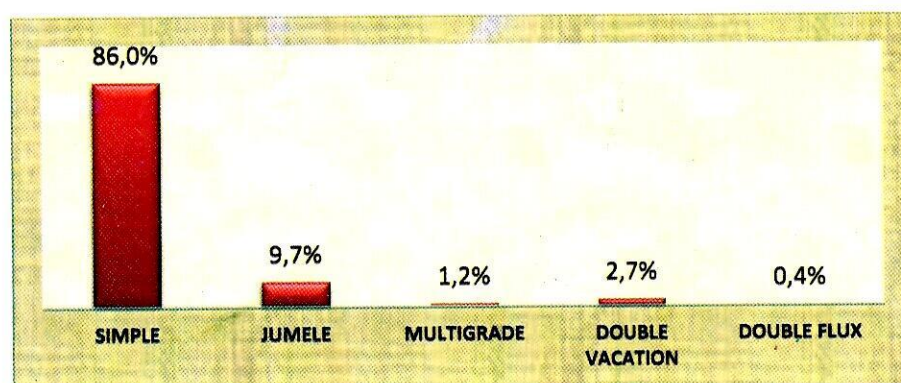
La répartition des groupes pédagogiques selon le mode de fonctionnement révèle qu'en 2013-2014, plus de 8 groupes pédagogiques sur 10 fonctionnent en mode simple dans l'enseignement primaire.

En outre, quel que soit le statut, le mode de fonctionnement simple prédomine. Ensuite, viennent les modes de fonctionnement jumelé et double vacation.

Tableau13 : REPARTITION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT

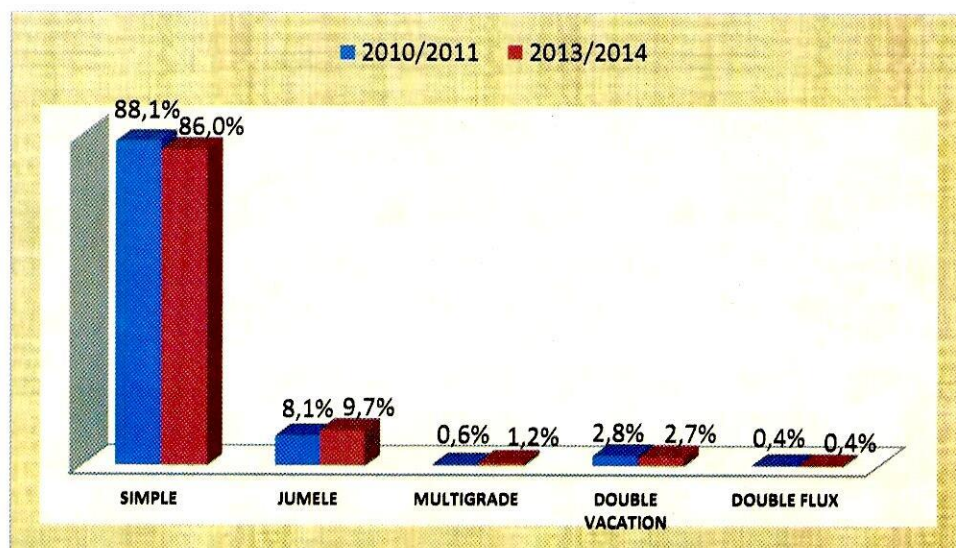
STATUT	SIMPLE	JUMEE	MULTIGRADE	DOUBLE VACATION	DOUBLE FLUX	TOTAL
Communautaire	1 141	1 020	221	6	10	2 398
Privé	10 467	1 036	242	24	22	11 791
Public	54 782	5 450	443	2 058	248	62 981
TOTAL	66 390	7 506	906	2 088	280	77 170

Graphique83 : REPARTITION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT



Entre 2010-2011 et 2013-2014, les groupes pédagogiques ont augmenté avec les effectifs passant de 66 409 en 2010-2011 à 77 170 en 2013-2014, soit un accroissement moyen de 5,1% par an. Cependant, la proportion des groupes pédagogiques fonctionnant en mode simple a légèrement baissé au profit de celles des groupes pédagogiques fonctionnant en mode jumelé et multigrade. La proportion des groupes pédagogiques fonctionnant en mode double vacation demeure pratiquement la même sur la période.

Graphique84 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES SELON LE MODE DE FONCTIONNEMENT



Dans l'enseignement primaire public, ce sont donc 219 937 élèves, soit 8,2% de l'effectif total du Public, qui constituent ces groupes pédagogiques.

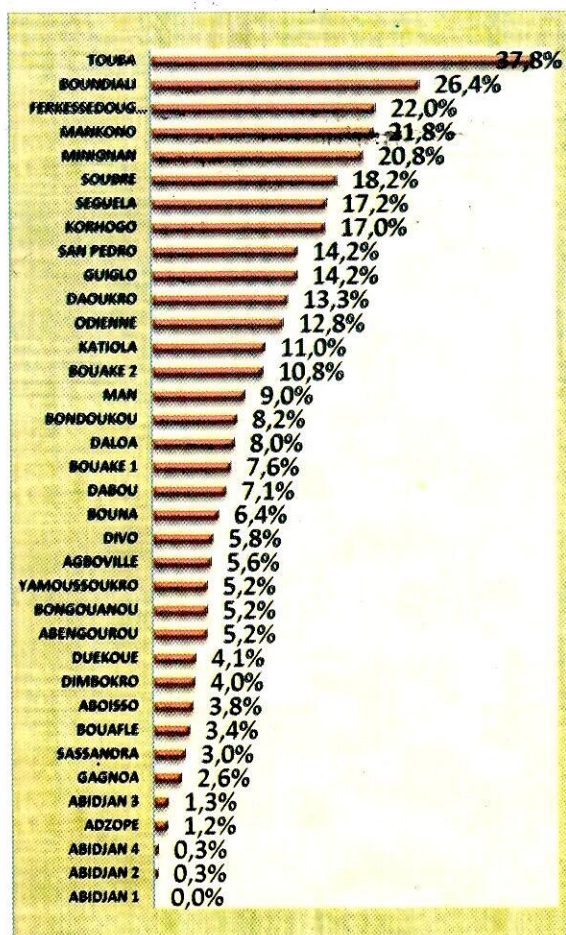
En 2013-2014, en considérant les proportions, les groupes pédagogiques en mode de fonctionnement jumelé se retrouvent plus dans les DRENET de Touba, de Boundiali, de Ferkessédougou, de Mankono et de Minignan où paradoxalement les tailles des classes et les taux d'encadrement sont nettement en dessous de la norme. Cette situation met donc en exergue un problème de sous-scolarisation. En d'autres termes, les effectifs des classes sont si faibles que pour une question de gestion des ressources humaines, l'on est amené à regrouper deux groupes pédagogiques de niveaux différents mais du même cours, dans une même salle de classe avec un même enseignant qui leur dispense les cours en même temps.

Certaines DRENET enregistrent des proportions de groupes pédagogiques en mode de fonctionnement jumelé relativement élevées (18,2%) à cause du manque de salles de classe ou d'enseignants. En effet, la DRENET de Soubré enregistre en 2013-2014, un taux d'encadrement de 44 et une taille moyenne des classes de 45, largement au-dessus de la norme (40) et de la moyenne nationale (43).

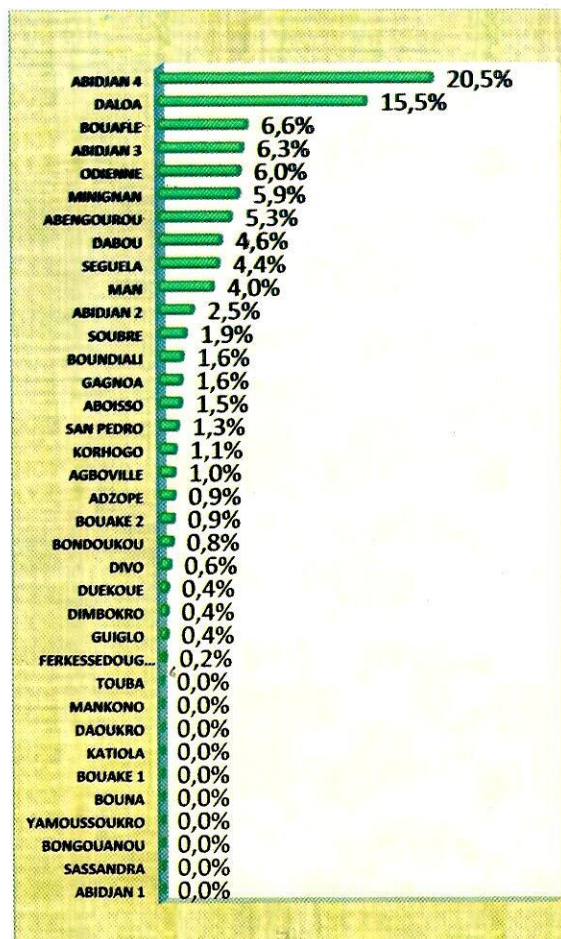
En ce qui concerne les groupes pédagogiques fonctionnant en mode double vacation, on les retrouve le plus souvent dans les DRENET d'Abidjan 4 et de Daloa qui enregistrent des tailles de classe et des taux d'encadrement très élevés (graphique 85). Pour rappel, la double vacation est un mode de fonctionnement permettant à deux groupes pédagogiques d'un même niveau d'étude de s'alterner dans l'utilisation d'une seule et même salle de classe, chaque groupe ayant son enseignant. Il apparaît donc clairement que ce mode de

fonctionnement est employé pour pallier l'insuffisance de salles de classe en attendant qu'on en construise de nouvelles.

Graphique85 : PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES EN MODE DE FONCTIONNEMENT JUMELE



Graphique86 : PROPORTION DES GROUPES PEDAGOGIQUES EN MODE DE FONCTIONNEMENT DOUBLE VACATION



4.3. Disponibilité des manuels scolaires et des guides pédagogiques

Le matériel pédagogique est un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Il assure quatre rôles dans le processus d'enseignement/apprentissage :

- fournir une information pertinente sur la notion enseignée ;
- organiser sa présentation ;
- donner aux apprenants l'occasion d'exploiter ce qu'ils ont appris concernant une notion dans le cas des évaluations ;
- permettre aux enseignants de vérifier les connaissances des élèves.

D'une manière générale, les matériels pédagogiques qui contribuent au développement des capacités d'apprentissage des élèves et qui favorisent aussi la réussite scolaire, sont les manuels scolaires et les guides pédagogiques

4.3.1. Disponibilité des manuels scolaires

Dans l'enseignement primaire, le nombre de manuels scolaires est insuffisant surtout au Public. Certains élèves suivent les cours avec les manuels de leurs camarades alors que d'autres n'y ont pas accès. Les manuels de français et ceux de mathématiques sont les moins disponibles dans l'ensemble. On compte au moins 2 élèves pour un manuel de français ou de mathématiques. Toutefois, la disponibilité des manuels scolaires est plus faible au Public qu'au Privé, et l'est encore plus dans les écoles communautaires.

La situation est alarmante en début de cycle mais demeure satisfaisante pour la classe de CE2 où l'on constate qu'il y a un manuel scolaire pour un élève, quel que soit le statut de l'école.

Tableau14: NOMBRE MOYEN D'ELEVES POUR UN MANUEL DE FRANÇAIS

STATUT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Communautaire	3	3	3	1	3	2	3
Privé	2	1	1	1	1	1	1
Public	2	2	2	1	2	1	2
Ensemble	2	2	2	1	2	1	2

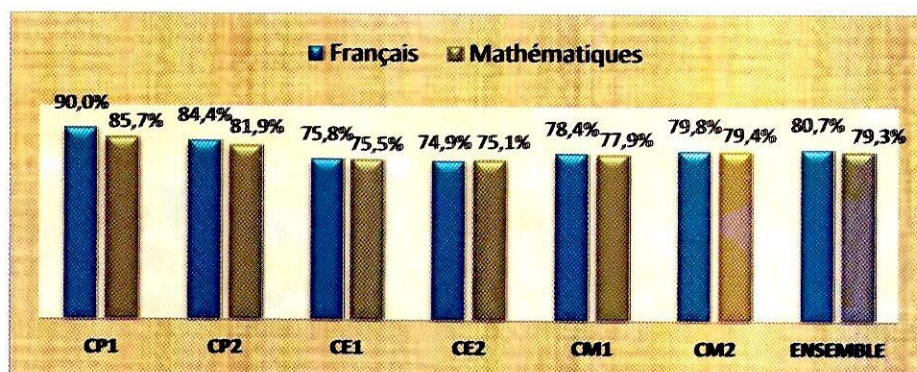
Tableau15 : NOMBRE MOYEN D'ELEVES POUR UN MANUEL DE MATHÉMATIQUES

STATUT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Communautaire	4	4	4	1	3	3	4
Privé	2	2	2	1	1	1	2
Public	2	1	2	1	2	2	2
Ensemble	2	1	2	1	2	1	2

4.3.2. Disponibilité des guides pédagogiques

Les chiffres disponibles ne concernent que les guides pédagogiques de l'enseignement primaire public. D'une manière générale, en 2013-2014, on observe une insuffisance de guides pédagogiques. Ce sont environ 8 groupes pédagogiques sur 10 qui bénéficient d'un guide pédagogique pour l'enseignant que ce soit en français ou en mathématiques. Cependant, des efforts remarquables sont faits au CP1 où l'on a environ 9 groupes pédagogiques sur 10 qui disposent d'un guide pédagogique. A partir du CE1, près d'un quart des groupes pédagogiques n'en dispose pas.

Graphique87 : DISPONIBILITE DES GUIDES PEDAGOGIQUES PAR NIVEAU D'ETUDES



V. EFFICACITE INTERNE

L'analyse de l'efficacité interne est incontournable dans l'analyse d'un système éducatif. Plus un système éducatif évolue dans un contexte de ressources contraignant et plus se pose avec acuité la question de l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles. La problématique concerne aussi bien le Primaire que le Secondaire mais elle est particulièrement importante pour l'enseignement primaire où l'objectif général est de voir la totalité des enfants achever ce cycle.

Il s'agit de présenter la situation de la rétention, de l'achèvement, de la promotion d'un niveau à l'autre, de la transition entre cycle et de l'épineuse question du redoublement.

5.1. *Achèvement et Rétention*

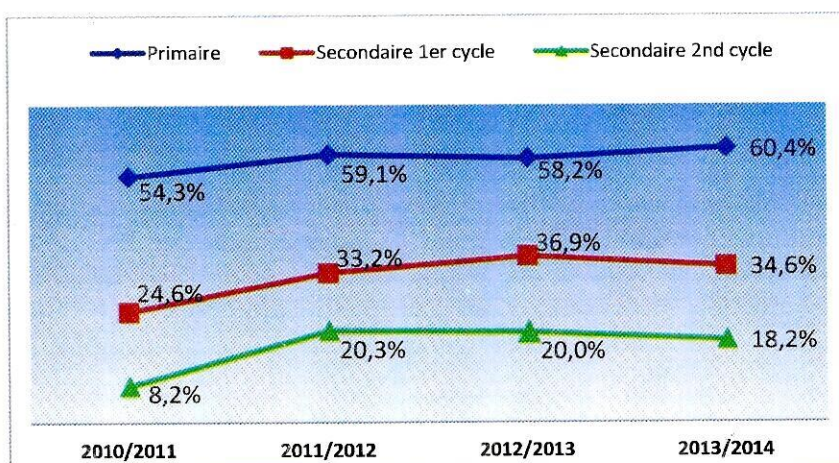
5.1.1. *L'achèvement des cycles*

L'achèvement d'un cycle est mesuré par le taux d'achèvement. Cet indicateur correspond au nombre total des nouveaux élèves entrant en dernière année du cycle concerné, quel que soit l'âge et est exprimé en pourcentage de la population totale de l'âge théorique d'entrée à ce niveau d'études. Il est aussi connu en tant que taux brut d'admission en dernière année d'un cycle. Si des progrès importants ont été réalisés en termes d'accès, des efforts restent à faire en termes d'achèvement.

Au Primaire, en 2013-2014, le taux d'achèvement atteint 60,4%. Ce chiffre est en hausse de 2,2 points par rapport à l'année précédente. En dépit de cette hausse, 4 enfants sur 10, dans le pays, n'achèvent pas les six années du cycle primaire. Ce qui montre que d'importants efforts restent à accomplir pour l'universalisation de l'achèvement dans le primaire d'autant plus qu'en trois années scolaires, cet indicateur ne s'est accru que d'environ 4 points.

Au Secondaire, les taux d'achèvement du premier et second cycle sont relativement faibles, comparés à ceux du Primaire et connaissent une baisse de 2012-2013 à 2013-2014, respectivement de 2,3 et de 1,8 points. Au premier cycle, il est de 34,6% en 2013-2014. Ainsi plus de 6 adolescents sur 10 n'atteignent pas la classe de troisième. Au second cycle du secondaire, le taux d'achèvement est de 18,2%.

Graphique88 : EVOLUTION DES TAUX D'ACHEVEMENT PAR CYCLE DE 2010-2011 A 2013-2014

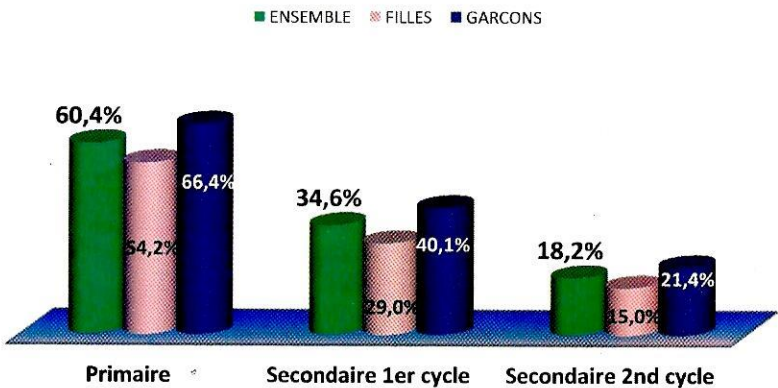


La désagrégation de ce taux selon le sexe montre que les disparités entre garçons et filles en matière d'achèvement persistent en 2013-2014. Ainsi, dans le Primaire, le taux d'achèvement des garçons vaut 66,4% tandis que celui des filles est de 54,2%. Cette dernière valeur revêt un grand intérêt car faisant partie des indicateurs à améliorer pour que la Côte d'Ivoire soit éligible au Millenium Challenge Corporation (MCC). Malgré la faiblesse du taux d'achèvement du Primaire des filles, il croît plus vite que celui des garçons. En effet, de 2010-2011 à 2013-2014, le taux d'achèvement du Primaire pour les filles a connu une hausse de 7,9 points pendant que celui des garçons n'a connu que 4,4 points d'augmentation. Cette différence de croissance se traduit par une augmentation de l'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) lié au taux d'achèvement du Primaire. De 2010-2011 à 2013-2014, l'IPS est passé de 0,75 à 0,82.

Tableau16 : TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
ENSEMBLE	54,30%	59,10%	58,20%	60,40%
FILLES	46,30%	51,50%	52,10%	54,20%
GARCONS	62,00%	66,30%	64,00%	66,40%
IPS	0,75	0,78	0,81	0,82

Graphique89 : TAUX D'ACHEVEMENT DES CYCLES SELON LE SEXE EN 2013-2014



5.1.2. La rétention dans le système : le profil de rétention zig-zag

L'intérêt est d'examiner la capacité du système éducatif à retenir en son sein chaque enfant qui y accède, et ceci par niveau d'enseignement. On utilise pour cela l'indicateur de rétention en cours de cycle que l'on va chercher à comparer dans le temps. Différentes méthodes sont alors envisageables. Nous analyserons ici le profil de rétention **pseudo longitudinal** (ou **zig-zag**). Il est fondé sur les données scolaires des deux années consécutives les plus récentes.

Son élaboration nécessite pour chaque classe de :

- calculer les **taux de transition entre niveaux (taux de promotion)** d'une année sur l'autre ;

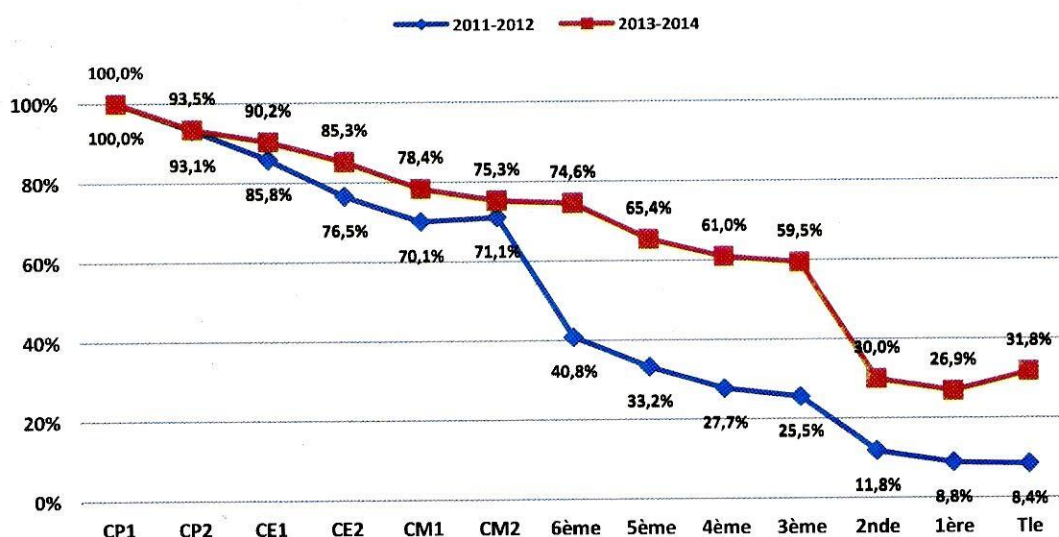
- multiplier ces taux jusqu'à la classe considérée afin d'obtenir **le taux de rétention** à cette classe.

Chacun de ces taux nous donne une indication sur la probable rétention d'une cohorte d'élèves à cette classe, si les conditions de transition demeurent inchangées. Le tableau suivant montre le calcul des différents points du profil de rétention pseudo longitudinal pour l'année 2013-2014.

Tableau17: CALCUL DES POINTS DU PROFIL DE RETENTION PSEUDO LONGITUDINAL 2013-2014

Niveaux	Nouveaux entrants ³		Taux de transition entre deux niveaux ⁴	Taux de rétention
	2012-2013	2013-2014		
CP1	521 064	582 887		100%
CP2	469 057	486 973	$(486973/521\,064) = 93,45\%$	93,46%
CE1	410 884	452 932	$(452932/469057) = 96,56\%$	90,24%
CE2	376 950	388 144	94,47%	85,25%
CM1	330 711	346 456	91,91%	78,35%
CM2	301 828	317 827	96,10%	75,30%
6ème	239 346	298 904	99,03%	74,57%
5ème	189 785	209 981	87,73%	65,42%
4ème	169 488	176 835	93,18%	60,96%
3ème	173 361	165 387	97,58%	59,48%
2nde	67 437	87 395	50,41%	29,99%
1ère	68 585	60 493	89,70%	26,90%
Tle	87 166	80 993	118,09%	31,77%

Graphique90: PROFILS PSEUDO-LONGITUDINAUX DE RETENTION DE 2011-2012 ET 2013-2014



Un enfant entrant en 1^{ère} année du cycle primaire a environ 75% de chances d'atteindre le CM2, 59% de chances d'atteindre la 3^{ème} et 32% la terminale. Pour le Primaire, ce taux de

³ Les nouveaux entrants du niveau (n) pour l'année (t) prennent en compte les redoublants du niveau (n-1) de l'année (t-1), cela pourrait expliquer qu'on ait des taux supérieurs à 100% surtout au niveau des classes d'exams.

⁴ Le taux de transition entre deux niveaux d'études tient compte uniquement des nouveaux entrants d'un niveau (n) donné pour une année (t) et des nouveaux entrants du niveau précédent (n-1) pour l'année (t-1).

75% demeure faible au regard de l'objectif de scolarisation primaire universelle, quoiqu'il corresponde à une amélioration de la rétention au primaire qui était évaluée à 71,1% en 2011-2012. Les valeurs des taux de rétention suggèrent une déperdition élevée au niveau du cycle primaire. En effet, **25% des enfants qui accèdent au CP1 quittent le système avant le CM2** augmentant ainsi le Taux d'illettrisme ou celui de l'Analphabétisme.

5.2. Promotion et transition

Le passage des élèves d'une année d'études à l'autre, à l'intérieur d'un même cycle, est appelé promotion. Elle se mesure par le taux de promotion qui se calcule en divisant le nombre de nouveaux inscrits dans une année d'études au début de l'année scolaire $t+1$ par le nombre d'inscrits de la même cohorte dans l'année d'études inférieure au début de l'année scolaire t .

Le Taux de Transition, quant à lui, permet d'apprécier le passage de la dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant.

Le Taux de Transition du Primaire au premier cycle du Secondaire en 2012-2013 est de 68,1%, ce qui correspond à une hausse de 14,1 points. Ce bond spectaculaire pourrait s'expliquer par la barre d'admission en 6^{ème} qui a été ramenée à 85 points. Le Taux de Transition du premier cycle au second cycle du Secondaire, quoiqu'en hausse, demeure plus faible avec une valeur de 42,4% en 2012-2013.

Les Taux de Promotion, quant à eux, sont au-delà de 70%. Ainsi au CP2 en 2012-2013, seuls 2 élèves sur 10 ne sont pas passés au CE1. Les Taux de Promotion les plus élevés sont ceux de la 4^{ème} et de la 1^{ère}. En effet, ces taux pourraient être surévalués à cause de la difficulté d'appréhension des nouveaux entrants dans les classes d'examens (3^{ème} et Terminale) du privé.

Tableau18 : TAUX DE TRANSITION ET TAUX DE PROMOTION DE 2010-2011 A 2012-2013

	TAUX											
	PROMOTION					TRANSITION	PROMOTION			TRANSITION	PROMOTION	
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2-6ème	6ème	5ème	4ème	3ème-2nde	2nde	1ère
2010-2011	81,0%	84,2%	78,7%	76,8%	78,0%	50,4%	88,6%	89,3%	93,1%	37,4%	76,1%	83,6%
2011-2012	78,6%	79,5%	75,2%	72,4%	72,6%	54,0%	84,4%	86,4%	97,6%	31,6%	76,3%	99,2%
2012-2013	79,0%	80,9%	76,9%	73,2%	75,4%	68,1%	82,6%	86,9%	89,0%	42,4%	77,5%	103,3%

5.3. Redoublement

Le redoublement représente un gaspillage des ressources publiques et privées en éducation, dans la mesure où deux années ou plus sont consommées, pour une seule validée. On en vient ainsi à doubler les ressources nécessaires pour la validation d'une année d'études.

Autrement dit, les redoublants participent à la surcharge des classes et empêchent d'autres enfants d'accéder à l'école.

En Côte d'Ivoire, les indicateurs du redoublement demeurent élevés dans tous les degrés d'enseignement.

5.3.1. Le redoublement dans le Primaire

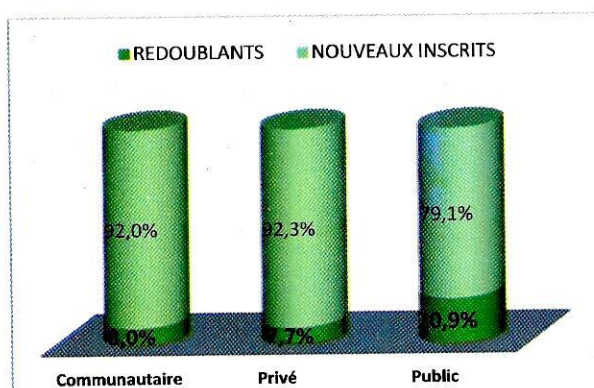
Tableau19 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU D'ETUDES

	Proportion de redoublants			
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
CP1	15,1%	14,3%	15,7%	14,3%
CP2	17,2%	17,1%	16,4%	17,4%
CE1	18,0%	17,8%	18,8%	18,4%
CE2	20,2%	19,8%	20,5%	20,9%
CM1	21,1%	20,3%	21,7%	22,0%
CM2	32,7%	31,1%	31,3%	23,9%
Primaire	20,3%	19,6%	20,2%	18,9%

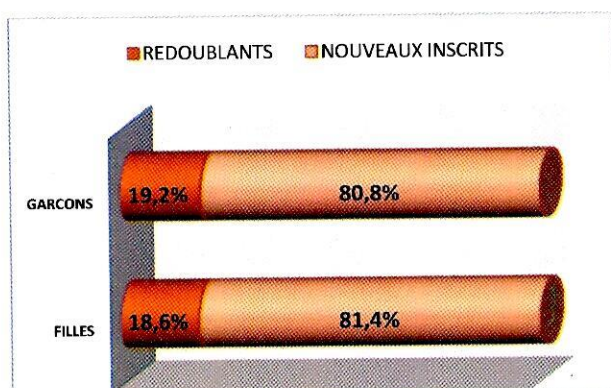
En 2013-2014, bien qu'en légère baisse par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants demeure élevée. On enregistre dans le Primaire 601 655 redoublants sur un effectif total de 3 176 874 élèves, soit 18,9% contre 610 923 redoublants en 2012-2013 pour un effectif de 3 021 417 élèves, soit 20,2%.

Quel que soit le statut (public, privé, ou communautaire), le redoublement est un phénomène récurrent avec une forte proportion dans le Public. En effet, sur 601 655 redoublants pour l'ensemble du Primaire, on en dénombre 564 371, soit 94,8% dans les écoles publiques. Plus du cinquième (20,9%) des élèves dans le Primaire public sont des redoublants. Dans le communautaire, ils valent 8% et un peu moins dans le privé (7,7%). Par ailleurs, il y a moins de filles qui redoublent que de garçons (18,6% des filles contre 19,2% des garçons).

Graphique91 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE STATUT DE L'ECOLE EN 2013-2014



Graphique92 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE SEXE DANS LE PRIMAIRE EN 2013-2014

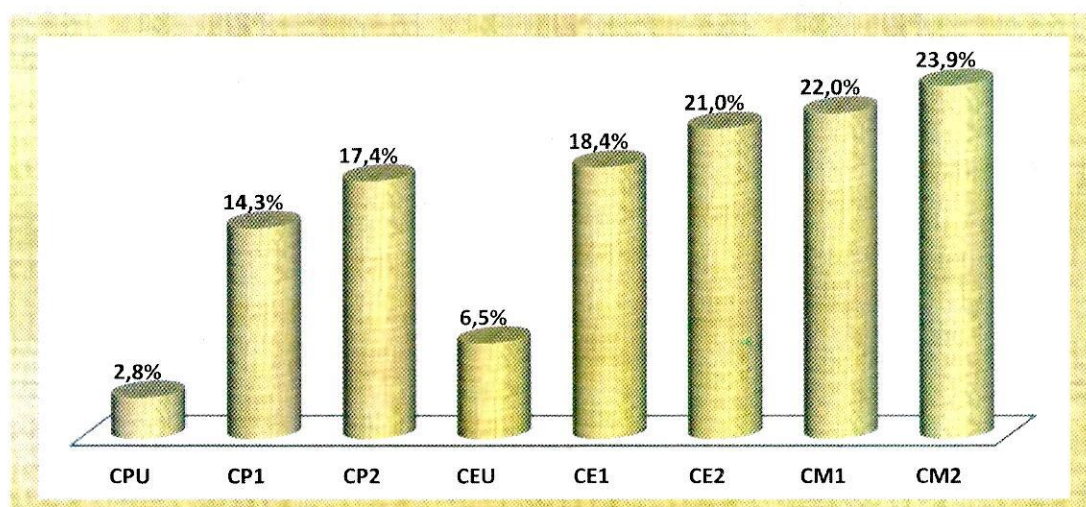


Les proportions des redoublants par niveau d'études au Primaire

Tous les niveaux d'études sont concernés par le redoublement. Du CP1 au CM2, on observe une gradation ascendante de la proportion des redoublants de 14,3% au CP1 à 23,9% au CM2. On constate qu'elle est plus élevée en fin de cycle car ce niveau d'études constitue un goulot d'étranglement à cause des examens. Au CM2, on relève les plus grandes proportions de redoublement dans le public, soit 24% bien que cette proportion soit nettement inférieure à celle de l'année 2012-2013 qui s'élevait à 33,6%.

Au CP1, la proportion des redoublants est de 6% dans le Privé et de 16% dans le Public, soit plus du double de celle du privé. Cette différence entre le Public et le Privé reste généralement la même pour les autres niveaux d'études. Les proportions de redoublants dans le privé restent basses et oscillent entre 6% (au CP1) et 10% (au CM2) qui représente le pourcentage le plus élevé.

Graphique93 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU EN 2013-2014

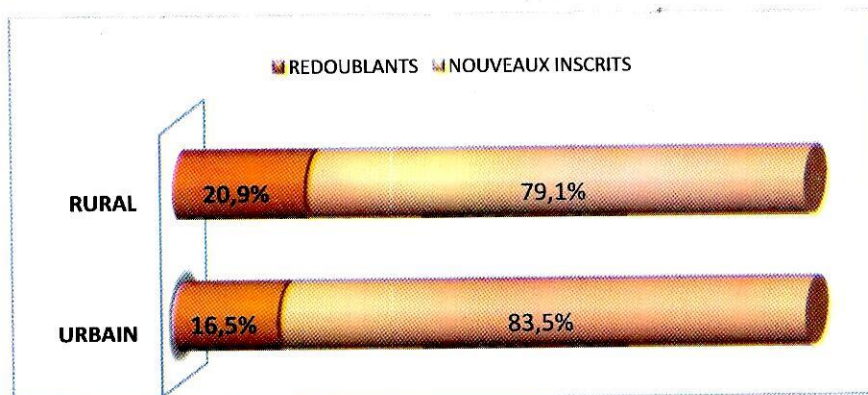


De l'année scolaire 2012-2013 à 2013-2014, la proportion des redoublants connaît une baisse. Elle passe de 15,7% à 14,3% au CP1 et au CM2, de 31,3% à 23,9%. La grande baisse des redoublants au CM2 résulte des mesures adoptées à la fin de l'année 2012-2013 pour l'entrée en sixième. En ramenant la barre d'admission à l'entrée en 6^{ème} à 85 points, soit 10/20 de moyenne, l'Etat de Côte d'Ivoire a permis à un plus grand nombre d'élèves de quitter le Primaire et d'accéder au Secondaire. Ce qui a naturellement pour avantage de réduire la proportion de redoublants au CM2.

Dans les classes unifiées qui sont une solution à la scolarisation tardive, la proportion de redoublement est faible au CPU (2,8%) et au CEU (6,5%).

Selon les zones d'implantation des écoles, il y a plus de redoublement en zone rurale (67,47%) qu'en zone urbaine (39,52%).

Graphique94 : PROPORTION DES REDOUBLANTS SELON LE MILIEU DE L'ECOLE EN 2013-2014



Cependant, on constate, dans le privé, que le nombre de redoublants en zone rurale est nettement inférieur au nombre de redoublants en zone urbaine. Cela s'explique par le fait que le privé est un phénomène essentiellement urbain.

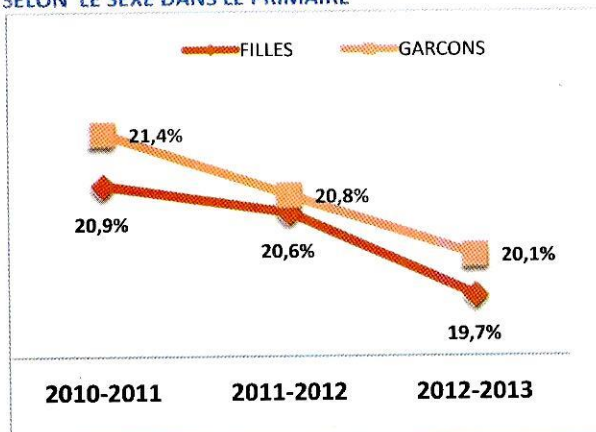
Le Taux de Redoublement dans le Primaire

Le Taux de Redoublement est un taux de flux qui se calcule en divisant le nombre des redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire $t+1$ par le nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente t . Cet indicateur peut s'analyser comme une probabilité de redoublement si les conditions scolaires ne varient pas.

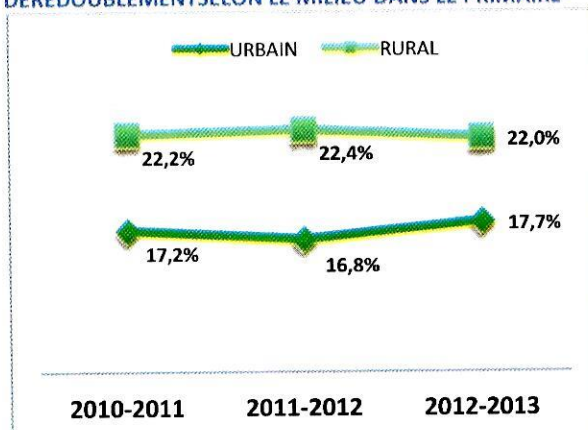
En Côte d'Ivoire, le taux de redoublement est en baisse mais demeure élevé dans l'ensemble du Primaire soit 19,9% en 2012-2013. Il est en recul d'un point par rapport à l'année précédente. Le Taux de Redoublement varie selon le sexe. Il demeure plus élevé chez les garçons (20,1%) que chez les filles (19,7%).

Selon la zone d'implantation des écoles primaires, on constate que le redoublement est plus prononcé en milieu rural.

Graphique95 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LE SEXE DANS LE PRIMAIRE



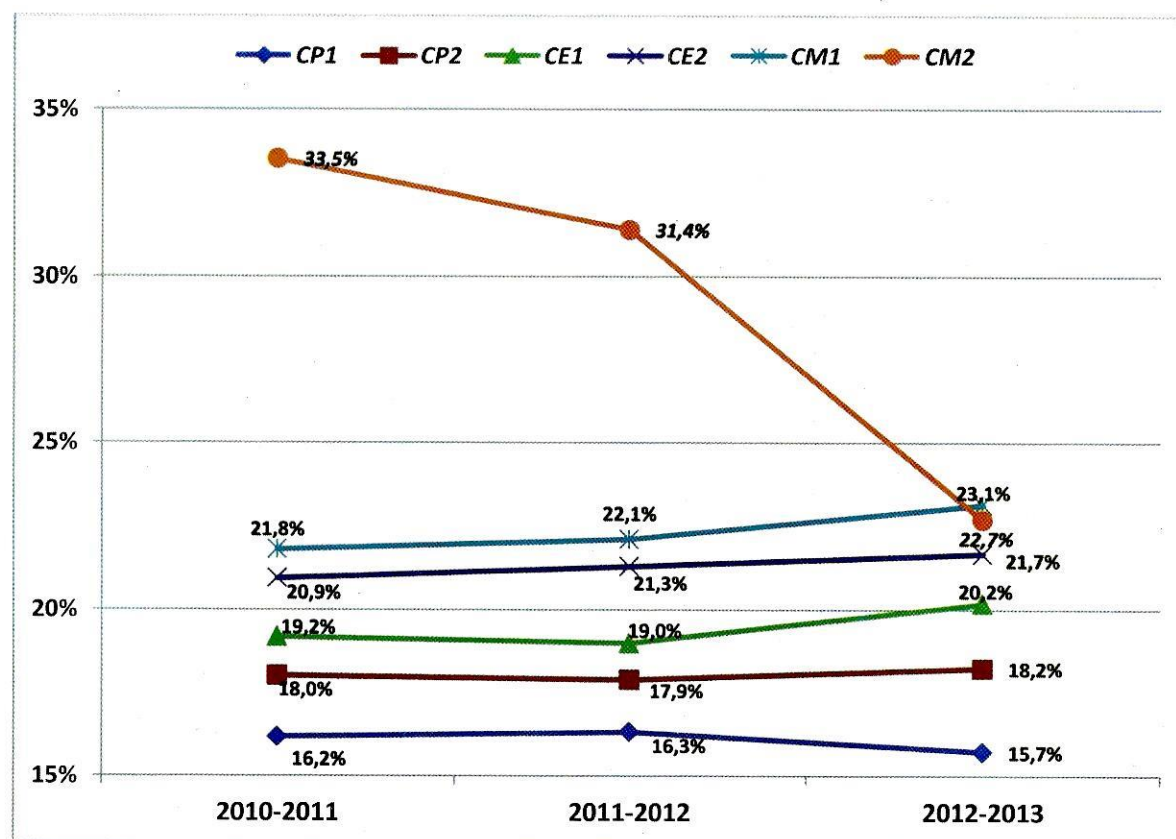
Graphique96 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT SELON LE MILIEU DANS LE PRIMAIRE



De plus, le Taux de Redoublement en Côte d'Ivoire est fortement influencé par celui du CM2 qui est resté longtemps nettement élevé par rapport aux niveaux d'études antérieurs. De

2011-2012 à 2012-2013, le Taux de Redoublement du CM2 est passé de 31,4% à 22,7%. Ce recul important est dû à la révision des conditions d'entrée en sixième. Par contre, le taux de redoublement, connaît une hausse du CP2 au CM1.

Graphique97 : EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT PAR NIVEAU D'ETUDES DANS LE PRIMAIRE



Les Taux de Redoublement dans le Primaire restent loin de l'objectif des 10% fixé par le Plan d'Actions à Moyen Terme (PAMT) 2012-2014. Pour être proche de cet objectif, un accent particulier doit être mis sur la qualité de l'encadrement pédagogique.

5.3.2. Le redoublement au Secondaire

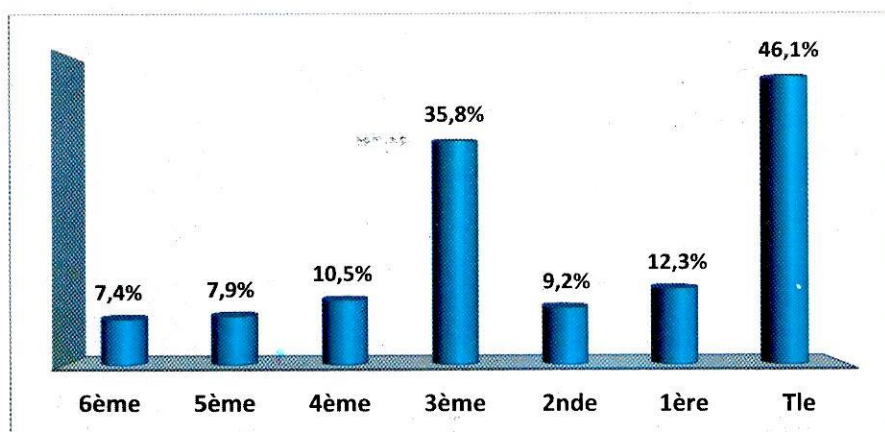
Tableau20 : PROPORTION DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU D'ETUDES

	Proportion de redoublants			
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
6 ^{ème}	10,1%	7,7%	6,9%	7,4%
5 ^{ème}	10,3%	7,8%	8,1%	7,9%
4 ^{ème}	11,3%	8,5%	10,1%	10,5%
3 ^{ème}	45,1%	27,3%	29,1%	35,8%
Premier cycle	19,9%	13,0%	13,9%	15,4%
2 ^{nde}	24,4%	14,1%	13,6%	9,2%
1 ^{ère}	17,4%	10,4%	12,5%	12,3%
Tle	40,1%	44,3%	46,5%	46,1%
Second cycle	29,6%	27,4%	30,1%	27,5%

Au titre de l'année scolaire 2013-2014, sur 1 005 991 élèves au premier cycle, on dénombre 154 884 redoublants, soit une proportion de 15,4%. Au second cycle, sur 315 565 élèves, on compte 86 684 redoublants, soit 27,5%.

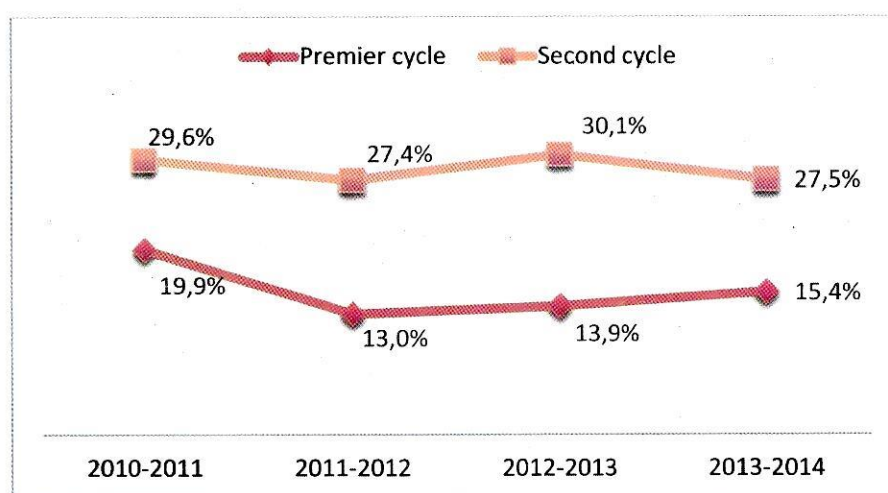
La proportion des redoublants augmente avec le niveau d'études jusqu'à culminer en fin de chaque cycle : Troisième et Terminale.

Graphique98 : PROPORTION DE REDOUBLANTS SELON LE NIVEAU D'ETUDES DANS LE SECONDAIRE EN 2013-2014



Au second cycle, le nombre de redoublants connaît une baisse de trois points par rapport à l'année scolaire 2012-2013. Cette proportion des redoublants représente un peu plus du quart des élèves de ce cycle reprenant l'année scolaire. Concernant les sexes, on note que la fréquence de redoublement chez les filles est sensiblement la même que chez les garçons, même si elle reste légèrement plus élevée chez les garçons (27,36% contre 27,53%). Selon le niveau d'études et la série, le redoublement varie et reste plus important dans les classes d'examen. Il y a plus de redoublants en Terminale dans les séries D (49%) et A (44%) qu'en série C (26%). Si la moitié des élèves redouble en série D, en série C par contre, le redoublement touche le quart des élèves.

Graphique99 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DE REDOUBLANTS PAR CYCLE AU SECONDAIRE



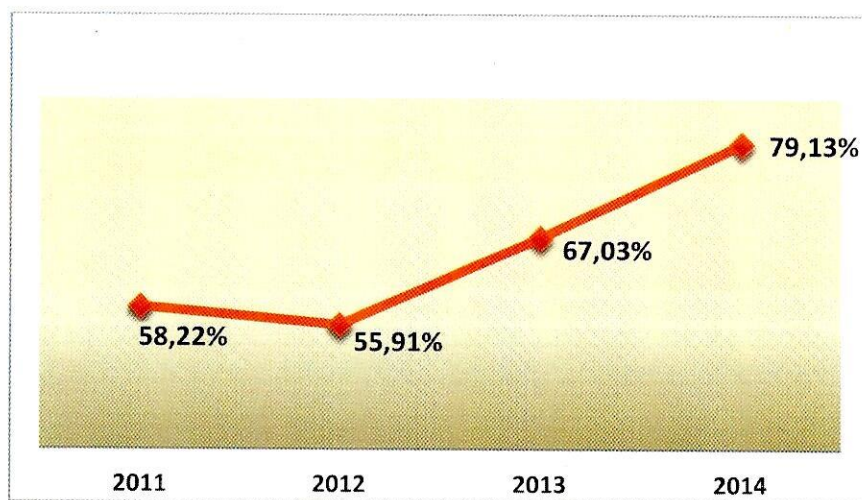
Pour les deux cycles confondus, sur 1 321 556 élèves, on a 241 568 redoublants, soit une proportion de **18, 3%**.

5.4. Résultats aux examens

5.4.1. Les Résultats du CEPE 2014

Le cycle primaire est couronné par le CEPE. Le taux de réussite à cet examen s'élève, au plan national, à 79,13% en 2013-2014 contre 67,03% l'année dernière (2012-2013). L'on observe donc une augmentation de 12,1 points en un an.

Graphique100 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU CEPE DE 2011 A 2014



Ce bond qualitatif pourrait s'expliquer par le bon déroulement de l'année scolaire 2013-2014 qui n'a pas connu de perturbations, d'une part et d'autre part, en raison des réformes du format des sujets du CEPE. Par ailleurs, le Taux de Réussite des filles qui s'élève à 78,09% n'est pas loin de celui des garçons qui est de 79,94%. En outre, sur un total de 397 891 candidats présents, 314 862 ont été déclarés admis. Les DRENET d'Odienné, de Bouna et de Boundiali sont les meilleures avec respectivement 95,66%, 88,88% et 88,81% d'admis. Il faut signaler que depuis l'année 2012-2013, la barre d'admission à l'entrée en 6^{ème} est fixée à 85 points ; ce qui revient à dire que tous les admis au CEPE sont orientés en 6^{ème}.

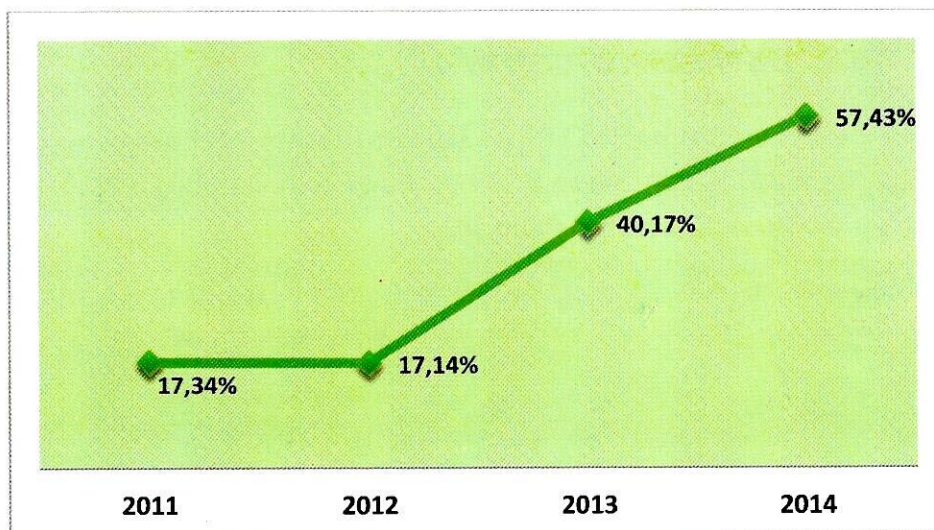
5.4.2. Les Résultats du BEPC 2014

La Côte d'Ivoire à travers le MENET a fait le choix de l'Approche Par Compétences (APC) pour améliorer le rendement du système éducatif. Ainsi depuis 2011, le recadrage des programmes éducatifs est rentré en vigueur dans le premier cycle qui s'achève en classe de 3ème. La mise en œuvre de ce processus a abouti à la réforme du BEPC. Celle-ci consiste à :

- uniformiser les coefficients ;
- élaborer de nouveaux formats de sujets ;
- supprimer le tirage au sort de certaines disciplines.

Ainsi, à l'issue de la session 2014, l'on observe une augmentation significative du taux de réussite. De 2011 à 2014, il passe de 17% à 57,43 %. Plus de la moitié des 28 055 candidats présents sont déclarés admis.

Graphique101 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 2011 A 2014

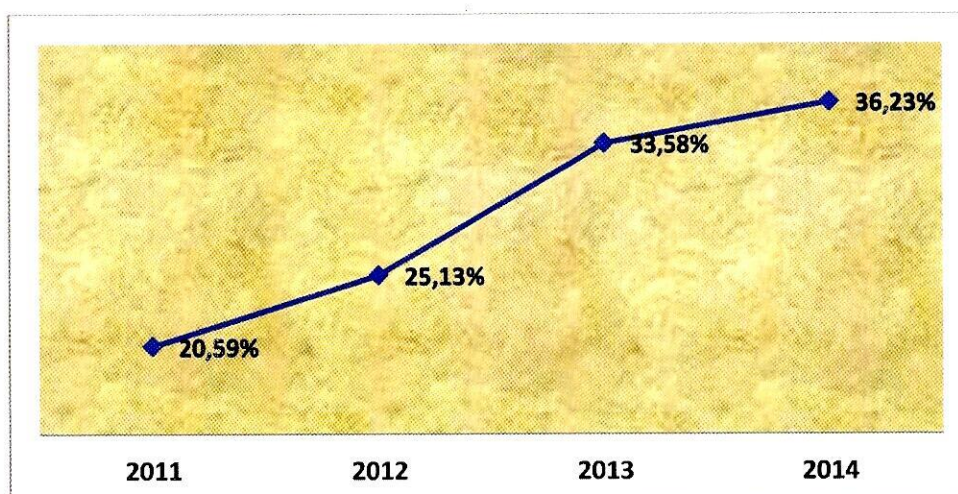


La moitié des DRENET et DDENET ont obtenu un résultat supérieur à la moyenne nationale (57,43%) et les 20 autres, un résultat inférieur à la moyenne nationale. La DRENET de Divo, avec 40, 98 % d'admis a le taux le plus bas. Par contre celles de Duékoué (77,32%), de Boundiali (75,99%) et d'Odienné (73,20%) ont les taux les plus élevés.

5.4.3. Les Résultats du BAC 2014

Le Baccalauréat marque la fin des études de l'enseignement secondaire. Font acte de candidature à cet examen, les élèves des classes de Terminale. L'admission à cet examen ouvre les portes aux Universités, aux Grandes Ecoles et autres structures de formation. Au titre de l'année scolaire 2013-2014, le Taux d'Admission au Bac au plan national est de 36,23% contre 33,58% en 2012-2013. Cela montre une amélioration des résultats.

Graphique 102 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT DE 2011 A 2014

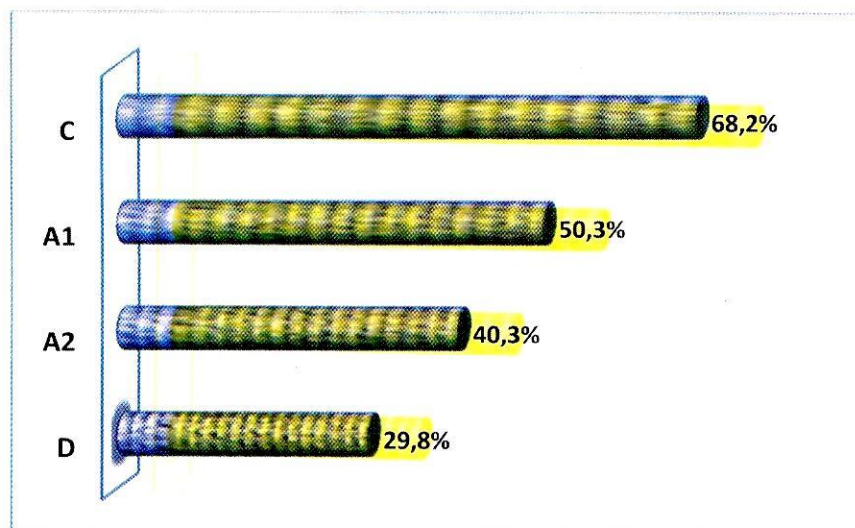


En effet, sur un total de 192 897 candidats, on enregistre 69 896 admis. Selon la répartition des admis par DRENET/DDENET, les DRENET de Sinfra et de Sassandra, avec respectivement 24,77% et 24,07% des admis, occupent les derniers rangs, tandis que les DRENET d'Abidjan 1

(52,42% d'admis) et celle d'Abidjan 3 (43,19% d'admis) occupent respectivement le premier et le second rang.

Au titre de l'année scolaire 2013-2014, au niveau du Baccalauréat général, selon la répartition des admis par Série, les résultats sont les suivants: série A1, 50,26% ; série A2, 40,29% ; série C, 68,20% ; série D, 29,79%. Le Taux d'Admission de la série C est le plus élevé au niveau du Baccalauréat général. Celui de la série D (29,79%) est le moins satisfaisant.

Graphique103 : TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT GENERAL SELON LA SERIE EN 2013-2014



Au Baccalauréat technique, les séries E, F2, F3, F4, F5, F6, F7, G1, ont un taux de plus de 50% d'admis. En revanche les séries B, F1 et G2 ont respectivement 38,37%, 49,51% et 37,57%.

Dans l'ensemble, les résultats du Baccalauréat de l'enseignement technique sont meilleurs à ceux de l'enseignement général.

En dépit de l'amélioration substantielle des résultats aux différents examens de fin d'année, il importe de remédier aux nombreux échecs pour un système éducatif performant.

VI. COÛT DE L'EDUCATION

6.1. Dépense d'éducation

Augmentée de 18,7% depuis 2012, la dépense d'éducation représente 3,5% du PIB et 12,6% du budget de l'Etat en 2013, soit :

- 490,42 milliards de francs CFA
- 104 717 francs CFA par élève

Les dépenses relatives à L'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général et technique, représentent 90% de la dépense d'éducation.

Tableau21 : PART DE LA DEPENSE D'EDUCATION DANS LE BUDGET DE L'ETAT DE 2011 A 2013

en milliards FCFA	2011	2012	2013
DEPENSES COURANTES	319,78	402,59	460,45
Personnel	267,61	339,22	400,31
Biens et services	17,88	23,87	21,21
Transferts	34,30	39,50	38,93
INVESTISSEMENT	7,12	10,65	29,97
Trésor	6,79	9,68	23,06
Extérieurs	0,33	0,97	6,90
Dons	0,00	0,00	2,50
Emprunts	0,33	0,97	4,40
TOTAL	326,90	413,24	490,42
PIB	11360	12600	14126
Budget Etat	3050,5	3160	3883,8

En 2013, la dépense d'éducation totale atteint 490,42 milliards de francs CFA, soit 3,5% du PIB et 12,6% du budget de l'Etat. Entre 2011 et 2013, la dépense d'éducation a augmenté et sa part dans le PIB a fluctué passant de 2,9% en 2011 à 3,5% en 2013.

Cette progression traduit les efforts importants du gouvernement en termes d'infrastructures et de personnel enseignant.

Les fonds consacrés à l'éducation sont classés en deux catégories : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Représentant la part la plus importante de la dépense d'éducation (93,9%), les dépenses de fonctionnement sont fortement dominées par les dépenses de personnel qui absorbent, à elles-seules, plus de trois quarts (81,6%) de la dépense d'éducation, soit 400,31 milliards de francs CFA.

Concernant les dépenses d'investissement, les fonds proviennent pour la plupart de l'Etat qui contribue à hauteur de 77%.

L'augmentation de la dépense d'éducation pourrait s'expliquer par l'accroissement du coût de chaque élève qui, tous degrés confondus, connaît un accroissement de 12,6%, en moyenne, par an sur la période 2011-2013.

Ainsi, le coût d'un élève, tous degrés confondus, passe de 82 655 francs CFA en 2011 à 104 717 francs CFA en 2013.

La dépense d'éducation concerne essentiellement quatre domaines programmatiques :

- Programme 1 : Gouvernance et Administration générale
- Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire
- Programme 3 : Enseignement secondaire général et technique
- Programme 4 : Alphabétisation et éducation non-formelle

La majorité de la dépense d'éducation est consacrée aux programmes 2 et 3 qui absorbent à eux-seuls, 90% de la dépense d'éducation soit 440,63 milliards de francs CFA.

Entre 2011 et 2013, d'une manière générale, les dépenses effectuées, dans chaque programme ont augmenté, soit une hausse de 14,29 milliards de francs CFA pour le programme 1 (Administration Générale), une hausse de 89,25 milliards de francs CFA pour le programme 2 (Enseignement Préscolaire et Primaire), une hausse de 59,89 milliards de francs CFA pour le programme 3 (Enseignement Secondaire Général et Technique) et une hausse de 0,09 milliards de francs CFA pour le programme 4 (Alphabétisation et Education non Formelle).

De plus, il convient de remarquer que, bien qu'étant important pour réduire le taux toujours élevé de l'analphabétisme en Côte d'Ivoire (51%), le programme Alphabétisation et Education non Formelle reçoit très peu de fonds publics.

Pour l'éducation de leurs enfants, les ménages contribuent aussi aux dépenses d'éducation. Les frais à leur charge sont composés des frais d'inscription et des frais annexes (les frais relatifs à l'inscription du CP1 au CM2 ont été supprimés depuis 2000).

Les frais d'inscription sont officiellement fixés à 6000 FCFA par élève et par an, dans les Lycées et Collèges publics. Une clef de répartition des frais d'inscription permet d'alimenter le Comité de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) et les différents Fonds de l'Ecole.

Les frais annexes à la charge des ménages se composent de fournitures scolaires, de transport des élèves et de services liés à l'éducation (cantine et logement). D'autres frais subsidiaires leur sont demandés par le COGES. En effet, pour une implication plus accrue des parents d'élèves à la question éducative, les COGES ont été créés. Ces comités participent à la gestion des établissements (réfection, réhabilitation, construction, gestion du petit personnel...).

Les dépenses à la charge des ménages varient selon le lieu, le niveau d'éducation, les établissements. Toutefois, ces frais sont inférieurs à ceux demandés dans les établissements privés.

Quant aux entreprises et institutions associatives, elles participent à la réhabilitation, à l'équipement et à la rénovation des établissements.

6.2. Dépense d'éducation pour l'enseignement préscolaire et primaire

Un peu plus de la moitié de la dépense d'éducation est consacrée à l'enseignement préscolaire et primaire en 2013. La dépense par élève a augmenté de 12,7% en moyenne par an depuis 2011.

En 2013, la dépense d'éducation pour l'enseignement préscolaire et primaire vaut 264,18 milliards de francs CFA, soit 53,9% de la dépense d'éducation.

De 2011 à 2013, la part de la dépense d'éducation consacrée à l'enseignement préscolaire et primaire a connu un accroissement moyen de 22,9% par an.

Sur la même période, dans un climat de croissance régulière des effectifs, la dépense moyenne par élève est passée de 62 944 francs CFA en 2011 à 79 905 francs CFA en 2013, soit une augmentation de 12,7% en moyenne par an. En 2013, la dépense moyenne par élève représentait environ 12% du PIB par habitant.

Les dépenses de fonctionnement, toujours plus importantes que celles relatives à l'investissement pour l'enseignement préscolaire et primaire, connaissent une prédominance des dépenses consacrées au personnel qui absorbent 94,2% des dépenses de fonctionnement et 87,6% de la dépense d'éducation pour l'enseignement préscolaire et primaire.

Les dépenses d'investissement, malgré leur faible part (7%) dans la dépense d'éducation pour l'enseignement préscolaire et primaire, ont connu une forte progression, passant de 5,78 milliards de francs CFA en 2011 à 18,55 milliards de francs CFA en 2013, soit une augmentation de 221% ou en moyenne 79,2% par an.

Cette situation est notamment due aux efforts du gouvernement à assurer l'accès à l'école pour tous et à améliorer la qualité du système éducatif, à travers la construction et la réhabilitation de nouvelles salles de classe.

6.3. Dépense d'éducation pour l'enseignement secondaire général et technique

La dépense d'éducation pour l'enseignement secondaire général et technique a été multipliée par 1,5 depuis 2011. La dépense moyenne par élève a augmenté de 24% de plus qu'en 2011.

L'Etat a consacré 176,44 milliards de francs CFA à l'enseignement secondaire général et technique, soit 35,9% de la dépense d'éducation en 2013. Cette dépense a connu une forte croissance depuis 2011, soit un accroissement de 23% en moyenne par an. Cette augmentation est notamment due à la politique du gouvernement de favoriser l'accès à l'enseignement secondaire, à travers la construction d'établissements de proximité. Bien qu'en hausse, sa proportion dans la dépense d'éducation semble stagner, oscillant autour de 35% sur la période.

Comme pour l'enseignement préscolaire et primaire, les dépenses de fonctionnement sont les plus élevées, soit 96,1% de la dépense d'éducation pour l'enseignement secondaire général et technique.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles ont connu une importante progression, soit 14 fois plus, depuis 2011, passant de 0,52 milliards de francs CFA en 2011 à 6,86 milliards de francs CFA en 2013. Cependant, elles pèsent faiblement (3,8%) dans la dépense d'éducation pour l'enseignement secondaire général et technique.

Par ailleurs, la dépense moyenne par élève de l'enseignement secondaire général et technique est passée de 143 859 francs CFA en 2011 à 178 319 francs CFA en 2013, soit un accroissement moyen de 11,4% par an. Sa proportion dans le PIB par habitant est de 27,8% en 2013.

Il serait souhaitable, qu'avec l'embellie économique que connaît la Côte d'Ivoire ces deux dernières années (près de 10% pour le taux de croissance moyen annuel du PIB, en volume sur la période), des ressources publiques internes conséquentes puissent être affectées au sous-secteur éducation nationale et enseignement technique pour en améliorer l'offre, la qualité et l'équité. Cet effort pour scolariser les enfants de Côte d'Ivoire pourrait se situer, en 2014, à au moins 4% du PIB.

CONCLUSION

Ce rapport d'analyse statistique, photographie du système éducatif, permet de jeter un regard synoptique sur l'état de l'école ivoirienne pour l'année scolaire 2013-2014. Les thématiques ayant retenu l'attention sont relatives à la population scolarisable et scolarisée, au personnel enseignant, aux infrastructures et commodités, à l'environnement pédagogique, à l'efficacité interne et au coût de l'éducation. Le choix de ces thèmes répond au souci de relever d'une part les avancées du système éducatif et d'autre part les contre-performances qui constituent à n'en point douter des défis majeurs pour le MENET dont la mission est d'offrir une éducation de qualité.

Au niveau du Taux de Scolarisation, le Préscolaire est encore à la traîne. Le Taux de Scolarisation y est toujours faible car la population scolarisable en zone rurale a très peu accès à ce degré d'enseignement. Au Primaire, le Taux de Scolarisation a beaucoup évolué mais l'objectif de la scolarisation universelle n'est pas encore atteint. Au Secondaire, ce taux est faible surtout chez les filles.

Concernant le personnel enseignant, tous les degrés d'enseignement souffrent d'un déficit dont l'une des raisons est l'inadéquation entre les besoins réels des DRENET et les affectations des enseignants.

S'agissant des infrastructures, leur capacité d'accueil s'est améliorée en raison de la construction de nouvelles salles de classe, de collèges et des réhabilitations. Malheureusement, les commodités sont insuffisantes dans la plupart des écoles.

Quant au Taux d'Encadrement des élèves, il ne respecte pas, dans l'ensemble, les normes internationales. Les effectifs des classes restent pléthoriques.

De plus, les redoublements et les échecs aux examens affectent considérablement l'efficacité interne du système éducatif. Au Primaire comme au Secondaire, les déperditions sont énormes puisqu'un grand nombre d'élèves n'arrivent pas à achever les études.

Les dépenses d'éducation sont en hausse mais celles relatives au fonctionnement engloutissent une part importante du budget alloué à l'éducation au détriment des investissements.

En définitive, des actions encourageantes sont menées pour rendre le système éducatif plus performant. Toutefois, l'Etat doit redoubler d'efforts en poursuivant entre autres, le recrutement des enseignants, la distribution des kits scolaires, la construction de nouvelles salles de classe et des collèges de proximité.

L'école pilier d'une côte d'ivoire émergente

